



HAL
open science

Bâisseurs du Néolithique

Luc Laporte, Charles-Tanguy Le Roux

► **To cite this version:**

Luc Laporte, Charles-Tanguy Le Roux. Bâisseurs du Néolithique : Mégalithismes de la France de l'ouest. Maison des Roches, pp.126, 2005, Terres mégalithiques. halshs-00279992

HAL Id: halshs-00279992

<https://shs.hal.science/halshs-00279992>

Submitted on 16 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

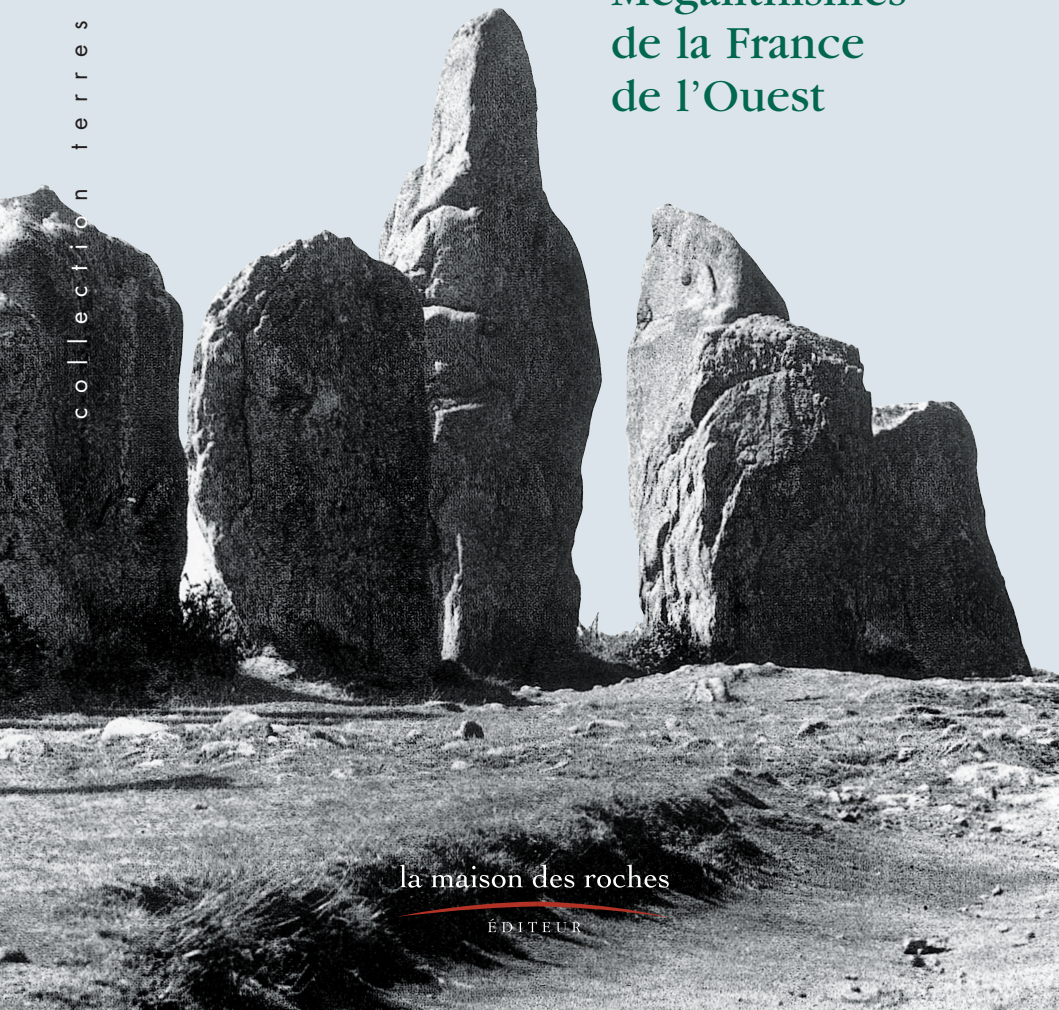
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

collection terres mégalithiques

Bâisseurs du N éolithique

LUC LAPORTE
CHARLES-TANGUY LE ROUX

Mégalithismes
de la France
de l'Ouest



la maison des roches

ÉDITEUR

Bâisseurs
du Néolithique

Bâisseurs
du Néolithique
LUC LAPORTE
CHARLES-TANGUY LE ROUX
Mégalithismes
de la France
de l'Ouest

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National du Livre

la maison des roches

ÉDITEUR

Terres mégalithiques

Collection dirigée par Jacques Tarrête

ISBN 2-912691-22-2

© Mai 2004, **la maison des roches**, éditeur
pour le texte, les illustrations et la composition du volume.

La liste des crédits photographiques et des origines des documents
se trouve en page 128.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

Dolmens et menhirs, blocs de roche dressés ou assemblés défiant les lois élémentaires de la gravité, paraissent à certains comme les témoins immuables de temps étranges. Au premier abord, d'autres n'y voient que de grosses pierres qui encombrant le paysage. Puis on est tour à tour fasciné par l'impression de force qui s'en dégage, perplexé et admiratif face aux exploits techniques que cela peut représenter, séduit par les jeux d'ombre et de lumière, de perspectives et parfois de couleur qu'une observation plus attentive révèle souvent. Autant de sentiments auxquels les scientifiques, comme les profanes, ne sont pas insensibles et qui excitent notre imagination ; de la brume de ces temps lointains, ces monuments nous parviennent enveloppés de légendes et de mystère. Ces impressions, plus que tout discours scientifique, ont fait la popularité des dolmens et des menhirs à tel point que, contre toute attente, ils font désormais partie intégrante de notre culture occidentale. Leur image, tout particulièrement dans l'ouest de la France, est fréquemment utilisée dans la publicité ou les bandes dessinées. Nombre de blocs bruts sont dressés, ici devant une entreprise, ailleurs sur un rond-point, et aujourd'hui presque autant qu'hier. Sur une pelouse, quelques dalles assemblées, coincées entre deux nains de jardin, symbolisent l'image que le propriétaire se fait des dolmens. En Bretagne, certains monuments font l'objet de véritables « pèlerinages » à but culturel ou ésotérique. Ce dernier phénomène, en particulier, plonge ses racines au début du XIX^e siècle, dans la « celtomanie » d'élites en quête d'identité face aux bouleversements idéologiques, économiques et sociaux engendrés par le siècle des Lumières puis par la révolution industrielle. Depuis, on n'a guère cessé d'abattre ou de redresser, parfois à l'envers, des pierres pour lesquelles on a pu penser, à tort ou à raison, qu'elles avaient été plantées dans le sol par de très lointains

ancêtres. Des monuments entiers ont été déplacés, puis reconstruits pierre à pierre dans des jardins privés ou publics, devant une mairie ou un musée. De tels actes semblent à beaucoup illégitimes tant les valeurs prêtées à ces monuments paraissent principalement justifiées par leur « authenticité » et leur âge canonique. Pourtant, il ne faudrait pas croire qu'une telle captation d'un héritage ancien soit propre à notre société, car on sait aujourd'hui qu'elle fut déjà mise en œuvre par quelques-uns des premiers constructeurs de dolmens eux-mêmes.

La construction de cette identité suit celle de la science « officielle » et trouve ses premiers témoignages dans le siècle des Lumières. Ce n'est pas que de tels monuments étaient jusque-là ignorés ; les nombreuses légendes qui les entourent témoignent largement du contraire, tandis que Rabelais attribuait à Pantagruel la construction du dolmen de la Pierre-Levée à Poitiers. En France, la première relation un peu détaillée d'exploration de tels monuments à des fins d'observation raisonnée concerne la découverte en 1685 de la tombe de Cocherel, en Normandie. Les nombreux ossements humains qui y sont recueillis attestent déjà de la connaissance d'un lien étroit avec le monde du sacré et celui des morts.

Très tôt on distingue les simples blocs dressés disposés isolément (les menhirs) et les blocs assemblés, comprenant souvent des piliers verticaux supportant quelques grosses pierres horizontales (les dolmens). À partir de 1830-1850 l'intérêt pour ces vieilles pierres suit l'essor de la discipline naissante qu'est l'archéologie. La découverte du monument de Gavrinis dans le Morbihan et de son exceptionnel répertoire d'art gravé frappe les esprits bien au-delà de nos frontières. Alors que nos ancêtres les Gaulois sont invoqués par le pouvoir pour consolider un sentiment national lié au développement des états-nations, on sait déjà que de tels monuments ont été érigés par des populations ignorant l'usage du métal, à l'âge de la pierre polie. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, il était également acquis que ces assemblages de grosses pierres faisaient initialement partie de constructions plus vastes, en pierre sèche ou en terre, dont les chambres funéraires pouvaient être construites de manières fort dif-

férentes. Le terme de « monument mégalithique » s'impose, alors que celui de « civilisation mégalithique » suggérerait quelques déplacements de population dont l'identité culturelle aurait rendu compte des similitudes architecturales observées entre des sphères parfois très éloignées. Ce fut peine perdue car la multiplication des fouilles a démontré la diversité des groupes locaux qui ont érigé ces différents monuments. Dans les années 1930, la découverte des sépultures préhistoriques sur les petites îles bretonnes de Tévéc et d'Hoëdic, parfois déposées dans de petits coffres en pierre, relance le débat sur l'origine d'un tel phénomène. Après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950, les premières datations radio-carbone pour le mégalithisme atlantique furent obtenues sur le monument de l'île Carn, dans le Finistère, construit deux mille ans



Fig. 1. Pierre dressée en souvenir des maquisards morts à la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le canton de Grandchamp (Morbihan).

avant les premières pyramides d'Égypte et de nombreux millénaires avant les civilisations celtiques d'Europe.

Œuvre des premiers agriculteurs et éleveurs de l'ouest de la France, dolmens et menhirs de nos régions constituent quelques-uns des tout premiers monuments d'Europe. Il est remarquable de constater à quel point chacune de ces différentes étapes dans l'avancée des connaissances marque encore aujourd'hui notre imaginaire collectif, comme par transparence et non pas comme autant de couches successives (n'est-ce pas ainsi que C. Lévi-Strauss décrirait la construction d'un mythe, d'une cosmologie ?). Finalement, peut-être ne faut-il pas souhaiter un autre sort à l'état actuel des recherches dans ce domaine, que nous allons tenter de présenter ici succinctement pour l'ouest de la France.

Genèse du mégalithisme sur la façade atlantique de la France

Les différentes formes du mégalithisme atlantique se développent d'abord, et principalement, sur les marges occidentales et septentrionales de l'Europe, du Danemark au Portugal, là où longtemps subsistent quelques groupes de chasseurs-cueilleurs mésolithiques. Certains d'entre eux furent contemporains des premiers éleveurs et agriculteurs néolithiques de l'Europe continentale ou méditerranéenne. L'idée que les plus anciens monuments funéraires de ce continent puissent dériver d'une fusion de traditions propres aux uns et aux autres, voire d'une réaction des premiers face aux innovations apportées par les seconds, semble découler assez clairement de cette seule constatation. En ce sens, le mégalithisme pourrait être perçu comme l'une des ultimes manifestations de la néolithisation de l'Europe. Toutefois, les derniers chasseurs-cueilleurs du Danemark ou du Portugal n'ont pas grand-chose en commun, en dehors d'une certaine réticence à adopter de nouveaux modes de vie. Les uns seront confrontés à une colonisation d'origine centre-européenne alors que les autres devront faire face à de nouveaux venus porteurs de traditions propres aux premiers éleveurs et agriculteurs du bassin occidental de la Méditerranée. Les processus qui présideront peu à peu à la généralisation de ces nouvelles économies comme des organisations sociales et des idéologies qui les soutiennent, semblent également très variés suivant les régions. La situation est encore plus complexe dans l'ouest de la France, car il s'agit de l'une des rares régions d'Europe où les traditions issues de ces différents courants de néolithisation se sont directement rencontrées et influencées mutuellement.

DES DERNIERS CHASSEURS-CUEILLEURS AUX
PREMIERS ÉLEVEURS ET PREMIERS AGRICULTEURS

Nous connaissons encore très mal les rites funéraires des derniers chasseurs-cueilleurs de l'ouest de la France. Dès la fin du IX^e millénaire av. J.-C. certaines de ces populations consacrent aux morts une petite parcelle de leur territoire où elles viennent régulièrement enterrer quelques défunts. Ainsi apparaissent de véritables cimetières comme celui de La Vergne (Charente-Maritime). Là, plusieurs fosses contenaient les restes de deux ou trois individus inhumés simultanément, parfois associés à ceux d'un sujet incinéré. Ils étaient accompagnés d'objets richement décorés et de parures en coquillages. La mise en terre des défunts, saupoudrés d'ocre rouge, s'accompagne d'une véritable mise en scène sépulcrale avec notamment le dépôt de massacres d'aurochs dans la tombe. Dans un cas au moins, les os d'un même individu reposent dans le plus grand désordre apparent, sans aucune trace de connexion anatomique, on

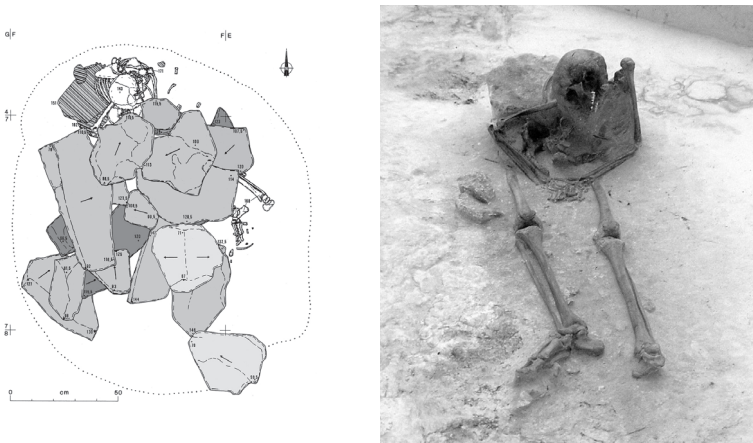


Fig. 2. Une des tombes mésolithiques d'Auneau (Eure-et-Loir), VIII^e millénaire av. J.-C.

peut alors parler de dépôt secondaire ou de réduction du corps. À la charnière du VIII^e et du VII^e millénaire av. J.-C, les ossements humains déposés dans la grotte d'Agris (Charente) portent des traces de découpe qui laissent entrevoir la possibilité d'un décharnement préalable du cadavre et qui pourraient suggérer la pratique de l'anthropophagie. La mise en scène du corps du défunt au cours des rites d'inhumation s'accompagne parfois de la mise en place de grandes dalles de pierre. Le cimetière mésolithique d'Auneau (Eure-et-Loir) comprend au moins trois sépultures individuelles, qui datent de la première moitié du VIII^e millénaire pour l'une d'entre elles, puis de la première moitié du VI^e millénaire av. J.-C., pour les deux autres. Dans la tombe la plus ancienne, un jeune adulte était enterré en position assise dans une grande fosse. Le corps était calé par des pierres qui pèsent ensemble plus de 300 kilos. Il fut ensuite recouvert par des terres provenant de vidanges de foyer. Nous retrouverons cette même association entre dépôts funéraires et rejets domestiques, notamment ceux liés à l'usage du feu, sur les îlots bretons de Téviec et Hoëdic, puis dans quelques contextes assurément néolithiques.

Aménagées au sein d'un amas coquillier, les sépultures des cimetières de Téviec et d'Hoëdic (Morbihan) semblent pour la plupart dater de la seconde moitié du VI^e millénaire av. J.-C. Certaines contiennent les restes d'un seul individu, d'autres ceux de cinq ou six défunts enterrés soit successivement, soit simultanément, voire les deux à la fois. Dans certains cas, le corps pourrait avoir été déposé dans un contenant en matière périssable. Quelques dalles calent parfois l'ensemble contre les parois de la fosse. L'espace proprement sépulcral est finalement scellé, d'abord par un comblement de rejets domestiques, puis par la mise en place d'une ou de plusieurs dalles horizontales. En surface, ces dernières constituent également la sole de petits « foyers » délimités par quelques pierres plus importantes, posées sur chant. Sur l'îlot d'Hoëdic le rituel semble généralement s'arrêter là. À Téviec, certains de ces « foyers » sont ensuite scellés par une dalle horizontale, qui constitue une sorte de petit coffre au-dessus de la sépulture ; l'ensemble est finalement recouvert par un

massif de pierres entassées qui dépasse rarement 1,50 m. Il signale l'emplacement de la sépulture en élévation.

Ces quelques exemples répartis sur une durée de presque trois mille ans illustrent très incomplètement la variabilité des rites funéraires propres aux derniers chasseurs-cueilleurs de l'ouest de la France. Retenons qu'il leur arrivait parfois de manipuler les restes osseux ou le corps des défunts, voire de les associer au sein d'une même sépulture. Certaines populations côtières signalaient par un dallage circulaire, un foyer ou un petit coffre, éventuellement recouverts d'un tas de pierre, l'emplacement au sol de chaque sépulture, alors étroitement associée aux rejets alimentaires des vivants. D'autres groupes plus continentaux n'hésitaient pas à déplacer plus de 300 kg de pierres pour mettre en scène la sépulture de l'un des leurs. Autant d'éléments que nous retrouverons sous une autre forme, et avec une autre ampleur, dans le mégalithisme atlantique. L'héritage des derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale n'y est peut-être pas étranger. Pourtant, il ne semble pas que ces derniers jugèrent utile de consacrer beaucoup de temps et d'efforts à la construction de véritables monuments funéraires avant que ne s'annoncent les premiers développements de l'agriculture et de l'élevage dans ces contrées occidentales. Une telle préoccupation était d'ailleurs tout aussi étrangère aux populations qui véhiculaient, d'une manière ou d'une autre, ce nouveau mode de vie.

Parallèlement à l'introduction de l'élevage et de l'agriculture, au cours du VI^e millénaire av. J.-C., la diversité des rites funéraires pratiqués par les derniers chasseurs-cueilleurs semble localement interrompue par la généralisation d'inhumations individuelles en pleine terre, le plus souvent dans des fosses mais parfois aussi en grotte comme dans le sud de la France. Contrairement aux exemples précédents, l'intégrité du corps humain est ici toujours respectée. L'emplacement de la sépulture semble à peine signalé. Toutefois, près de nos rivages atlantiques de telles pratiques funéraires sont rarement attestées aux tout premiers temps du Néolithique. À Germignac (Charente-Maritime), les restes osseux d'une jeune femme adulte et d'un enfant de 8 à 9 ans proviennent sans doute d'une sépul-

ture en pleine terre. Une abondante parure en coquillages leur était associée, comme dans les sépultures mésolithiques des îlots de Téviec et d'Hoëdic ; cette parure n'est cependant pas constituée de coquilles entières mais de petits disques façonnés puis cousus sur des vêtements, ou tout autre support en matière périssable. Deux anneaux en roche verte de taille exceptionnelle complètent le dépôt funéraire. La mort de l'individu adulte a été datée par le radiocarbone entre 5200 et 4800 av. J.-C. Fruit d'une découverte fortuite assez mal documentée pour son contexte, cet exemple reste encore bien isolé : on ne connaît guère de comparaison fiable à moins de 400 km à la ronde.

Au cours de la première moitié du V^e millénaire av. J.-C., il n'est plus guère de contrée en Europe occidentale où l'on puisse ignorer l'existence de ces nouveaux moyens de subsistance que sont l'élevage et l'agriculture, à l'exception de quelques zones retirées, montagneuses ou insulaires comme les îles Britanniques ou les Baléares. Il n'est surtout guère de groupe humain dont le fonctionnement n'en ait été sensiblement modifié, quels que soient ses choix économiques. Peu à peu, de nouveaux rites funéraires font leur apparition au sein des sociétés néolithiques. Près des rivages septentrionaux de la Méditerranée, certains défunts sont inhumés dans des coffres en pierre, parfois surmontés de petits tumulus circulaires. D'autres sont déposés successivement sur le sol d'une même grotte. De tels changements affectent aussi des régions beaucoup plus septentrionales, comme le Bassin parisien où l'emplacement de quelques tombes individuelles en pleine terre est désormais ceinturé par de longs fossés périphériques, voire quelques palissades. Une aire réservée au monde des morts est ainsi délimitée, parfois marquée en élévation par un tumulus de plan trapézoïdal, comme celui de la maison des premiers colons de tradition rubanée. La place des morts dans le monde est également en train de changer. L'ouest de la France participe, à sa façon, à ces changements profonds qui affectent le traitement du corps du défunt et induisent le développement des toutes premières architectures funéraires.

PETITS TERTRES CIRCULAIRES, COFFRES
ET SÉPULTURES SOUS DALLE

Dans l'ouest de la France, de petits tertres circulaires de 5 à 7 m de diamètre sont construits au-dessus de l'espace sépulcral, peut-être dès la première moitié du V^e millénaire av. J.-C. De petites dalles disposées en écailles recouvrent parfois la surface du tertre. D'autres dalles peuvent également en délimiter le pourtour ou, dressées à proximité, en signaler l'existence. Ces monuments recouvrent diverses formes d'espaces sépulcraux, légèrement creusés dans le sol ou construits en élévation (fosse en pleine terre, sépultures sous dalle, coffres de forme rectangulaire ou circulaire). Les matériaux de construction sont aussi variés que le bois, la terre ou la pierre.

Dans le nord du Bassin aquitain, certains coffres de pierre semblent définitivement clos, bien qu'ayant reçu plusieurs inhumations successives. La nécropole de la Goumoizière à Saint-Martin-la-Rivière (Vienne) a livré cinq petits coffres enterrés dont certains s'inscrivent

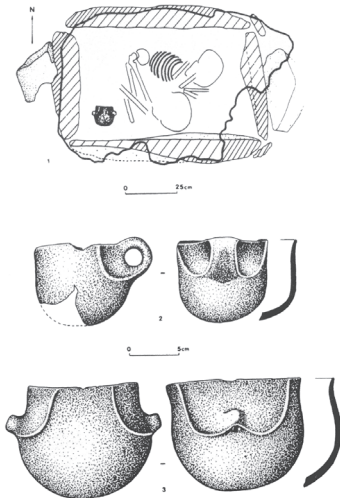


Fig. 3. L'un des coffres de La Goumoizière à Saint-Martin-la-Rivière (Vienne) et deux des vases à embouchure déformée de style Chambon, recueillis dans cette nécropole.

probablement dans un tumulus. Tous sont orientés est-ouest ; ils contenaient un nombre limité d'individus adultes ou immatures, huit au maximum. Seul le dernier inhumé semble en position primaire ; son corps est toujours disposé sur le côté gauche, en position fortement contractée, tête à l'est. Plusieurs datations radiocarbone sur les ossements humains s'échelonnent entre 4900 et 4300 av. J.-C. Trois de ces coffres ont chacun livré une céramique entière à paroi lisse et embouchure déformée, associée dans un cas avec une armature de flèche tranchante à retouche abrupte des bords. Parfois un décor de fines nervures en moustaches part des anses pour rejoindre le bord du récipient. C'est là une caractéristique des céramiques du groupe de Chambon, fruit de la synthèse complexe entre diverses impulsions d'origines tant continentale que méridionale. D'autres coffres de pierre présentent une petite structure d'accès, mais ils ne contenaient, semble-t-il, qu'un seul individu. Au sud de l'embouchure de la Gironde, le coffre du Campet à Saint-Laurent-et-Benon était situé dans la partie médiane d'une énorme butte de sable, dont on ne sait si elle est naturelle ou artificielle. Le coffre est formé par quatre dalles dressées, une sur chaque côté. À l'intérieur de celui-ci, la fouille a livré les restes osseux d'un individu jeune, ainsi qu'une hache polie et deux éclats de silex. La dalle dressée qui forme la paroi orientale, plus courte que son vis-à-vis, laisse l'emplacement d'un petit accès vers l'intérieur du coffre, d'ailleurs bien visible sur les photos prises vers 1900. Cet accès fut ensuite fermé par quelques petites dalles obliques. La couverture est assurée par un amoncellement de pierres calcaires disposées en écailles. Un tel dispositif ébauche très modestement le principe de la voûte en encorbellement ; il reste toutefois sans commune mesure avec le développement que cette dernière prendra au sein de certaines tombes à couloir.

Beaucoup plus au nord, quelques sépultures en fosse du Bassin parisien sont recouvertes par une énorme dalle de couverture pesant parfois jusqu'à 18 tonnes. Elles sont toutes réparties dans un rayon de 20 km autour de Malesherbes dans le Loiret, non loin des sépultures mésolithiques d'Auneau déjà mentionnées. Certaines pourraient également avoir été recouvertes par un petit tertre bas.

L'espace sépulcral est parfois délimité sur deux côtés perpendiculaires par un parement en pierres sèches. Il contient les restes d'un ou deux corps, généralement déposés en position fortement contractée. Autour de la sépulture sous dalle d'Orville (Loiret), une vingtaine d'inhumations individuelles en pleine terre ont été dégagées sur une superficie de 700 m² ; elles ont été datées par le radiocarbone entre 4600 et 4400 av. J.-C. Différents modes d'inhumation semblent ainsi réservés aux défunts d'une même population. La sépulture sous dalle de la Chaise à Malesherbes pourrait être un peu plus ancienne, avec une datation située dans une très large fourchette entre 5600 et 4600 av. J.-C. Plus près de la vallée de la Loire, l'une des deux buttes circulaires du Moulin Violet sur la commune de Petit-Auverné (Loire-Atlantique) correspond à un tertre conservé sur près de 2 m de haut. Il recouvrait un petit espace rectangulaire dont les parois nord-est et sud-ouest étaient constituées de parements en pierres sèches. La couverture était assurée par quatre blocs de quartz « grossièrement taillés » qui s'ajustaient parfaitement les uns aux autres. L'espace rectangulaire ainsi couvert ne mesurait guère plus de 0,60 m de haut. Le sol était constitué par un plancher en bois dont l'écorce était encore visible au moment de sa découverte. Deux vases ont été recueillis contre les parois, dont l'un présentait une ouverture elliptique comme ceux de style Chambon, si l'on en croit la relation du fouilleur. Une telle description n'est pas très éloignée de celle des sépultures sous dalle du Loiret, attribuées au groupe de Cerny, si ce n'est qu'ici la fosse a été aménagée au sein d'un tertre circulaire et non pas creusée dans le sol.

Ces curieux vases aux parois lisses et à l'embouchure déformée font également partie de dépôts funéraires associés à de petits tertres circulaires en Bretagne. On les retrouve tant dans des inhumations en fosse, comme celle de la Croix-Saint-Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) et du Souc'h à Plouhinec (Finistère), que dans des sépultures en coffre, comme celles du Bois du Latz ou de Kervinio à Carnac (Morbihan). Quelques armatures tranchantes à retouche abrupte des bords les accompagnent parfois. Fouillé en 1881, le tertre circulaire du Bois du Latz à Carnac scellait un espace sépulcral construit en élé-

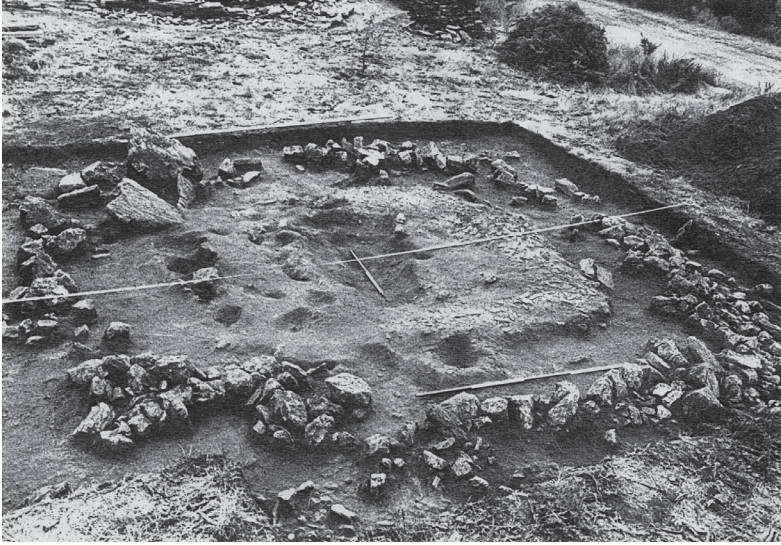


Fig. 4. Sépulture de la Croix-Saint-Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) ; une fosse centrale contenant deux vases à embouchure déformée était ceinturée par une construction dont seuls subsistent l'emplacement des poteaux en bois. L'ensemble fut ensuite recouvert une chape de terre et sa couronne de pierres.

vation ; celui-ci était délimité par sept petites pierres dressées et recouvrait « un blocage circulaire de pierres de différents volumes jointes sans ordre, mais simulant la forme d'une ruche d'environ 4,5 m de diamètre ». Le blocage ceinturait un coffre rectangulaire qui semble avoir été couvert par des blocs disposés en écailles. Nous retrouverons de petites structures comparables, souvent circulaires, dans de nombreux tertres allongés du Morbihan et jusque sous l'énorme masse du tumulus Saint-Michel à Carnac. Un autre tertre bas de forme circulaire a été retrouvé sous le cairn des dolmens du Souc'h, à la pointe du Finistère. Il est surmonté par une couverture de pierres plates disposées en écailles, et mesure 5 m de diamètre. Ici, il ne recouvre qu'une fosse centrale creusée dans le sol sur 20 à 30 cm de profondeur. Les parois de cette dernière sont délimitées par quelques dalles plantées de

chant. La datation radiocarbone obtenue sur un charbon de bois recueilli dans la fosse situe cette sépulture entre 4530 et 4360 av. J.-C. La probable sépulture en fosse de la Croix-Saint-Pierre correspond sans doute au monument funéraire le plus ancien dégagé sur ce site dont nous reparlerons à plusieurs reprises. Ici, le ou les défunts avaient d'abord été déposés sous le sol d'une petite construction en bois de forme plutôt circulaire. Cette dernière mesure 4 m de diamètre. Peut-être doit-elle être interprétée comme une maison des morts : son plan n'est pas sans rappeler celui de l'habitation circulaire découverte beaucoup plus au sud sur le site néolithique ancien des Ouchettes à Plassay (Charente-Maritime). À la Croix-Saint-Pierre, les vestiges de cet ensemble funéraire étaient enfouis sous un tertre de 8 à 9 m de diamètre, ceinturé par une couronne de pierre.

ENGLOS FOSSOYÉS ET TERTRES ALLONGÉS

Le tertre des Fouillages, dans l'île de Guernesey, recouvre un petit coffre ceinturé par un massif circulaire de pierres sèches circulaire qui mesure un peu moins de 2 m de diamètre. L'ensemble, qui ne fait guère plus de 1 m de haut, pourrait présenter quelques similitudes avec certains des petits monuments circulaires présentés dans le chapitre précédent. À l'ouest, un empierrement circulaire de 1,60 m de diamètre jouxte le dispositif précédent. Une telle association n'est pas sans rappeler les structures funéraires dégagées à Téviéc et Hœdic, celles que nous décrivons sous le tumulus du Moustoir à Carnac, voire, plus curieusement, celles de la nécropole Montbolo de Caramany dans l'Aude, pourtant fort éloignée. Aux Fouillages, la construction d'un tertre de plus de 20 m de long allait ensuite recouvrir l'ensemble ; deux coffres ont été aménagés, sans doute successivement, à son extrémité orientale.

Près d'une centaine de tertres bas allongés sont répertoriés sur le pourtour du Mor-Bras, vaste baie maritime abritée par une série d'îles en avant du littoral morbihanais, entre les presqu'îles de Quiberon et de Guérande, mais aussi dans l'arrière-pays (landes de Lanvaux, région de Saint-Just), ainsi que dans le pays de Retz au sud

de la Loire. D'autres sont connus en Normandie ou dans le centre-ouest de la France, jusqu'au sud de la Gironde. Exploré dès la fin du XIX^e siècle, le tertre trapézoïdal du Mané-Pochat à Carnac mesure 35 m de long. Il est délimité par un parement en pierres sèches, conservé sur 0,5 m à 0,7 m de haut. C'est la première fois que nous rencontrons de telles façades construites qui constitueront l'une des originalités du mégalithisme de l'ouest de la France, comme plus tard du Midi ou des îles Britanniques. Ce tertre recouvre deux petites constructions circulaires, une située en position axiale, près de son extrémité occidentale, l'autre près du parement nord au milieu de sa longueur. « La première, de 4 m de diamètre, est grossièrement bâtie en pierres sèches, toutes rougies par l'action d'un feu violent. Elle affecte la forme d'une voûte, de 0,80 m de hauteur, remplie de terre onctueuse et très noire », selon la description de J. Miln. Toujours à Carnac, le tertre de Mané Hui dépasse 80 m de long. Celui de Kerlescan, accolé aux alignements du même nom, atteint une centaine de mètres. Tout près de là, la nécropole du Manio comptait six monuments de ce type ; le plus méridional d'entre eux est surmonté par quelques-unes des files de menhirs des alignements de Kermario, qui sont donc postérieures.

Le plan trapézoïdal de la plupart de ces monuments a souvent été comparé à celui des maisons du Néolithique ancien de tradition rubanée. Une légère dissymétrie axiale du plan de la maison Ville-neuve-Saint-Germain du Haut-Mée à Saint-Étienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) se retrouve effectivement au Mané-Pochat, comme au Mané-ty-Ec à Carnac ou à Lannec-er-Gadouer à Erdeven (Morbihan). Le vieux sol sur lequel a été construit ce dernier a livré les vestiges de plusieurs occupations du Mésolithique et du Néolithique moyen, dont du mobilier attribué par S. Cassen à une phase ancienne des céramiques de style Castelic. Cet horizon a été situé par le radiocarbone entre 4690 et 4330 av. J.-C. Un alignement curviligne de trous de piquets y marque d'abord l'existence d'une petite construction en bois dont le sol était recouvert de poudre d'ocre, à l'emplacement de la future chambre funéraire en dalles de pierre. Cette dernière, de forme polygonale, est implantée dans une fosse.

Une unique dalle de plancher repose au niveau du paléosol extérieur, soit à mi-hauteur de certains orthostates. Le mobilier recueilli sur cette dalle comprend notamment quelques graines de céréales, de la parure, une lame de hache en fibrolite, une coupe en céramique au fond décoré. Un charbon de bois de résineux associé est daté par le radiocarbone entre 4440 et 4110 av. J.-C. Faute d'avoir démonté la dalle de sol, on ignore si la fosse sous-jacente contient effectivement les restes d'une sépulture individuelle comme le suggère l'auteur ; trois haches polies proviennent néanmoins de son remplissage. L'ensemble est recouvert d'une couche de vase, initialement ceinturée par un parement en pierres sèches. Ce dernier est lui-même étroitement circonscrit par un fossé en forme d'épingle à cheveux, comme nombre d'enclos fossoyés que nous décrirons plus loin. Le tertre de Lannec-er-Gadouer mesurait alors 35 m de long ; il sera finalement rallongé de 5 m vers l'ouest, avec un fossé périphérique continu.



Fig. 5. Long tumulus d'Er-Grah à Locmariaquer (Morbihan), vue générale depuis le sud : au premier plan, l'extension secondaire à noyau limoneux et, au fond, le cairn primaire contenant le caveau.

Fig. 6. Nécropole de La Jardelle à Dissay (Vienne). Fossé d'implantation d'une palissade interrompue à l'est et ceinturant une aire allongée. La fosse sépulcrale est implantée sur l'axe central du monument. Un monument circulaire a ensuite été construit à l'emplacement du précédent.

Entre Loire et Gironde, quelques tertres atteignent des dimensions au moins équivalentes à celle des plus grands monuments de Bretagne. La Tombe de la Demoiselle au Thou (Charente-Maritime), aujourd'hui détruite, mesurait de 100 m à 120 m de long pour seulement 9 m de large et 2,6 m de haut. Le tertre du Crucheau à Sainte-Lheurine (Charente-Maritime) mesure une centaine de mètres de long pour 30 m de large et 4 m de haut à son extrémité nord-orientale, mais seulement 10 m de large à son extrémité orientale. Sa masse est structurée par des mottes de gazon empilées comme le seront les pierres sèches des parements ceinturant certains cairns mégalithiques de la région ; Le Crucheau pourrait recouvrir un tertre bas antérieur, bordé par un fossé périphérique. Orientée est-ouest, la Motte des Justices, à Thouars (Deux-Sèvres), atteint la dimension exceptionnelle de 180 m de long, pour une largeur de seulement 13 m à l'est et 10 m à son extrémité occidentale. Elle est également limitée par un parement et un fossé périphérique continu, tout comme le tertre de Péré C à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres), plus petit. Le coffre axial de ce dernier était initialement contenu dans un petit monument en pierres sèches, de 4 à 5 mètres de côtés seulement qui fut ensuite intégré dans une construction presque carrée de 9 m de long pour 7 m de large. L'espace funéraire débouchait alors sur la façade orientale du monument par une entrée en V, plusieurs fois remaniée. Dans l'axe de cette entrée se dressent deux forts poteaux en bois auprès desquels furent déposés quelques récipients carénés à parois lisses. Puis l'adjonction à l'est d'une nouvelle masse de terre scelle définitivement l'accès à l'espace sépulcral. L'ensemble se présente désormais comme un tertre de 23 m de long contenant un coffre définitivement clos, lui-même ceinturé par une chemise de pierres circulaire, située au tiers de la longueur du monument à partir de l'ouest. Ce dernier état correspond à la description de nombreux tertres néolithiques fouillés peut-être un peu rapidement au début du xx^e siècle. Les ossements humains d'au moins trois individus recueillis dans le coffre ont été datés par le radiocarbone entre 4360 et 4240 av. J.-C., comme les outils en os rejetés dans le fond du fossé. Peu de temps après, l'en-

semble a été recouvert par la construction d'un tumulus trapézoïdal de 100 m de long qui contient au moins deux chambres mégalithiques desservies par un couloir d'accès nettement individualisé.

Le caveau central du monument d'Er-Grah à Locmariaquer (Morbihan), ceinturé d'une masse de pierres sèches circulaire, s'inscrit également dans une construction trapézoïdale de 3 m de long, également en pierres sèches. Comme à Péré C, un passage non couvert permettait dans un premier temps d'accéder à l'espace funéraire. Il débouchait également à l'est, mais sur l'une des façades allongées du monument. Puis, cette entrée a été définitivement obturée et dissimulée par la construction de nouveaux parements, enveloppant les précédents. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'ensemble du monument a été considérablement allongé vers le nord et le sud par l'adjonction de tertres parementés de forme trapézoïdale, pour atteindre 140 m de long. La reconnaissance d'un dispositif d'accès à l'espace funéraire est un élément essentiel en ce qu'il rappelle, dans une certaine mesure, le couloir qui dessert la chambre de tombes mégalithiques.

En Normandie, le fossé périphérique au tertre de Sarceaux montre un net renflement dans son tiers oriental qui aboutit à une interruption à cette extrémité du monument. Un tel plan est presque superposable à celui de nombreux enclos fossoyés découverts dans le centre du Bassin parisien, où la nécropole de Passy (Yonne) sert de référence. Dans le Poitou, il est également comparable à celui de l'un des enclos fossoyés de la nécropole de La Jardelle à Dissay (Vienne). Là, les clichés aériens montrent trois enclos allongés, dont deux ont été fouillés. Ils sont parfois recoupés par des enclos circulaires de 15 m à 25 m de diamètre. Ces fossés servaient à caler une palissade ceinturant peut-être la masse d'un tertre aujourd'hui arasé. Les deux enclos allongés (A et B) de La Jardelle mesurent respectivement 35 m et 25 m de long. Dans les deux cas, une fosse axiale contenait les vestiges d'une chambre funéraire dont les parois étaient constituées de dalles verticales, reposant, au moins dans un cas, sur une sablière en bois. Quelques restes osseux mal conservés d'au moins un individu ont été recueillis dans chacune

des deux chambres. Dans un deuxième temps, un enclos circulaire de 24 m de diamètre a été surimposé à l'extrémité orientale du monument A ; il présente deux interruptions en vis-à-vis, à l'est et à l'ouest. Sur le même site, l'ensemble D comprend deux enclos concentriques et plusieurs fosses sépulcrales. Une pierre dressée s'élevait à l'extérieur, à 3 m en face de l'entrée. Le remplissage de cet enclos est recouqué par une fosse contenant les vestiges d'un petit espace funéraire, probablement en bois. Les différents enclos circulaires ou allongés que nous venons de décrire ont tous été construits au cours de la seconde moitié du V^e millénaire av. J.-C.

Mais l'histoire des monuments de Dissay se poursuit tout au long du IV^e millénaire av. J.-C. Dans l'enclos circulaire le plus interne de l'ensemble D une autre fosse sépulcrale contenait les restes d'une dizaine d'individus décédés entre 3630 et 3350 av. J.-C. Une armature tranchante de type Sublaines et les fragments d'au moins deux vases de type « pot de fleur » du Néolithique récent ou final leur sont associés. Un coffre enterré à l'intérieur d'un autre monument circulaire contenait les restes de neuf adultes et d'au moins neuf enfants dont les ossements ont livré une date radiocarbone comprise entre 3960 et 3760 av. J.-C. Cette utilisation au cours du Néolithique moyen est confirmée par le mobilier associé. Cela nous rappelle qu'à Sarceaux, deux os de bovidés recueillis dans le fond du fossé périphérique ont également été datés de la première moitié du IV^e millénaire av. J.-C. par le radiocarbone.

D'autres structures fossoyées ont été repérées par photographie aérienne sur les bords du Marais poitevin. Celles de Mouzeuil-Saint-Martin (Vendée), d'Aiffres ou de Saint-Rémy (Deux-Sèvres) ne dépassent guère 40 m à 80 m de long. Par contre, celle du Fort à Brûlain (Vendée), interrompue à son extrémité orientale, atteint 250 m de long pour 35 m de large. En Normandie, les nécropoles de Rots et de Fleury-sur-Orne ont livré des structures similaires. Outre un enclos circulaire de 35 m de diamètre, cette dernière comprend onze enclos allongés de 10 m de large en moyenne pour une longueur qui peut atteindre 350 m dans le cas du monument 1. La sépulture axiale de ce dernier contenait les restes d'un unique individu

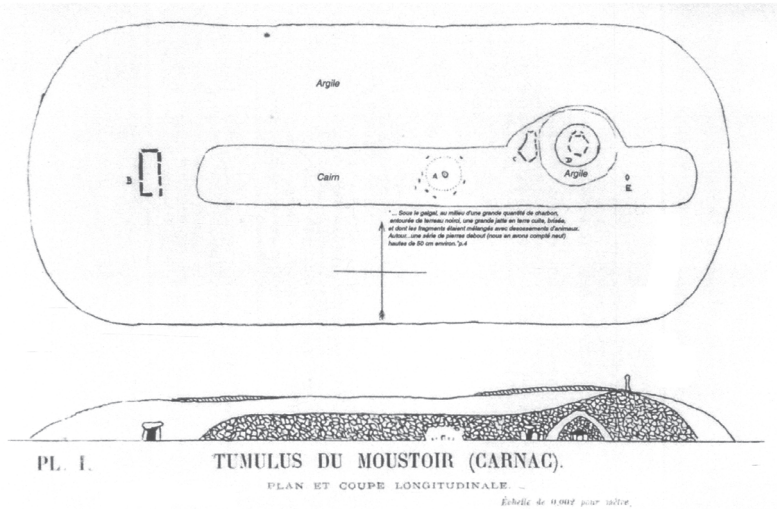


Fig. 7. Le Moustoir à Carnac (Morbihan). Alternance de constructions en pierres sèches et de couches de vases successives qui suggèrent l'existence de plusieurs monuments superposés.

allongé sur le dos ; neuf armatures tranchantes ont été recueillies autour du crâne et les restes de cinq ovi-caprinés se trouvaient à gauche du défunt, séparés de ce dernier par un effet de paroi qui suggère l'existence d'éléments en matière périssable. Orientés selon une direction globalement est-ouest, ces enclos allongés semblent converger vers une petite nécropole mégalithique située une centaine de mètres à l'est. Reconnue très récemment, elle comporte cinq petits monuments en pierres sèches, sans doute circulaires. On ignore pour l'instant si ces deux types de monuments très différents sont au moins partiellement contemporains, ou s'ils correspondent à deux grandes phases d'occupation distinctes dans le temps.

Les monuments allongés de Rots (Calvados) mesurent environ 150 m de long pour 10 m à 15 m de large en moyenne. Dans tous les cas, ils présentent une ou plusieurs sépultures axiales en fosse qui correspondent à l'inhumation d'un ou deux individus tout au plus.

C'est pourquoi ce type de monument a parfois été présenté comme un terme de passage entre la sépulture individuelle en fosse du néolithique ancien et le monumentalisme funéraire du Néolithique moyen. Les fossés périphériques sont continus ; ils suivent un tracé en forme d'épingle à cheveux, fermé à une ou aux deux extrémités. Aucune trace de palissade n'a été identifiée dans le remplissage. Ils diffèrent par le plan de leur extrémité orientale qui peut-être arrondie, rectiligne ou légèrement évasée. L'aire délimitée par ce fossé périphérique ne présentait les vestiges d'aucune construction en élévation ; le volume de sédiment extrait n'aurait d'ailleurs pas suffi à l'édification d'un tertre sur l'ensemble de cette superficie. Certains monuments de ce type pourraient avoir été simplement bordés d'un talus périphérique, comme dans les *cursus* britanniques. Quelques monuments de Rots ou de Fleury-sur-Orne présentent un renflement latéral du fossé périphérique à la hauteur de l'une des sépultures axiales, un peu comme si cette dernière avait été d'abord surmontée d'un petit tertre circulaire que le fossé aurait dû contourner. Un tel monument circulaire, pris séparément, aurait d'ailleurs des dimensions fort comparables à celui dégagé sous le dolmen du Souc'h, dans le Finistère. En toute rigueur, la position axiale des tombes ceinturées par un tel dispositif ne garantit pas leur stricte contemporanéité, ni entre elles ni avec le fossé périphérique. Si les enclos de type Passy correspondent effectivement aux plus anciens monuments funéraires du Bassin parisien, dans l'ouest de la France aucun n'a livré de mobilier caractéristique de la culture de Cerny et certains ont fonctionné assurément tout au long du Néolithique moyen, jusqu'au début du Néolithique récent.

QUELQUES GÉANTS COMPLEXES

On a pris l'habitude de désigner sous le terme de « tumulus carnacéens » quelques monuments aux dimensions imposantes, principalement réparties sur les pourtours du golfe du Morbihan. Le plus impressionnant, le tumulus Saint-Michel, à Carnac, mesure 120 m de long pour 60 m de large et 10 m de haut. Une chapelle a été bâtie sur

la plate-forme sommitale, longue de 75 m. La taille de ces monuments résulte généralement de l'énorme couche de vase scellant d'autres constructions bâties en pierres sèches. Dans le cas du tumulus Saint-Michel, cet apport double pour le moins le volume des constructions sous-jacentes. C'est bien là ce qui fait la particularité de ces monuments aux formes variées, car il existe aujourd'hui encore en élévation quelques tumulus beaucoup plus longs comme le tertre de la Motte des Justices à Thouars (Deux-Sèvres), ou tout aussi imposants comme les tumulus de Puitaillé à Arcay (Deux-Sèvres) ou de Tusson (Charente). Le plus grand des trois tumulus allongés de Tusson, intact, mesure au moins 120 m de long pour plus de 10 m de haut. Autant que l'on puisse en juger, ces géants du Centre-Ouest semblent totalement construits en pierres sèches, à la différence de leurs homologues de la région de Carnac. Ces derniers attirèrent très tôt l'attention des premiers archéologues, au moins dès les années 1860. À la lecture des comptes rendus de fouilles de l'époque, souvent sommaires et parfois contradictoires, il nous semble aujourd'hui que ces tumulus carnacéens résultent pour la plupart d'une histoire architecturale complexe.

Ils recouvrent des espaces funéraires qui ont en général été présentés comme totalement clos, car retrouvés comme scellés au cœur d'une masse imposante. Pourtant, tous ces caveaux présentent une structure d'accès, plus ou moins clairement identifiée par les fouilleurs. Il fut un temps où ils débouchaient vers l'extérieur, et rien ne permet en fait d'affirmer qu'ils soient restés ouverts moins longtemps que certaines chambres mégalithiques desservies par un couloir d'accès. Leur mode de construction est parfois assez singulier. Par exemple, les parois du caveau central du tumulus Saint-Michel sont par endroits composées de très grosses dalles empilées horizontalement débordant légèrement les unes des autres vers l'intérieur du caveau comme pour mieux soutenir la dalle de couverture. On retrouvera un tel procédé dans nombre de monuments mégalithiques lorsque l'inclinaison des orthostates, ou leur courbure naturelle, ne contribue pas suffisamment à restreindre l'espace couvert par la dalle de toit. D'où l'idée, parfois émise, que certains de ces

caveaux puissent être considérés comme autant de prototypes des dolmens à couloirs et chambres circulaires ou quadrangulaires.

À Tumiatic comme au Mané-Lud quelques ossements humains témoignent de l'exposition d'au moins un corps sur le sol du caveau. Il arrive également que le défunt soit inhumé sous le dallage de la pièce, comme d'autres furent enterrés dans la fosse recouverte par la maison funéraire en bois de la Croix-Saint-Pierre et peut-être sous la dalle de sol du coffre de Lannec-er-Gadouer. R. Galles interprète les débris osseux recueillis sous le dallage du caveau central du tumulus Saint-Michel comme appartenant à un seul individu allongé sur une planche ou dans un cercueil, selon un axe est-ouest. Dans ce cas, la pièce qui s'élève au-dessus de la sépulture pourrait ne pas avoir connu de fonction strictement sépulcrale. C'est là que furent recueillis, posés sur le dallage, 13 grandes haches polies en jadéite, 26 petites haches en fibrolite, 101 perles et 9 pendeloques en roches vertes. Dans le caveau du Mané-er-H'roeg, l'essentiel du dépôt funéraire, composé de 101 haches polies, était placé dans un petit compartiment également aménagé sous le dallage, alors qu'une magnifique hache polie et un anneau-disque ont été recueillis sur son sol. Les matériaux utilisés pour la confection de ces objets de prestige viennent parfois de fort loin ; des Alpes pour les haches en jadéite, ou de la péninsule Ibérique pour les perles en variscite. De tels objets n'ont guère été retrouvés qu'en contexte funéraire, si bien qu'ils restent difficiles à dater à partir des seules données locales.

On sait très peu de chose des monuments qui initialement recouvraient ces caveaux. Partout, ils semblent totalement construits en pierres sèches, à la différence des tertres dont seule la façade présente un tel appareillage. Au Mané-Lud, « la couche de pierres s'élève, puis se bombe en conoïde, de manière à former un galgal semblable à tous ceux que nous connaissons, mais qui, circonstance exceptionnelle, se trouve ici englobé de toute part dans l'énorme tombelle de vases dont il occupe à peu près le milieu » (Galles et Mauricet, 1864). Ce cairn central semble également circulaire au Moustoir, comme peut-être à Tumiatic ou sous le tumulus Saint-Michel. Il mesurait environ 6 m de diamètre au Moustoir, environ 10 m de diamètre pour 2,60 m de



Fig.8. Grande hache en jadéite (Mané-er-H'roeg).

haut au Mané-Lud ; ces dimensions sont comparables à celles de la plupart des monuments circulaires qui recouvrent une chambre circulaire couverte en encorbellement et son couloir d'accès.

Au Moustoir, le monument que nous venons de décrire est ensuite scellé par une première couche de vase, puis recouvert par une construction beaucoup plus vaste. Également en pierres sèches, elle ne mesure pas moins de 60 m de long. Ce nouveau monument est très effilé, comme le sont, dans un autre registre, nombre d'enclos fossoyés de type Passy. Il mesurait seulement 7 m de large dans sa partie médiane. À cet endroit, la masse de pierres sèches, conservée sur 3 m de haut, s'arrondissait en « berceau cylindrique » ; ce pourrait être une indication sur les volumes externes du monument au sein duquel un second espace funéraire est construit. On ne sait trop si le noyau en pierres sèches allongé qui constitue l'armature centrale du tumulus Saint-Michel correspond également à une seconde phase architecturale. Notons simplement qu'il mesure une centaine de mètres de long comme le tumulus de Mané-er-H'roeg.

Les dolmens situés en position polaire dans les tumulus carna-

céens ne seront construits que dans un second temps, après l'apport d'une masse considérable de vase. Au Mané Lud, comme au Moustoir, ces chambres quadrangulaires aux parois mégalithiques sont noyées dans la vase qui les recouvre totalement, sans aucun cairn périphérique. Il en va de même pour le couloir d'accès, lorsque ce dernier a été reconnu ; on se demande alors s'ils n'ont pas connu des tribulations similaires à celles démontrées pour le dolmen Petit de Changé à Saint-Piat, en Eure-et-Loir. Un dolmen occupe également l'extrémité orientale du tumulus Saint-Michel ; il a livré au moins une céramique du Néolithique moyen. D'après Z. Le Rouzic, la construction du dolmen est postérieure à la mise en place des premières couches de vase marine qui en interdisaient ensuite l'accès. Un tel processus aurait donc été achevé sans doute bien avant le milieu du IV^e millénaire av. J.-C.

En définitive la diversité des rites funéraires pratiqués dans ces grands tumulus allongés, pour le peu que nous en sachions, semble à l'image de celle rencontrée dans les espaces sépulcraux des formes architecturales précédentes. L'exposition du corps dans une pièce construite au-dessus du sol est loin d'être la seule norme admise. Si l'on juge utile de ménager un accès à la pièce, peut-être pour garder un contact avec le défunt parfois enterré sous le sol du caveau, ce n'est pas forcément pour introduire de nouveaux corps ni pour prélever ou remanier ultérieurement les ossements de celui ou de ceux qui y ont été déposés. Plus généralement, si quelques idées directrices communes ont jamais présidé à l'émergence des tout premiers monuments funéraires dans l'ouest et le centre-ouest de la France, on est surtout frappé par la diversité des pratiques funéraires et des formes architecturales à travers lesquelles elles s'expriment, au moins dès le milieu du V^e millénaire av. J.-C. Somme toute, cela n'est peut-être pas si surprenant. N'est-ce pas l'une des caractéristiques des processus de néolithisation pour cette partie de la façade atlantique que d'avoir gardé l'empreinte d'influences multiples et successives provenant de traditions culturelles rarement aussi diverses en

Europe occidentale ? Lieu de synthèse, l'ouest de la France témoigne aussi de la créativité propre à ces cultures extrêmement dynamiques.

De fait, entre le petit monument en bois de la Croix-Saint-Pierre, les sépultures sous dalle du Loiret, le tertre de Lannec-er-Gadouer, l'énorme butte de Tumiach et les enclos très allongés du Poitou ou de Normandie, il y a des différences d'échelle et de conception considérables. Leur principal point commun réside dans la volonté d'établir un obstacle délimitant et isolant un espace consacré contenant une à plusieurs sépultures. Ce peut être un fossé périphérique, une palissade, un talus ou un tertre, voire une énorme masse de vase. Ces dispositifs lorsqu'ils sont regroupés forment non plus quelques cimetières mais de véritables nécropoles. De telles cités des morts sont élevées au-dessus du sol, au même titre que celles des vivants, et semblent parfois construites à l'image du village de leurs propres ancêtres. Le monde des morts, ainsi matérialisé, empiète pour la première fois sur le territoire des vivants et s'en dissocie à la fois. La mise en place de nombre de ces dispositifs monumentaux scelle à jamais l'accès aux espaces sépulcraux, quels que soient leurs modes de fonctionnement préalable. Ce dernier point différencie ces monuments de ceux qui contiennent des chambres mégalithiques desservies par un couloir d'accès, car seul ce dernier permet une communication pérenne entre les espaces funéraires et le monde des vivants. Quelques dolmens à couloir pourraient d'ailleurs être aussi anciens que les monuments précédemment décrits, et participer ainsi très tôt à ce foisonnement initial plus qu'ils n'en résultent directement.

Les dolmens à couloir

Les grosses dalles assemblées qui constituent l'armature de nos dolmens ont de tout temps frappé l'imagination. Leur agencement semble défier les lois élémentaires de la gravité, à l'image de ces chaos de blocs naturels qui pointent sur les crêtes ou tapissent quelques vallons des pays granitiques. Leur taille impressionne par l'effort consenti pour ériger et déplacer de tels blocs, sitôt que l'on a compris qu'il s'agit là d'une entreprise humaine. Cependant, ces dolmens ne constituent guère que le squelette d'édifices dont l'aspect extérieur était initialement très différent. Ceux qui ont le mieux résisté aux injures du temps sont enfouis sous de petites buttes artificielles dont les plus imposantes marquent, aujourd'hui encore, le paysage environnant. Des auteurs du XIX^e siècle, parmi les premiers à rendre compte de leurs découvertes, ont d'ailleurs utilisé abusivement le terme de « grottes » pour désigner de telles chambres construites en élévation. Si la plupart de ces buttes protectrices sont maintenant couvertes de végétation, à l'époque du Néolithique dans nos régions elles présentaient une façade minérale, appareillée et parfois monumentale. De tels édifices sont construits pour marquer l'imagination de ceux qui restent et de leurs descendants. Lorsque les conditions de conservation sont favorables on y a presque toujours retrouvé quelques ossements humains, souvent dans le plus grand désordre apparent. Fréquemment, les espaces funéraires débouchent plus ou moins directement sur la façade externe. Comme dans les monuments que nous venons de décrire au chapitre précédent, ils seront alors souvent condamnés par une destruction, un incendie ou un colmatage de l'accès. Lorsque les espaces funéraires sont reliés à l'extérieur par un passage étroit et surbaissé bien individualisé, le terme de « dolmen à couloir » s'est peu à peu imposé ; ce sont ces derniers

monuments que nous envisageront maintenant, réservant les autres types pour le chapitre suivant.

L'aménagement d'un couloir permet d'accéder aux espaces funéraires longtemps après l'édification d'un monument construit en quelque sorte pour l'éternité. Même lorsque cette architecture est modifiée et même si de nouveaux espaces funéraires sont ajoutés, on prend garde à ne pas occulter l'accès aux chambres précédentes ; certaines fonctionneront, au moins par intermittence, pendant plus de deux millénaires. L'existence du couloir rend compte d'un lien étroit et durable entre le monde des vivants et celui réservé aux morts, tout en isolant la chambre dans les entrailles d'une colline construite par l'homme. Très tôt, dans l'ouest de la France, cette colline présente un plan géométrique et des parois subverticales, peut-être à l'image d'une maison pétrifiée. Par le couloir, on introduira les corps ou quelques restes d'individus différents qui seront successivement déposés sur le sol de la chambre. Est-ce là le sort de tous les morts de la communauté ? Sans doute pas. Signe d'une hiérarchisation sociale croissante, ces tombes monumentales étaient-elles réservées à quelques personnages ou lignages importants pour qui elles auraient été construites ? Étaient-elles destinées à engranger symboliquement quelques-uns des fruits d'une récolte passée pour mieux assurer la survie des générations futures, quitte à puiser dans ce grenier symbolique lorsque le besoin s'en faisait sentir ? Les ossements humains, vestiges matériels de ce qui fut un être vivant, sont désormais accessibles et pourront être à l'occasion rangés, prélevés ou manipulés. Nous pouvons du moins observer que l'intégrité corporelle du défunt n'est plus systématiquement respectée. Il ne s'agit pas là d'un acte anodin tant le traitement du corps humain est lié à notre conception de l'individu et du monde qui l'entoure. Un nouveau rapport au temps s'installe où les vies de chacun ne s'égrènent plus les unes après les autres mais s'intègrent dans une longue chaîne continue.

Certains de ces monuments, parmi les plus impressionnants, réservent une place si disproportionnée à quelques espaces funéraires de taille réduite qu'il est toutefois permis de douter de leur caractère

exclusivement funéraire. D'autres, de taille beaucoup plus modeste, tendent à se réduire aux superstructures nécessaires au maintien en élévation des espaces internes. Assurément, tous n'ont pas connu exactement la même fonction. Chacun résulte également d'une histoire particulière, parfois complexe et souvent insoupçonnée auparavant. Celui-ci, agrandi à maintes reprises, connaîtra plusieurs formes architecturales successives, pour y loger de nouveaux espaces funéraires, unifier en son sein ceux qui ont déjà été construits ou simplement en changer la forme, sans doute passée de mode. Celui-là restera intact, comme fossilisé, alors qu'autour se construisent les nouveaux monuments d'une véritable nécropole mégalithique. Si les archéologues ont passé près de cent cinquante ans à tenter de décrire et de classer les éléments mégalithiques qui constituent l'armature des chambres funéraires, il n'y a pas si longtemps qu'ils tentent d'appréhender ces monuments dans leur globalité. Pourtant, dès le début du XIX^e siècle, quelques découvertes exceptionnelles, comme celles du tumulus de La Hogue en Normandie, avaient permis de reconnaître l'existence, au sein de ces buttes artificielles, de véritables chambres funéraires, ici construites exclusivement en pierres sèches. Durant la seconde moitié du siècle suivant, on apprit également à identifier les parements qui délimitent et structurent l'ensemble de la construction. Dans les îles Britanniques, il faut attendre les années 1930 pour voir de tels monuments étudiés de façon véritablement exhaustive. En Bretagne, les fouilles menées par P.-R. Giot à partir des années 1950, notamment à Barnenez (Ploueroch, Finistère), constituent un tournant de ce point de vue. Dans le Centre-Ouest et en Normandie, ce sera l'œuvre de chercheurs comme R. Joussaume ou E. Lagnel, à partir des années 1970. Les sols calcaires de ces régions ont remarquablement conservé les restes osseux, ce qui n'est pas le cas en Bretagne ; notre connaissance des rites funéraires s'en est trouvée accrue d'autant. Seule une fouille minutieuse permettra de préciser le plan au sol, les dimensions et les caractéristiques architecturales du tumulus comme des espaces funéraires qu'il renferme. Entre Loire et Gironde, seule une vingtaine de sites ont livré de telles informations, pour environ sept

cents monuments mégalithiques répertoriés, mais pas tous conservés jusqu'à aujourd'hui. C'est dire à quel point il est difficile de généraliser à partir d'observations aussi parcellaires. À ce stade de la recherche chaque nouveau monument étudié apparaît un peu comme un cas particulier, d'autant que la plupart ne sont plus que des ruines dont nous connaissons très mal les volumes en élévation.

TUMULUS CIRCULAIRE CONTENANT UN OU DEUX COULOIRS D'ACCÈS

De la vallée de la Charente à la Normandie et jusqu'à la pointe du Finistère, on retrouve quelques petits monuments circulaires, presque identiques, malgré la nature différente des matériaux utilisés. Absents des régions limitrophes comme le sud de la France, le Massif central, le Bassin parisien ou le sud de l'Angleterre, ils contribuent à forger l'identité du mégalithisme dans l'ouest de la France. La plupart de ces monuments ne dépassent pas une quinzaine de mètres de diamètre : tout juste de quoi maintenir en élévation la voûte en encorbellement de la chambre funéraire, elle-même de plan circulaire, polygonal ou quadrangulaire. Cette dernière occupe généralement une position centrale au sein du cairn ; elle mesure entre 3 m et 5 m de diamètre. Le couloir débouche directement sur la façade circulaire, généralement au sud-est, apparemment sans aucun dispositif architectural destiné à mettre cette entrée en valeur.

La voûte en encorbellement du premier monument circulaire construit sur l'île Carn (Finistère) est exceptionnellement conservée sur toute sa hauteur. Elle commence à 1 m au-dessus du sol et présente une forme hémisphérique coiffée par un tronc de cône irrégulier dont l'axe est voisin du centre géométrique de la chambre. Une dalle horizontale un peu plus importante coiffe la structure à environ 3 m de hauteur. Le volume interne de la chambre mesure ainsi 10 m³, alors que celui de son bref couloir d'accès est de l'ordre de 2 m³. Les parois de la chambre sont construites exclusivement en pierres sèches, comme celles du couloir. Cinq dalles horizontales assurent la couverture de ce dernier. L'histoire architecturale des

monuments F de Bougon (Deux-Sèvres) et de Vierville (Manche) commence également par la construction de tels édifices. De forme ovale, le tumulus F0 de Bougon mesure une dizaine de mètres de diamètre. Les restes osseux les plus anciens recueillis à la base du comblement de la chambre correspondent à deux adultes et un enfant dont la mort est datée par le radiocarbone entre 4930 et 4530 av. J.-C. ; à moins qu'il ne s'agisse de reliques introduites postérieurement, on peut penser que la construction du monument F0 date également du milieu du V^e millénaire av. J.-C., au même titre que certains coffres, tertres et structures de type Passy. L'un au moins des seize individus adultes ou des douze enfants inhumés dans la chambre A du monument de Vierville est décédé à peu près à la même période.

Les cinq petits monuments circulaires de la nécropole de la Bruyère-du-Hamel (Calvados) possèdent tous des chambres circulaires. L'espace situé au débouché du couloir est vide de dépôts funéraires. Les corps, déposés les uns à côté des autres, occupent le fond et les côtés de la chambre. Les sujets sont tous placés en décubitus dorsal, avec les membres en position fléchie, voire contractée. Il ne semble pas y avoir de sélection en fonction du sexe ou de l'âge des personnes inhumées. Le mobilier funéraire se limite à quelques objets de parure (dentales, littorines et pourpres perforés, perles discoïdes en schiste ou en calcite) et peut-être une armature tranchante dans le tumulus B. Le monument d'Ernes (Calvados) fait également partie de cette nécropole ; comme celui des Cous à Bazoges-en-Pareds (Vendée), il est ceinturé par plusieurs parements concentriques. Aux Cous, les parois de la chambre et du couloir sont bordées de dalles dressées. Ces dalles se rencontrent dans divers monuments où elles n'ont pas toujours de rôle fonctionnel, comme l'attestent la faible épaisseur et le peu de hauteur de certaines d'entre elles. Leur agencement souligne parfois l'articulation entre les différentes parties architecturales. Deux dalles dressées de taille nettement plus importantes que les autres marquaient ainsi le passage entre la chambre circulaire et le couloir légèrement désaxé du monument de Kermaric à Languidic (Morbihan). Deux autres également de taille imposante,

occupaient curieusement le centre de la chambre circulaire du monument de la Haye à Saint-Gravé (Morbihan).

Le monument de l'Île-longue, à Lamor-Baden dans le golfe du Morbihan, a livré le seul exemple encore en élévation de voûte en encorbellement montée au-dessus d'une chambre quadrangulaire. On suppose que c'était également le cas de l'un des petits monuments circulaires de la nécropole de la Croix-Saint-Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine), comme du monument B1 de Champ-Châlon à Courçon (Charente-Maritime). La chambre de ce dernier contenait les restes de sept à huit individus dont des enfants. Le mobilier associé comprend les fragments d'une coupe à socle, ceux de vases hémisphériques et des armatures tranchantes à bords abattus qui peuvent être attribués au Néolithique moyen. Une datation radiocarbone sur les ossements humains situe cette dernière utilisation du monument entre 4340 et 4005 av. J.-C. ; Elle est presque identique à celle obtenue pour le monument C de La Boixe (Charente), qui contenait une chambre de forme circulaire. Le monument piégé sous le grand tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) présente également une chambre quadrangulaire dans un petit tumulus circulaire. Là cependant, les parois de la chambre, construites exclusivement en pierres sèches, soutiennent une dalle de couverture.

Lorsque deux chambres sont construites simultanément côte à côte, le tumulus prend une forme ovalaire. La plus grande longueur du tumulus est alors perpendiculaire à l'axe des couloirs, toujours parallèles entre eux. C'est ainsi que se présentent le monument A de la Bruyère-du-Hamel (Calvados), le monument I de Larcuste à Colpo (Morbihan) et le premier tumulus de Dissignac (Loire-Atlantique). Avec une dizaine de mètres de large pour une quinzaine de mètres de long, leurs dimensions sont comparables. Dans le premier cas, les deux chambres sont circulaires et sans doute voûtées en encorbellement. À Colpo elles sont polygonales. L'une au moins était couverte d'une grande dalle horizontale reposant sans doute sur une amorce d'encorbellement. À Dissignac, les deux chambres présentent une dalle de couverture. L'une, semi-circulaire, est bien plus grande que sa voisine, de forme rectangulaire. Dans un second temps, le monu-

ment fut agrandi sur une bande 4 m de large sans toutefois occulter le débouché des couloirs qui sont rallongés d'autant. Le monument E de la nécropole de Bougon (Deux-Sèvres) pourrait leur être comparé, au moins dans une forme initiale. Les deux chambres étaient initialement circulaires mais l'une d'entre elles fut transformée, peut-être en sous-œuvre, pour adopter un plan quadrangulaire. Il n'est pas impossible que le plan quadrangulaire du tumulus dans lequel elles s'inscrivent soit également le fruit d'une transformation.

Un tumulus de forme circulaire ou ovale peut aussi recouvrir plusieurs chambres desservies par un seul couloir axial. L'unique couloir du monument II de Colpo dessert six cellules latérales, dont les quatre premières sont situées en vis-à-vis, deux par deux ; c'est là une disposition que nous retrouverons dans les dolmens transeptés. Le cairn primaire de Ty Floc'h à Saint-Thois (Finistère) fut également construit avant la fin du V^e millénaire av. J.-C. De forme circulaire, il mesure environ 10 m de diamètre. L'assise de fondation du parement externe est marquée par de grosses boules de dolérite ali-

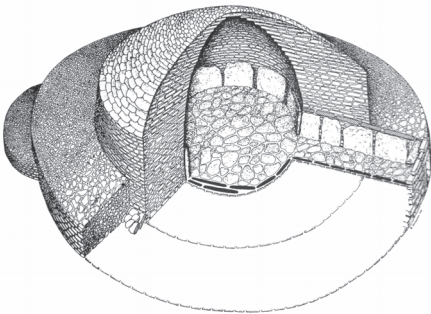


Fig. 9. Monument à couloir et chambre circulaire des Cous à Bazoges-en-Pareds (Vendée).

Fig. 10. Monument à couloir et chambre circulaire de la nécropole d'Ernes, la Bruyère-du-Hamel (Calvados). La masse du monument, structurée par des renforts rayonnants, est limitée par plusieurs parements concentriques.



Fig. II. Dalles échancrées marquant le passage entre le couloir et la cellule latérale du monument B de La Boixe à Vervant (Charente).

gnées qui dessinent son plan au sol, fruit d'un véritable projet architectural conçu au préalable. L'élévation du parement alterne en revanche plaquettes de schiste et boules de dolérite empilées sans ordre apparent. L'extrémité du couloir, marquée par un trilithe, débouche sur un passage transversal qui dessert deux chambres irrégulièrement elliptiques par suite d'un ré-aménagement architectural des espaces internes. Quelques plaques de schiste verticales compartimentent l'aire interne de chaque chambre initialement voûtée en encorbellement. Au moins cinq individus d'âges différents ont été inhumés dans la chambre et le couloir. Certains ossements présentaient des traces d'ustion, mais relativement modérée à côté de celles plus intenses affectant les os d'animaux qui leur étaient associés. Reste à savoir si ces traces de feu sont accidentelles ou si elles

résultent d'une pratique, même occasionnelle, de rites funéraires liés aux incinérations. Quand à la disposition des os humains, elle témoigne assurément de pratiques funéraires assez différentes de celles que nous avons rencontrées dans les monuments de Normandie où l'on semble respecter scrupuleusement l'intégrité corporelle des défunts, déposés les uns à côté des autres au sein de la chambre funéraire. À Saint-Thois en revanche, tout comme dans l'une des chambres du monument de Roch Avel, toujours dans le Finistère, ou dans le monument B1 de Champ-Châlon, on n'hésite pas à manipuler les ossements du défunt, notamment pour les ranger le long des parois. Nous avons déjà reconnu de telles pratiques dans les coffres de la Goumoisière, en Poitou.

Quelques monuments circulaires, moins nombreux, s'individualisent par un diamètre nettement supérieur. Ils mesurent d'une vingtaine de mètres jusqu'à plus de 40 m de diamètre. Les chambres



Fig. 12. Vantaïl en pierre situé au niveau du passage entre le couloir et la chambre du monument de la Motte de la Jaquille à Luxé (Charente).

qu'ils recouvrent, généralement quadrangulaires, font très largement appel à de lourdes dalles qui en assurent notamment la couverture. À la différence des monuments précédents, ces chambres reçoivent très rarement les corps de personnes mortes avant la fin du V^e millénaire av. J-C. Les offrandes qui leur sont associées renvoient également à la première moitié du IV^e millénaire, voire à des périodes plus récentes encore. Le tumulus A de Bougon (Deux-Sèvres) semble contenir une seule grande chambre quadrangulaire compartimentée en deux moitiés à peu près égales et dont les orthostates soutiennent une unique dalle de couverture de près de 90 tonnes. Le façonnage des orthostates soigneusement bouchardés a fait l'objet d'un soin tout particulier. Parfois, une rainure longitudinale permet une parfaite adaptation du bloc adjacent, comme dans la chambre F1 de la même nécropole. L'entrée de la chambre pouvait être fermée par une simple dalle dressée comme à Bougon A, ou dans les monuments de Pierrefitte à Saint-Georges et de la Grosse Perrotte à Luxé (Charente). À la Motte de la Jacquille (Charente), le passage entre la chambre et le couloir de 12 m de long est même marqué par un vantail sculpté dans une fine dalle calcaire, peut-être à l'imitation d'autres exemplaires en bois. Il porte des gonds sculptés tronconiques qui pivotent dans une crapaudine, conservée à l'extrémité de la dalle de seuil. Une embrasure de porte sculptée, constituée de deux dalles échancrées jointives, se retrouve exceptionnellement sur quelques dolmens à couloir de Bretagne, comme celui du Souc'h dans le Finistère. La masse imposante du monument B de La Boixe, de forme circulaire, tranche avec celle plus réduite des petits monuments qui l'entourent. Il contient un seul couloir et une grande chambre quadrangulaire en position centrale. Au fond de cette dernière deux dalles soigneusement échancrées ménagent une ouverture vers une autre chambre, de forme carrée et de dimensions plus réduites. Comme pour la précédente, ses parois, son sol et plafond sont exclusivement constitués de dalles jointives. Deux parements concentriques limitent le tumulus. L'espace qui les sépare est suffisant pour contenir une nouvelle chambre quadrangulaire allongée ; deux dalles échancrées

assurent la communication avec le couloir précédent. Cette dernière chambre fut trouvée vide au moment de la fouille, à la différence des autres espaces funéraires réutilisés au cours du Néolithique final. Était-elle destinée à d'autres fonctions plutôt cérémonielles ?

On s'est posé la même question pour la crypte soigneusement décorée de Gavrinis. Le monument se présente comme une butte tronconique de 50 m de diamètre pour 7 m de haut qui recouvre un cairn quadrangulaire aux angles arrondis dont la façade orientale mesure 30 m de long et dont le parement externe, fortement incliné vers l'intérieur, est conservé par endroits sur près de 4 m de haut. Le couloir mesure 13 m de long, ce qui est exceptionnel. Il dessert une chambre quadrangulaire de taille relativement restreinte (8 m²). Le couloir comme la chambre sont exclusivement constitués de grosses dalles parfaitement ajustées. Certaines ont même été retaillées dans ce but, à l'instar des dalles calcaires des dolmens angoumoisins. Plus tard, des structures en bois seront construites devant la façade (entre 3400 et 2900 av.J.-C), puis détruites par un incendie. L'entrée du couloir est alors définitivement condamnée. Ici, comme sur l'île Carn ou peut-être à Saint-Thois, à Kerleven et Quélarn (Finistère), la condamnation du monument n'interviendra pas avant la fin du néolithique.

La masse considérable de tous ces monuments résulte souvent de plusieurs phases de construction successives, comme ce pourrait être le cas par exemple à La Boixe. Le monument de la Table des Marchands jouxte le grand menhir brisé situé à l'extrémité du tumulus d'Er-Grah sur la commune de Locmariaquer. Dans un premier temps, la chambre polygonale, desservie par un couloir de 7 m de long, s'inscrit au centre géométrique d'un cairn subcirculaire de 18 m de diamètre environ. Puis on a élargi l'ensemble de la construction, qui mesure aujourd'hui environ 30 m de diamètre. Le parement qui en limite le pourtour est largement décentré par rapport à l'emplacement de la chambre funéraire. Ici, il semblait apparemment important que le couloir garde sa longueur initiale. Avec près de 40 m de diamètre pour environ 9 m de haut, la Hougue-Bie constitue le plus imposant monument mégalithique de l'île de Jersey. Au sommet de cette butte circulaire, une chapelle fut construite comme sur le



Fig. 13. Ossements humains dans la chambre du monument de Saint-Thois (Finistère).

tumulus Saint-Michel à Carnac. Elle recouvre une chambre mégalithique compartimentée au plan cruciforme, avec deux petites cellules latérales situées en vis-à-vis au milieu de sa longueur, et une petite cellule terminale à l'ouest. Les parois en pierres sèches de cette dernière décrivent l'amorce d'un encorbellement qui supporte la plus grande des pierres de couverture pouvant atteindre une vingtaine de tonnes. Le couloir, apparemment rallongé, mesure 9 m de long. Un tel plan présente peu d'équivalents sur le continent mais quelques correspondances dans les îles Britanniques. Il est en revanche attesté dans au moins un tiers des tombes à couloir des îles anglo-normandes, comme celles du Faldouet, des monts Grantez à Jersey ou de la Varde et de Déhus à Guernesey. Deux vases-supports et quelques ossements humains, appartenant à au moins huit individus, masculins et féminins, ont notamment été recueillis au centre de la Chambre de la Hougue-Bie.

Le cairn central de la Hougue-Bie n'a pas été fouillé. Quelques mètres en avant de sa façade, une première « terrasse » ajoutée contenait des charbons de bois, datés par le radiocarbone entre 4365 et 4055 av. J.-C. L'édification du monument commence donc sans doute avant cette date. Puis le cairn est élargi de 8 m à 9 m avec la construction d'un nouveau parement externe au cours du dernier quart du V^e millénaire av. J.-C. C'est bien après, pas avant le milieu du IV^e millénaire av. J.-C., que l'entrée du couloir est définitivement condamnée par la construction d'un massif de blocage. Le plus imposant de tous les monuments connus sur l'île de Jersey est également celui qui fait appel à la plus grande diversité des matériaux utilisés. Ces derniers proviennent de toute la moitié orientale de l'île. En revanche, les monuments plus petits qui l'entourent font appel à des ressources beaucoup plus locales. Le temps de travail nécessaire à sa construction a été estimé par les fouilleurs à un peu moins de deux ans pour une équipe de deux cents personnes à temps plein, ce qui, étalé sur presque deux millénaires, ne représente finalement pas un effort si colossal. Par rapport aux monuments voisins, il en ressort tout de même une impression de hiérarchie que l'on retrouve dans bien des nécropoles mégalithiques.

Le tumulus du Petit Mont à Arzon (Morbihan) occupe l'une des pointes sud de la presqu'île de Rhuy et domine directement le littoral, à l'entrée du golfe du Morbihan. Un tertre tumulaire, puis un premier monument en pierres sèches sans chambre reconnue de 30 m de long, pour 20 m de large, ont été construits entre 4600 av. J.-C. et 3800 av. J.-C. Entre 3900 av. J.-C. et 3600 av. J.-C., le monument a été rallongé vers le sud. Cette extension contient une chambre quadrangulaire desservie par un couloir axial. Les parois mégalithiques de la chambre font très largement appel à des dalles de récupération. Elles ont été construites autour d'une unique dalle de sol anthropomorphe qui pourrait correspondre à une stèle initialement dressée, en réemploi. Deux haches polies, un vase à pied creux de type Colpo et des fragments de vases hémisphériques ou du type du Souc'h ont été recueillis dans la chambre ; l'ensemble peut être attribué au Néolithique moyen. Une quatrième étape architecturale a

élargi considérablement l'emprise au sol du monument, mais sans en modifier sensiblement les proportions. De forme polygonale, le tumulus mesure aujourd'hui 60 m de long et 50 m de large. Il est encore conservé sur 6 m de haut. Deux nouveaux espaces funéraires ont été construits à l'est, contre la façade du monument précédent, de part et d'autre du débouché supposé du couloir. Cette nouvelle extension semble ainsi occulter définitivement l'entrée de la chambre précédemment décrite, fait très rare pour les dolmens à couloir. Tout cela intervient assurément après 3800 av. J.-C. et ces deux dernières chambres étaient encore accessibles au moins jusqu'au milieu du III^e millénaire av. J.-C.

TUMULUS QUADRANGULAIRE CONTENANT UN OU DEUX COULOIRS D'ACCÈS

Les monuments quadrangulaires possèdent un plan trapézoïdal, rectangulaire ou carré. Certains atteignent près de 100 m de long alors que d'autres mesurent à peine plus de 15 m mais rares sont ceux qui dépassent 20 m de large. Il en résulte que certains présentent une forme plutôt trapue alors que d'autres dessinent comme une crête dans le paysage. Dans presque tous les cas, une banquette court à la base de la façade externe du monument. Elle élargit l'emprise au sol de ce dernier de quelques mètres de part et d'autre, et parfois vient sceller l'entrée des espaces funéraires.

Le tumulus rectangulaire de la Grosse Pierre à Sainte-Radegonde (Charente-Maritime) mesure 15 m de long et 10 m de large. Il contient une seule chambre mégalithique, quadrangulaire et centrale à couloir désaxé, très largement ruinée ; ce petit monument constitue sur le plan formel l'homologue des tumulus circulaires à chambre circulaire. Le Pey de Fontaine, au Bernard (Vendée), est situé sur une butte calcaire qui domine de toute part la plaine de Longeville. Le premier monument construit à cet emplacement, de dimensions tout juste supérieures à celles du tumulus précédent, présente lui aussi un plan presque carré. Il contenait au moins une, et peut-être deux chambres mégalithiques. Avec la construction

d'une nouvelle chambre funéraire et d'un très long couloir au sud-ouest, le tumulus est agrandi. L'ensemble de la construction est ceinturé par un « manchon » de faible hauteur s'appuyant contre le parement précédent ; l'emprise au sol du monument atteint alors environ 35 m de côté. Le monument primaire de Kerleven (Finistère) contenait une seule chambre, sans doute quadrangulaire. Il semble que le tumulus présentait également un plan carré, d'une douzaine de mètres de côté. Une extension du monument vers l'est aboutit à un monument trapézoïdal d'environ 25 m de long. Il contient désormais deux chambres quadrangulaires supplémentaires, dont les couloirs débouchent sur la même façade que la précédente. La multiplication des chambres funéraires s'accompagne ici d'un compartimentage des espaces internes par le biais de dalles dressées ou de murettes en pierres sèches.

Ce compartimentage des espaces funéraires, qui était déjà en germe dans les dallettes septales de Saint-Thois, trouve son aboutis-



Fig. 14. Cairn du Petit-Mont à Arzon (Morbihan).



Fig. 15. Monument A de la nécropole I de Champ-Châlon à Benon (Charente-Maritime) et ses carrières latérales. La chambre, sans doute initialement couverte par un encorbellement, est située à l'une des extrémités.

Fig. 16. Monument de Crugellic en Ploemeur (Morbihan) avec cinq cellules débouchant sur un seul couloir d'accès.

sement dans les dolmens transeptés, particulièrement nombreux du Morbihan à l'embouchure de la Loire. À Crugellic-en-Ploemeur (Morbihan) le couloir qui débouche au milieu de la façade d'un tumulus rectangulaire dessert quatre chambres quadrangulaires situées en vis-à-vis, deux par deux. Une cinquième prolonge le couloir, un peu comme dans le monument ovale de Colpo. Les cairns rectangulaires de la Joselière et des Mousseaux à Pornic (Loire-Atlantique) contiennent également des dolmens transeptés. Celui des Mousseaux possède deux couloirs parallèles qui, comme à Dissignac, desservent des espaces funéraires d'inégale importance. Dans cet exemple les volumes internes des espaces sépulcraux paraissent introduire une hiérarchie entre la chambre terminale et les deux petites cellules latérales que le plan au sol ne permettait que d'entrevoir.

L'adjonction de nouvelles chambres peut entraîner un changement radical du plan de l'ouvrage. C'est le cas pour de nombreux petits monuments circulaires qui seront intégrés dans la construction de plus vastes tumulus trapézoïdaux, par exemple à Vierville



Fig. 17. Vue aérienne du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres). Ce monument mesure une centaine de mètres de long.

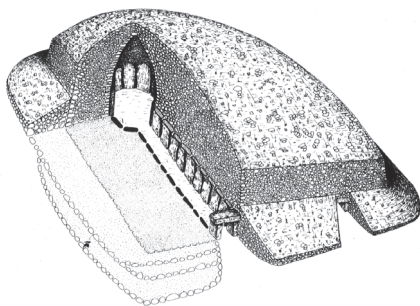


Fig. 18. Reconstitution axonométrique du monument du Pey-de-Fontaine au Bernard (Vendée). Cette vue correspond à la seconde phase de construction qui recouvre un monument précédent dont le couloir reste, du moins théoriquement, accessible à ce stade.

dans le Calvados, à l'île Carn ou Ty Floc'h dans le Finistère, à Bougon ou à Prissé-la-Charrière dans les Deux-Sèvres et à Champ-Châlon en Charente-Maritime. Nous ne connaissons en revanche aucun monument quadrangulaire qui ait été secondairement scellé dans la masse d'une construction circulaire attribuable au Néolithique moyen. À l'île Carn, la construction d'un parement périphérique contribue à régulariser le plan au sol de la nouvelle construction rectangulaire où deux nouvelles chambres sont également construites de part et d'autre du cairn primaire. En revanche le volume tronconique de la façade orientale du premier monument circulaire reste visible en élévation. En Charente-Maritime, le tumulus circulaire B1 de Champ-Châlon a été intégré dans une construction trapézoïdale de 15 m de long. La partie orientale du tumulus comprend une seconde chambre mégalithique B2, de plan et de dimensions semblables à la précédente. Son couloir débouche également au sud, comme le précédent qui reste théoriquement accessible. Nombre de monuments du Centre-Ouest présentent ainsi deux chambres quadrangulaires

accolées au sein d'une butte actuellement ovale, comme à La Vallée en Charente-Maritime, à Fouqueure ou à Chenon en Charente. En Bretagne, l'un des deux tumulus jointifs du Mané-Bras à Erdeven (Morbihan) possède également deux chambres quadrangulaires dont les couloirs parallèles ouvrent au sud-est, mais dont le cairn reste lui aussi à fouiller. Le monument du Lion d'Angers marque sans doute une extension vers le centre de la France de ce type d'architecture, dans une région où dominent largement les monuments de type angevin que nous décrirons plus loin.

À Bougon, le monument circulaire F0 sera intégré dans un tumulus très allongé dont il occupe l'extrémité occidentale. Un dolmen angoumoisien sera également construit à l'extrémité orientale du même monument. Les tumulus trapézoïdaux A et C de la nécropole de Champ-Châlon présentent des dimensions plus modestes, mais ils disposent également de chambres polaires. De forme rectangulaire ou circulaire, elles sont ici construites exclusivement en pierres sèches et supportaient sans doute une voûte en encorbellement. La masse du tumulus C, de 25 m de long, est structurée par de grossiers parements en pierres sèches dessinant des alvéoles qui pourraient correspondre à autant de cellules de travail individuelles. Nous retrouvons la même particularité dans le monument C de Péré (Deux-Sèvres). Là, un tumulus trapézoïdal de 100 m de long recouvre au moins deux monuments préexistants dont il unifie les espaces funéraires en son sein ; il s'agit d'un tertre quadrangulaire de 23 m de long et d'un petit tumulus circulaire à chambre quadrangulaire et couloir d'accès dont nous avons déjà parlé. Le couloir de ce dernier sera prolongé, au moins symboliquement, et une nouvelle chambre quadrangulaire sera construite à peu près à mi-longueur du long tumulus. Les ossements d'au moins huit personnes différentes avaient été déposés dans cette chambre, accompagnés d'une petite hache en fibrolite et d'une coupe à socle. La mort de chacun de ces individus s'échelonne entre 4450 et 4040 av. J.-C., un peu comme si un tel sort avait été réservé à un seul individu par génération.

En revanche, le monument de Colombiers-sur-Seulle (Calvados) ne comprenait initialement qu'une seule chambre funéraire. Égale-

ment de forme trapézoïdale, il mesure au moins 60 m de long. Aux deux tiers de sa longueur vers l'ouest, ce tumulus contient une petite chambre mégalithique circulaire de 2,2 m de diamètre. Décentrée vers le nord par rapport à l'axe central du monument, cette dernière est desservie par un très court couloir axial en pierres sèches. L'ensemble est ceinturée par un massif de pierres sèches parementé. Partout ailleurs, la masse interne du tumulus est structurée par des cloisons axiales ou transversales, composées de dalles calcaires disposées en bâtière ou sur chant. Comme à la Motte des Justices, elles pourraient marquer l'emplacement de cloisons périssables, aujourd'hui disparues. La forme trapézoïdale du monument de Colombiers-sur-Seulle, son mode de construction, comme la position décentrée de la chambre mégalithique, rappellent quelques monuments britanniques comme ceux d'Hazleton North ou d'Ascot Under Wychwood. Par ailleurs, les dimensions et les proportions des tumulus C de Péré ou de Colombiers-sur-Seulle peuvent être assurément comparées avec celles du monument d'Er-Grah et peut-être également à celles du Mané-er-H'roeg ou du cairn sous-jacent à l'énorme couche de vase du tumulus Saint-Michel à Carnac. Ces deux derniers ne semblent pas contenir de dolmens à couloir.

MONUMENTS QUADRANGULAIRES À COULOIRS ET CHAMBRES MULTIPLES

Une alternative à la compartimentation des espaces internes consiste à multiplier le nombre d'espaces funéraires construits simultanément au sein d'un même monument, ce qui permet de conserver à chacun d'entre eux un accès autonome. L'existence de monuments, souvent de taille imposante, à chambres et couloirs multiples est l'une des originalités les plus marquantes du mégalithisme de l'ouest et du centre-ouest de la France. Nulle part ailleurs en Europe une telle tendance ne sera aussi exacerbée. Au sein d'un tumulus circulaire, on pourrait s'attendre à voir toutes les chambres concentrées au centre du monument, chacune étant desservie par un couloir rayonnant. En Normandie, les tumulus de La Hogue et de

La Hoguette, distants de seulement 600 m, présentent un plan massif avec des angles arrondis ; douze chambres circulaires ont été reconnues dans le premier. La Hoguette, de dimensions plus réduites, n'en possède, si l'on peut dire, que sept ou huit. Chacun de ces deux monuments présente donc en son sein plus d'espaces funéraires que l'ensemble des monuments isolés de la nécropole d'Ernes, par exemple. L'étude des caractères discrets sur les ossements humains suggère ici une certaine continuité biologique des individus déposés dans une même chambre. Un peu comme si chaque famille, chaque lignage ou chaque clan avait disposé de son propre espace funéraire, dans un ensemble commun à une entité plus large.

Le cas le plus fréquent reste celui de monuments quadrangulaires allongés qui contiennent plusieurs chambres funéraires dont les couloirs d'accès débouchent tous sur la même façade. Sur la côte nord de la Bretagne le monument de la Ville-Pichard (Côtes-d'Armor) contient ainsi trois chambres circulaires desservies chacune par un couloir d'accès étonnamment étroit. Au Montiou à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), toutes les chambres situées dans la moitié orientale du monument, au moins, semblent avoir été construites simultanément. En revanche, le cairn III de l'île de Guennoc, dans le Finistère, résulte assurément d'au moins deux phases de construction distinctes.

Parmi les plus imposants de ces monuments de forme trapézoïdale, certains contiennent jusqu'à une dizaine de chambres juxtaposées, comme le tumulus du Planti à Availles-sur-Chizé (Deux-Sèvres). Seules sont conservées quelques assises de pierres sèches et les fosses de calage des orthostates, à l'emplacement des chambres mégalithiques, de ce monument très arasé au cours d'un remembrement, en 1978. Il contenait au moins neuf chambres mégalithiques, et peut-être dix. Le plan de huit d'entre elles est connu ; elles étaient toutes carrées, à une exception près. Tous les couloirs d'accès, déportés à droite, débouchaient sur la façade sud. Aucun n'a livré de fosse de calage ; leurs parois étaient donc, contrairement aux chambres, sans doute constituées de pierres sèches. Ici, un premier monument trapézoïdal mesurait environ 25 m de long pour 15 m de

large à l'ouest et environ 12 m à son extrémité orientale. Comme à Sainte-Soline, il contenait cinq chambres mégalithiques placées sur un même axe central. Elles semblent s'organiser de part et d'autre de la chambre médiane dont les parois étaient couvertes de dalles dressées. Les chambres situées de part et d'autre sont plus petites ; leurs parois devaient être constituées d'une alternance de dalles dressées et de murets en pierres sèches. La plus orientale se différencie également par son plan ovalaire. Toutes participent cependant d'une seule et même phase architecturale. Dans un second temps, le monument d'Availles-sur-Chizé a été allongé vers l'est et légèrement élargi vers le nord. Au moins quatre chambres mégalithiques, sans doute cinq, ont été rajoutées à cette occasion. On a pris soin, cependant, de respecter l'alignement de la façade méridionale, sur laquelle débouchent tous les couloirs. Le monument mesure désormais 50 m de long. Comme dans le premier état, quelques indices laissent supposer une différenciation de la chambre médiane de cette deuxième phase par rapport à ses voisines.

Mais l'exemple le plus spectaculaire reste celui du tumulus sud de Barnenez-en-Plouézoc'h (Finistère). Dans son état actuel, il est le fruit d'une histoire architecturale complexe, dont seules les deux dernières étapes ont été étudiées en détail. Les chambres circulaires G et G', voûtées en encorbellement, pourraient en effet appartenir à un premier monument, de taille réduite, dont on ignore presque tout. Les trois chambres situées à l'extrémité orientale pourraient dès lors résulter d'une première phase d'extension. L'ensemble se trouve désormais circonscrit par un tumulus quadrangulaire de 33 m de long pour environ 20 m de large ; en l'état, ce monument présentait des dimensions et un nombre de chambres funéraires comparables à celles du Montiou, dans les Deux-Sèvres. Comme les chambres G et G' au sud-ouest, les chambres I et J, au nord-est, sont de forme plutôt circulaire, presque exclusivement construites en pierres sèches et voûtées en encorbellement. La chambre quadrangulaire H, en position médiane, occupe une place prééminente ; elle se distingue des précédentes par une taille supérieure, son plan, son mode de construction et l'abondance de signes piquetés sur ses

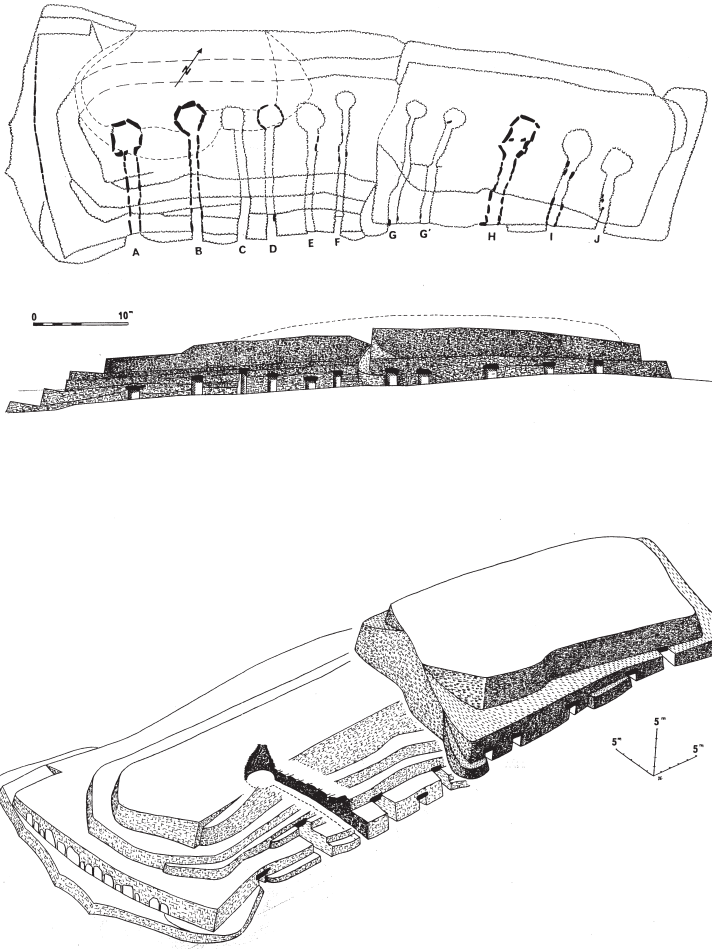


Fig. 19. Vue axonométrique du cairn sud de Barnenez (Plouezoc'h, Finistère). Ce monument construit au moins en deux temps, présente onze chambres funéraires dont les couloirs débouchent tous sur la même façade allongée.

parois. La chambre peut-être divisée en deux parties, marquées au sol par des dalles septales qui ne supportent pas la couverture, mais délimitent un étroit passage. La partie arrière de la chambre est couverte par une unique dalle horizontale. En revanche l'antichambre qui la précède était couverte par un encorbellement, conservé sur 2,5 m de hauteur. On a souvent opposé ces deux techniques de construction qui, ici, sont utilisées conjointement pour assurer la couverture d'un seul et même espace funéraire. En élévation, elles contribuent largement à renforcer une bipartition finalement assez peu marquée au sol ; sur un monument ruiné une telle combinaison serait sans doute passée inaperçue.

Dans un second temps, ce premier monument trapézoïdal a été rallongé vers le sud-ouest. Il mesure aujourd'hui 75 m de long, pour 25 m de large à son extrémité sud-ouest qui est marquée à la base par un alignement de dalles dressées. Cette deuxième partie plus volumineuse contient six chambres funéraires très mégalithique pour l'une (B), voûtées en encorbellement pour les autres. À la fin du XIX^e siècle W.-C. Lukis pensait que les chambres quadrangulaires couvertes d'une grosse dalle horizontale, peut-être construites à l'imitation de petits coffres antérieurs, étaient plus anciennes que les chambres circulaires à la couverture en encorbellement révélatrice d'une maîtrise technique particulièrement savante. Au milieu du XIX^e siècle, les fouilles de Barnenez (Plouezoc'h, Finistère) comme les toutes premières datations radiocarbone du mégalithisme atlantique conduisirent à privilégier l'hypothèse inverse. Aujourd'hui, les données disponibles prônent une aussi grande ancienneté des unes comme des autres, parfois simultanément construites au sein des mêmes monuments. Au-delà des choix techniques, ces deux modes de couverture produisent des volumes internes d'ailleurs très différents. Il n'est pas impossible qu'ils aient gardé chacun une signification singulière, qui malheureusement nous échappe pour l'instant.

Le monument de Quélarn, à la pointe sud du Finistère, synthétise toutes les tendances que nous avons essayé de mettre en valeur. Un premier cairn quadrangulaire de 20 m de long contient trois chambres compartimentées de forme quadrangulaire. Dans un

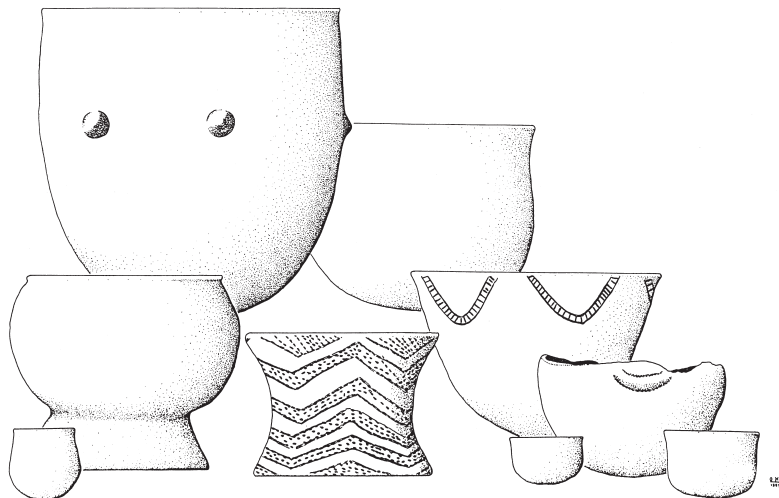
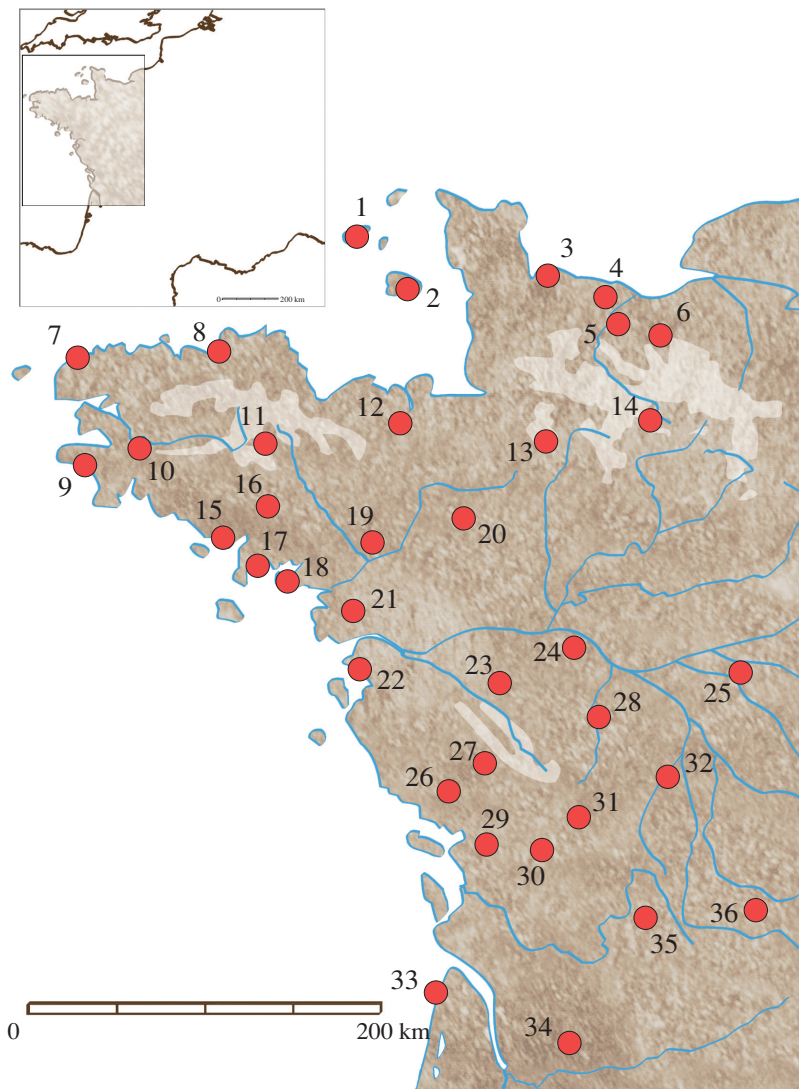


Fig. 20. Sélection de mobilier du Néolithique moyen déposé dans les chambres et devant les parements du cairn sud de Barnenez (Plouezoch, Finistère).

Carte des sites archéologiques mentionnés dans le texte.

- | | | |
|---|-------------------------------|-------------------------|
| 1. Guernesey | 14. Sarceaux | 26. Le Bernard |
| 2. Jersey | 15. Gâvres | 27. Bazoges-en-Pareds |
| 3. Vierville-sur-Mer | 16. Colpo | 28. Thouars |
| 4. Colombiers-sur-Seulle | 17. Carnac- | 29. Benon |
| 5. Fleury-sur-Orne/
Fontenay-le-Marion | Locmariaquer | 30. Prissé-la-Charrière |
| 6. Ernes/Condé-sur-Ifs | 18. Arzon | 31. Bougon |
| 7. Carn | 19. Saint-Just | 32. Dissay |
| 8. Plouezoch | 20. Essé | 33. Grayan-et- |
| 9. Plouhinec | 21. Dissignac | L'Hôpital |
| 10. Saint-Thois | 22. Pornic | 34. Montguyon |
| 11. Lanniscat | 23. Saint-Macaire- | 35. Vervant |
| 12. Saint-Samson | en-Mauges | 36. Marsac |
| 13. Passais-la-
Conception | 24. Saint-Rémy-
la-Varenne | |
| | 25. Sublaines | |



second temps, une chambre transeptée est construite contre le parement oriental de ce cairn, alors que deux autres chambres transeptées sont bâties, peut-être simultanément, contre son parement occidental. Le monument est alors rallongé d'autant dans ces deux directions au moins. Les couloirs des trois chambres centrales restent accessibles. Ceux correspondant aux trois chambres nouvellement construites débouchent eux aussi sur la façade méridionale. Un même principe architectural, et sans doute fonctionnel, régit l'organisation interne des six chambres dégagées au sein de ce monument. Toutefois, ici du moins, les trois chambres simplement compartimentées par quelques dalles de refend dressées sont antérieures aux chambres transeptées, où chaque cellule latérale est séparée de sa voisine par un massif de construction. La multiplication des espaces funéraires, sous toutes ses formes, est ici particulièrement exacerbée.

La plupart des monuments que nous venons de décrire s'organisent en nécropoles, dont l'histoire est à chaque fois singulière. Celle de Bougon frappe par la diversité des formes architecturales qui s'y expriment au contraire celle de la Bruyère-du-Hamel. Dans les deux cas, l'histoire commence par l'édification de petits monuments circulaires (ailleurs ce serait celle d'un tertre). Très vite, de nouveaux chantiers seront entrepris, soit pour modifier la forme des constructions existantes, soit pour en créer de nouvelles. Une véritable ville des morts sort de terre peu à peu qui prend appui sur les réalisations des générations passées, sans presque jamais les occulter ni les détruire. Toutefois, lorsque l'on décidera finalement de les abandonner, ce ne sera pas sans les recouvrir par un massif de condamnation parfois tout aussi imposant que le monument initial.

Dolmens angevins, dolmens simples et allées couvertes

Au cours de la seconde moitié du IV^e millénaire puis au III^e millénaire av. J.-C., dans l'ouest de la France, de nouvelles pratiques funéraires n'empêcheront pas les populations du Néolithique récent et final de réutiliser des monuments construits parfois plus d'un millénaire auparavant. Nous trouvons alors fréquemment les restes de plus d'une centaine de corps dans des espaces très étroits qui, au Néolithique moyen, n'en recevaient pas plus d'une dizaine à la fois. Au nord de la Loire, surtout en Bretagne, ces populations construisent également de nouveaux monuments mégalithiques qui rendent compte d'une vision du monde assez différente de celle de leurs prédécesseurs. Les monuments sont alors plus discrets dans le paysage. Une étroite enveloppe tumulaire englobe parfois de vastes espaces internes que l'on semble avoir ici privilégiés. Ceux-ci débouchent vers l'extérieur soit directement, soit par l'intermédiaire d'une structure intermédiaire sans couloir nettement individualisé. C'est pourquoi nous avons regroupé dans ce chapitre des monuments dont les architectures sont en fait très différentes.

À cela s'ajoute parfois une conception évolutionniste, presque biologique, des constructions mégalithiques. Dans l'esprit de nombreux auteurs, les dolmens simples résulteraient d'une dégénérescence des dolmens à couloir. Les dolmens à portique de l'Anjou sont souvent interprétés comme une forme intermédiaire entre ces derniers et les allées couvertes. Le gigantisme des dalles utilisées ou au contraire la supposée simplification architecturale dont ils témoignent marqueraient les derniers soubresauts d'une tradition mégalithique millénaire. Même lorsque les preuves matérielles sont pratiquement inexistantes, comme longtemps pour les dolmens

angevins, on a très naturellement placé tous ces monuments vers la fin de la séquence chronologique dont ils seraient issus. C'est oublier un peu vite que ces architectures ne subissent d'autre évolution que celle de la pensée qui les a conçues, en fonction de systèmes symboliques et idéologiques dont les méandres pourraient se révéler plus sinueux que prévu.

DOLMENS SIMPLES ET DOLMENS ANGEVINS

On a eu parfois tendance à rassembler sous le terme de « dolmens simples » des monuments mégalithiques de taille réduite, bien souvent passablement ruinés, dont la chambre débouche directement vers l'extérieur. Or il n'est pas toujours si facile, en l'absence de fouilles archéologiques, de distinguer un dolmen dont le couloir est ruiné d'un véritable dolmen simple. L'un des premiers monuments construits au V^e millénaire av. J.-C. sur le site de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) répond pourtant à une telle définition. Les dolmens simples de la Busserais à La Bussière (Vienne) ont révélé, après étude détaillée, bien des caractères communs avec les dolmens angoumoisins. Les éléments les plus anciens recueillis dans la chambre, dont un vase-support, une écuelle carénée et une armature tranchante à bords abattus, appartiennent au Néolithique moyen. Bien plus au nord encore de la répartition classique des dolmens angoumoisins, le monument de Saint-Quentin-sur-Indrois (Indre-et-Loire) possède des parois parfaitement régularisées sur leur face interne et une dalle échancrée encore visible à l'entrée de la chambre.

Les « tombelles » fouillées anciennement à Artannes (Indre-et-Loire) ou à Brioux (Vienne) semblent dater du Néolithique final. Cette dernière était recouverte par un tumulus de 8 m de long pour 5 m de large. La chambre centrale était implantée dans une fosse, creusée dans le sol tourbeux. Elle présentait une forme quadrangulaire et mesurait environ 2,5 m de long pour 1 m de large. L'accès, obturé par un muret en pierres sèches, se trouvait au sud-est. Les restes de quatre individus, allongés et disposés tête-bêche, repo-



Fig. 21. Dolmen simple de Bois Neuf à Marsac (Creuse).

saient sur le sol de la chambre. De telles sépultures font en quelque sorte le lien entre les sépultures en fosse du début du Néolithique moyen, parfois ceinturées par un fossé périphérique comme celles de Dissay ou d'Antran (Vienne), et les sépultures collectives enterrées du Néolithique récent et final, si nombreuses jusque dans les plaines occidentales du Bassin parisien. Quelques « dolmens », comme les monuments à chambre quadrangulaire ou polygonale de la Putifaie à La Ferrière (Maine-et-Loire), du Bec-des-Deux-Eaux à Port-sur-Vienne et de Villaine à Sublaines (Indre-et-Loire), sont également implantés dans une fosse. Seule la dalle de couverture dépassait du sol. Le monument de Sublaines contenait les restes osseux d'au moins 140 individus, parmi lesquels figure un nombre élevé d'enfants de moins de 12 ans. Un péristalithe de 5 m de diamètre circonscrivait le monument à l'origine, et peut-être son tumu-

lus. On retrouve les traces d'un péristalithe de 8 à 10 m de diamètre autour du dolmen de la Pierre-Lévée à Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire). Parfois, la fosse a été creusée sous un bloc en position géologique qui fait office de dalle de couverture. Le monument de Bois Brard à Saint-Hilaire (Maine-et-Loire) présente ainsi une chambre semi-circulaire, creusée à flanc de coteau ; il contenait les restes d'au moins une vingtaine d'individus. Les sépultures sous dalle de Xanton-Chassenon (Vendée) et de Fleuré (Vienne), construites selon ce même principe millénaire, ont livré du mobilier campaniforme ou bronze ancien.

La Vienne comptait encore au siècle dernier plusieurs nécropoles regroupant un nombre considérable de petits monuments funéraires néolithiques. Sur la rive droite de la Clouère, s'étend le plateau de Thorus à Château-Larcher. En 1838, C. de Lamariouze y signale six dolmens, de nombreux tumulus, mais aussi des enceintes délimitant ces sépultures. Le plan relevé par Saint-Hyppolite en 1844 permet de dénombrer près d'une centaine de monuments. Dans la même commune, sur la rive droite de la Clouère, la nécropole des Chaumes-de-Bapteresse regroupait au moins une quarantaine de monuments similaires, encore bien visibles sur le plan dressé par A. Touzé de Longuemar en 1863. Aujourd'hui, il ne reste pratiquement rien de ces ensembles pillés ou détruits pour empierrer les chemins. La nécropole de Maupas, toujours dans la Vienne, a subi un sort identique aux précédentes. Elle comprenait deux buttes allongées au sud d'un ensemble de seize buttes circulaires. Les chambres quadrangulaires ou circulaires ne dépassaient guère 2 à 3 m² ; certaines au moins étaient couvertes par une dalle horizontale. La chambre du tumulus IV présentait une structure d'accès à l'est. Finalement, seule la taille réduite des espaces funéraires distingue de façon certaine ces monuments de ceux qui comportent une chambre mégalithique à couloir d'accès nettement individualisé. De nombreuses « tombelles » isolées, aujourd'hui détruites pour la plupart, ont été signalées à Antigny, à Basses, à Saint-Martin-l'Ars, à Arcay, dans la Vienne, mais aussi à Salles dans les Deux-Sèvres, à Beauvau et à Beaulieu dans le Maine-et-Loire. Si l'on en croit les rap-

ports qui nous sont parvenus, elles étaient totalement closes au moment de leur découverte. Il nous semble cependant que leur principale caractéristique commune est d'avoir été explorées beaucoup trop tôt, parfois dès les années 1830. Si presque toutes ont livré du mobilier attribuable au Néolithique final, quelques-unes ont également fourni des armatures tranchantes à retouche abrupte des bords du Néolithique moyen, comme le curieux monument de l'île Malo. Un doute subsiste donc quant à la construction de tous ces monuments par les populations locales du Néolithique récent ou final.

Dans le sud du département de l'Indre-et-Loire, comme dans la partie orientale de la Vienne et de la Charente, notamment sur le socle ancien des bordures occidentales du Massif central, on trouve quelques dolmens simples qui présentent bien des affinités avec ceux du Limousin. Au vu du mobilier recueilli dans les chambres funéraires, on considère généralement qu'ils appartiennent à la fin du Néolithique. Cependant, le dolmen de Bagnol à Fromental (Haute-Vienne) pourrait avoir été construit avant la fin du Néolithique moyen, comme semble l'indiquer la datation radiocarbone des charbons recueillis dans le calage de l'un des orthostates, soit entre 3800 et 3400 av. J.-C. La chambre piriforme du dolmen simple de Bois Neuf III à Marsac-sur-Creuse (Creuse), est couverte par une unique dalle horizontale. Elle est délimitée par huit ou neuf dalles de granit dressées obliquement vers l'intérieur. Un dallage occupe le fond de la chambre, laissant un espace libre entre ce dernier et l'entrée. La chambre débouche directement sur l'extérieur par une entrée en V, aménagée au sud d'un tumulus circulaire. Ce dernier mesurait initialement 4 m de diamètre, avant d'être élargi dans un second temps. De forts poteaux en bois maintenant le pourtour de cette dernière construction ont peut-être été brûlés volontairement, au moment de la condamnation du monument. Ils ont été datés par le radiocarbone entre 2600 et 2450 av. J.-C. Un poignard de type pressignien et un racloir à encoche attestent également d'une réutilisation de la chambre au Néolithique final.

Sur la côte atlantique, de la Vendée à l'embouchure de la Gironde, quelques tertres recouvrent également de véritables sépultures

mégalithiques. Le dolmen à chambre polygonale du Gurp, à Grayan-et-l'Hôpital dans le Médoc, est inclus dans un tertre circulaire de 20 m de diamètre. Comme il a été tronqué par le recul de la dune côtière, on ignore s'il disposait d'un couloir d'accès. La chambre est couverte par deux dalles horizontales, disposées en écailles. Elle contenait les restes d'au moins cinq d'individus, dont deux enfants. Le mobilier funéraire recueilli se compose du bord d'un vase caréné, de trois lames en silex et de deux armatures tranchantes (dont une à retouches bifaciales écailleuses). Le petit tumulus de Lamothe à Espiet, sur la rive droite de la Gironde, est constitué d'une masse de terre recouverte par une chape de pierres apparemment non parementée. Il contenait une chambre centrale rectangulaire dont l'entrée se trouve au nord-est. Les restes d'au moins dix-sept individus furent recueillis dans la chambre, dont deux adolescents et deux ou trois enfants ; le mobilier associé est attribuable au Néolithique final. Le monument de la Pierre-Folle à Saint-Palais de Négrignac,



Fig. 22. Intérieur de la vaste chambre du dolmen angevin de Bagneux (Maine-et-Loire).

est situé à une soixantaine de kilomètres plus au nord, dans le sud de la Charente-Maritime. De la chambre mégalithique, seules subsistent une dalle de chevet, deux dalles dressées qui marquent les parois latérales et un pilier fracturé près de l'entrée. La table de couverture est actuellement renversée sur le côté. Les ossements humains très fragmentés recueillis dans la chambre appartiennent à au moins sept adultes et un enfant. Deux armatures tranchantes à retouches abruptes des bords du Néolithique moyen ont été trouvées à proximité. Une tranchée de palissade circulaire, de 12 m de diamètre, pourrait ici correspondre à une façade en bois.

Sur la côte vendéenne, les tertres de Belesbat à Saint-Vincent-sur-Jard, et de Morgaillon à Saint-Martin-de-Brem, ont livré un nombre réduit d'individus et du mobilier attribuable au Néolithique final. En bordure du Marais poitevin, on se doit de mentionner également le tertre d'Auzay. Orienté est-ouest, il mesure 25 m de long et ne recouvre pas de structure mégalithique, mais quelques sépultures au statut très particulier.

Les dolmens angevins sont à l'opposé des précédents par le gigantisme des dalles mégalithiques employées. R. Joussaume a qualifié de « brontosauve du mégalithisme » ce type de monument d'abord repéré par G. Daniel, puis défini par M. Gruet. Leur répartition est principalement centrée sur la vallée de la Loire moyenne, où l'on ne connaît que peu de dolmens à couloir. Quelques dolmens angevins sont cependant présents au nord de la vallée de la Seine comme au sud, jusqu'en Vendée, voire en Charente, et du Massif central jusque dans le Morbihan. Ils se caractérisent par un porche trilithé débouchant parfois sur un court passage surbaissé, qui remplace ici le couloir des dolmens atlantiques. La chambre, carrée ou quadrangulaire, présente une dalle de chevet débordante. La taille des dalles utilisées, parfois transportées sur plusieurs kilomètres, est impressionnante et les dimensions internes de la chambre le sont tout autant. Celle-ci peut atteindre 85 m² dans le dolmen de Bagneux près de Saumur, avec parfois plus de 2 m de hauteur sous plafond. Les monuments de la Pierre Folle à Thiré (Vendée) ou de la Roche-aux-Fées à Essé (Ille-et-Vilaine) présentent une anti-

chambre surbaissée, entre le porche trilithe et la chambre elle-même qui est parfois compartimentée. Comme le dolmen à couloir et chambre compartimentée de Nieul-sur-l'Autise (Vendée), ils s'inscrivent dans un tumulus allongé. À La Bajoulière (Maine-et-Loire), comme à la Pierre Folle des Cous (Vendée), le portique débouche directement sur une façade rectiligne d'un tumulus construit en pierres sèches et parfois bordée de pierres dressées, comme à Corzé, à la Forêt de Gênes, à la Chênaie de Distré (Maine-et-Loire). Cette façade présente des angles arrondis et se poursuit vers l'arrière du monument par deux parements latéraux qui se rejoignent en arc de cercle derrière le chevet du monument. À La Bajoulière, la façade rectiligne est encadrée par deux avancées latérales, sans doute peu élevées. À Puyraveau (Deux-Sèvres), l'entrée d'un monument similaire a été occultée par la construction d'un dolmen à couloir, ce qui suggère qu'ils pourraient avoir été tous deux construits dès le Néolithique moyen. Les dolmens angevins furent toutefois largement réutilisés par la suite, au Néolithique récent et final tout d'abord, avec par exemple le dépôt d'une quarantaine d'individus à Thiré et de quelques autres aux Cous (mais aussi jusqu'au début du ^{xx} siècle, parfois comme grange, voire comme salle de bal, ce qui ne facilite pas leur étude). Dans tous les cas, la construction d'une pièce aussi vaste est sans commune mesure avec l'espace nécessité par les dépôts sépulcraux. On peut, là encore, se demander si l'aspect funéraire constitue la seule, voire la principale, fonction de ces monuments.

Au vu des données les plus récentes, les architectures des dolmens simples angevins semblent plus constituer une alternative aux dolmens à couloir qu'ils n'en découlent directement. Les principes généraux qui sous-tendent leur mode de fonctionnement pourraient remonter jusqu'aux racines mêmes du mégalithisme atlantique. Leur répartition spatiale est d'ailleurs un peu différente de celle des dolmens à couloir, bien qu'elles se superposent parfois localement. Cependant, il faut bien reconnaître que tout cela reste encore un peu flou, sans doute faute d'études suffisantes sur des architectures parfois marginalisées dans l'esprit des archéologues

eux-mêmes. Les principes dont elles rendent compte semblent en tout cas triompher à partir du milieu du IV^e millénaire av. J.-C. qui marque dans toute l'Europe occidentale une nouvelle phase d'extension et un renouvellement des architectures mégalithiques.

ALLÉES COUVERTES, ALLÉES SÉPULGRALES
ET « SÉPULTURES À ENTRÉE LATÉRALE »

Ces monuments ne sont pas de ceux qui ont suscité le plus d'intérêt auprès des archéologues. Dans le Morbihan sur cinquante-cinq allées couvertes répertoriées, seules huit ont fait l'objet de fouilles en un siècle et demi. Pourtant, les tumulus correspondants sont de ceux qui livrent la meilleure corrélation avec l'architecture des espaces internes. On y observe même une certaine standardisation, en comparaison de la diversité observée pour les dolmens à couloir. À l'intérieur des allées couvertes, les parois latérales sont rectilignes et parallèles. Elles sont généralement constituées des dalles dressées jointives qui supportent des dalles horizontales, à hauteur constante sur toute la longueur du monument. Un peu moins d'une centaine d'allées couvertes sont répertoriées dans les trois départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Les départements limitrophes de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique n'en comptent guère plus d'une dizaine. À peu près autant de monuments sont éparpillés sur les terrains granitiques de Basse-Normandie. Il n'y en a pas plus dans les autres départements du Pays de la Loire, auxquels il faut toutefois rajouter une petite concentration d'une vingtaine de monuments dans le nord de la Mayenne, sur les marges occidentales du Bassin parisien. On n'en connaît pratiquement aucun exemplaire assuré au sud du seuil du Poitou, entre le Marais poitevin et la Gironde. Il faudrait traverser l'estuaire de la Garonne pour retrouver des architectures comparables. Celles-ci partagent avec leurs homologues de Bretagne le fait d'être inscrites dans un tumulus en élévation, à la différence des allées couvertes enterrées du Bassin parisien.

À la pointe de Bilgroy à Arzon, dans le Morbihan, un tumulus allongé de 17 m de long pour 8 m de large possède une façade rec-

tiligne à l'est, sur laquelle débouche directement l'espace interne. Les deux côtés se rejoignent à l'ouest pour former un chevet semi-circulaire. Le monument contient une chambre axiale de 14 m de long dont les parois latérales sont exclusivement construites en pierres sèches. Ce monument en pierres sèches, avec ses banquettes latérales au nord qui rappellent celles des dolmens à couloir, reste à ce jour un peu exceptionnel. Toutes les autres allées couvertes présentent des parois latérales mégalithiques. Elles sont intégrées dans un tertre parfois limité par des dalles dressées. Le monument de Champtocé (Mayenne) s'inscrit dans un tumulus allongé de 8,5 m de long pour 7,4 m de large. Il est orienté est-ouest et ses flancs nord et sud sont délimités par une ceinture de gros blocs verticaux. À l'est, la façade est rectiligne comme à Bilgroid, de part et d'autre d'un petit vestibule qui communique avec la chambre. Derrière la dalle de chevet, deux petites dalles perpendiculaires délimitent une minuscule *cella* à laquelle on accédait par l'extérieur ; l'enceinte de pierres dressées s'interrompt d'ailleurs à ce niveau. Un empierrement de 2 m de large a été reconnu tout autour du monument. J. L'Helgouac'h rapproche ce monument des allées de la Contrie à Ernée (Mayenne) mais aussi de Kerbors (Côtes-d'Armor), de l'île Grande près de Plomeur-Bodu ou de Kerbannalec en Beuzec-Cap-Sizun, dans le Finistère ; il en fait même un type particulier : les allées couvertes courtes.

Cependant, la chambre de la plupart des allées couvertes bretonnes présente des proportions plus étirées. Elle dépasse généralement 10 m de long, pour atteindre couramment 15 m, voire plus. L'allée couverte du Net à Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan) mesure 20 m de long. Parmi les trois monuments de la nécropole de Liscuis à Laniscat (Côtes-d'Armor), les allées couvertes II et III comprennent un court vestibule, puis une chambre de 8 m de longueur pour 2 m de large, légèrement élargie dans sa partie médiane. Le passage entre la chambre et le vestibule est marqué par une dalle échancrée fermée par un opercule de schiste ajusté. Des dalles échancrées sont également signalées dans les allées couvertes de Coat-Menez-Guen à Melgven (Finistère) et Toul-an-Urz à Duault (Côtes-d'Armor).

Comme à Liscuis, une vingtaine d'allées couvertes armoricaines présentent une petite cellule terminale, accolée derrière la dalle de chevet de la chambre. Celle de l'allée couverte de Prajou-Menhir (Côtes-d'Armor) est la plus vaste. Là, comme à la Maison des Feins de Tressé (Ille-et-Vilaine), se trouvent d'importantes gravures signalant peut-être un espace à vocation cérémonielle.

Le monument I de Liscuis, comme celui de Ty-ar-Boudiged à Brennilis (Finistère) et cinq autres monuments bretons appartiennent à une variante des allées couvertes dont la chambre tend à se rétrécir et à s'abaisser vers l'entrée. On retrouve de telles caractéristiques 500 km plus au sud, dans un petit groupe d'une cinquantaine de monuments, principalement concentrés en Dordogne, en Gironde et dans le Lot-et-Garonne. L'ensemble de La Pierre Folle de Montguyon, dans le sud de la Charente-Maritime, contient l'une des plus septentrionales des allées d'Aquitaine. Le terme d'« allée couverte » fut d'ailleurs ici utilisé pour l'une des premières fois, dès 1830. La dalle de chevet de cette allée d'Aquitaine constitue également la paroi est d'un dolmen à couloir, sans que l'on sache exactement lequel précède l'autre. En Normandie quelques monuments très différents s'apparentent plus à ceux du Bassin parisien. Initialement présenté comme un « crématoire », celui de La Hogue pourrait correspondre à une allée sépulcrale enterrée avec des superstructures en bois (comme certaines ne furent peut-être jamais couvertes, on préfère utiliser désormais le terme d'« allée sépulcrale » plutôt que celui d'« allée couverte » enterrée). Au moins seize individus y ont été déposés. La chambre de ces monuments est souvent compartimentée par des cloisons en bois, dont les poutres transversales seraient ici le témoin. L'incendie qui a brûlé l'ensemble de la structure et son contenu pourrait alors correspondre à un rite de condamnation. L'allée sépulcrale de Biéville-Beuville (Calvados), plus large que d'ordinaire, est le plus occidental des monuments de ce type que l'on connaisse à ce jour.

Les « sépultures à entrée latérale », comme les allées couvertes, présentent une seule chambre mégalithique de plan quadrangulaire très allongé. Ici, en revanche, un petit couloir débouche par une porte sur un des longs côtés de la chambre, généralement plus près

de son extrémité orientale. Il ouvre plutôt vers le sud ou le sud-ouest. Le tumulus est construit de part et d'autre de la chambre, avec laquelle il partage le même axe d'allongement. Il est fréquemment ceinturé par une ligne de blocs dressés, jointifs ou alternant avec des parements en pierres sèches. Une vingtaine de sépultures à entrée latérale seulement sont dénombrées en Bretagne, mais on en connaît aussi dans la Manche, dans le nord de la Mayenne et jusque dans l'Orne. Beaucoup plus au sud, dans la Vienne, C. Burnez hésitait à classer le monument de Chantebraut IV dans cette dernière catégorie. Plus récemment, mais avec autant d'hésitations, J.-P. Pautreau préfère y voir les vestiges d'une allée couverte.



Fig. 23. Sol soigneusement dallé à l'intérieur de l'Allée couverte de Liscuis II à Laniscat (Côtes-d'Armor).

Le monument à entrée latérale de Crec'h-Quillé (Saint-Quay-Perros, Côtes-d'Armor) s'inscrit dans un tumulus rectangulaire allongé, aux extrémités arrondies. Sa chambre mesure 13 m de long et présente un plan trapézoïdal, comme pour le monument de Coët-Correc (Mur-de-Bretagne, Côtes-d'Armor). Les chambres des monuments détruits de Parc ar Dolmen à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) et de Kerléarec à Carnac (Morbihan) pourraient avoir mesuré respectivement jusqu'à 20 m et 27 m de long. Les « sépultures à entrée latérale » et tout particulièrement celle du Four-Sarrazin à Saint-Just (Ille-et-Vilaine), ont souvent été comparées aux *hunebedden* hollandais comme à d'autres monuments mégalithiques du nord de l'Alle-



Fig. 24. Sépulture à entrée latérale de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan) en cours de fouilles.

magne et du Danemark. Le monument de la Pierre-au-Diable à Passais-la-Conception (Orne) présente bien des points communs avec les sépultures à entrée latérale de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan), ou de Tréal (Ille-et-Vilaine), par ses dimensions d'abord ; il mesure 15 m de long pour 4 m de large. Dans les trois cas, la chambre rectangulaire est située à égale distance des deux extrémités du tumulus. À Beaumont (Saint-Laurent-sur-Oust, Morbihan), la symétrie axiale du monument n'était guère affectée que par la convexité plus prononcée de l'une des deux façades latérales. À Passais-la-Conception, cette même différenciation joue également sur la dimension des blocs du peristalithe ; au sud, ils sont d'une taille équivalente à celle des orthostates de la chambre ; au nord, en revanche, ils sont beaucoup plus petits. La présence de quelques sujets incinérés au sein de sépultures collectives S.O.M. est clairement attestée au nord de la Seine ; à Beaumont, la présence d'ossements humains et d'objets brûlés (lames et haches polies), à côté d'objets qui ne le sont pas, pourrait témoigner de pratiques similaires.

Le monument à entrée latérale du Petit-Vieux-Sous à Brécé, dans le nord de la Mayenne, s'individualise par la position du couloir, situé à mi-longueur. Là, comme aux Cartésières à Saint-Symphorien-des-Monts (Manche), le passage entre chambre et couloir est marqué par une dalle échancrée. À Brécé, une gorge transversale laisse imaginer un système d'obturation par un bouchon ou une barre de bois. En Bretagne, un hublot (non pas monolithique comme dans le Bassin parisien, mais composé de dalles aux échancrements opposés) est présent à l'entrée de la chambre du monument de Coët-Correc à Mur-de-Bretagne (Côtes-d'Armor). Il en existait d'autres, aujourd'hui disparus, dans les monuments à entrée latérales de Kerléarec et de Kerlescan, à Carnac. À Kerlescan, la chambre centrale mesure 17 m de long. Elle présente la particularité d'être divisée en deux parties, à peu près d'égale longueur. En fait, chacune de ces deux parties est presque aussi longue que la chambre d'une allée couverte courte. L'ensemble s'inscrit dans un tumulus quadrangulaire bordé de dalles dressées, dont la taille est nettement supérieure à la moyenne. Il ne mesure pas moins de 40 m de long.

Quelques rares monuments présentent un véritable couloir à la place de la petite entrée latérale que nous venons de décrire. Le tumulus grossièrement elliptique de Goërem à Gâvres (Ille-et-Vilaine) recouvre une chambre de 14 m de long, desservie par un très long couloir transversal. Le passage entre ces deux éléments est marqué par une porte, située près de l'extrémité orientale de la chambre, comme dans la sépulture à entrée latérale de la Pierre-au-Diable par exemple. Une dalle dressée en obturait l'entrée, comme à Beaumont. Mais les comparaisons les plus convaincantes sont celles que l'on peut tenter avec le plan des maisons de Pléchâtel (Morbihan), également construites durant la première moitié du III^e millénaire av. J.-C. Réduit à la même échelle et orienté de la même façon par rapport au nord, le plan du monument funéraire de Gâvres est presque symétrique à celui des bâtiments en bois de Pléchâtel. Le domaine des morts serait-il construit à l'opposé de celui des vivants ? La plus grande des maisons de Pléchâtel mesure toutefois près de 100 m de long comme si la monumentalité, un temps réservée au domaine funéraire, était désormais plutôt investie dans la demeure des vivants.

Le mobilier recueilli dans tous ces monuments correspond à des traditions différentes, suivant que l'on se trouve en Bretagne, en Normandie, ou dans le nord de l'Aquitaine. Dans tous les cas, il appartient à des groupes locaux du Néolithique récent et final, à l'exclusion de tout mobilier attribuable au Néolithique moyen. Ce dernier point est cependant discuté en ce qui concerne le groupe un peu particulier des allées d'Aquitaine. En Bretagne, les céramiques de style Kérugou sont principalement représentées sur le littoral méridional, avec quelques vases de style Conguel. Celles de style Quessoy sont plutôt représentées à l'intérieur des terres. De curieuses bouteilles à collerette, nombreuses dans la TRBK (*Trichterbecherkultur*) d'Europe continentale, ont été recueillies dans l'allée sépulcrale de La Hoguette, comme dans les sépultures à entrée latérale du Melus et de Kergüntuil (Côtes-d'Armor). Les vestiges campaniformes sont plus rarement signalés dans les monuments à entrée latérale, bien que présents à Kerlescan, Crec'h-Quillé



Fig. 25. Sépulture à entrée latérale de Crec'h Quillé à Saint-Quay-Perros (Côtes-d'Armor) dans son enveloppe tumulaire.

Fig. 26. Dalles échançrées en hublot à l'entrée de la chambre de la sépulture à entrée latérale de Coët-Correc en Mur-de-Bretagne (Côtes-d'Armor).



et Passais-la-Conception. Remarquons qu'à Gâvres, le mobilier campaniforme n'a été recueilli que dans la petite cellule terminale et dans le long couloir, où il est notamment associé à un vase de style Conguel. Seul du mobilier campaniforme était présent dans l'allée couverte courte de Kerbors.

Rares sont les éléments de chronologie absolue disponibles pour chacun de ces types de monuments. Aucun n'est disponible pour les allées d'Aquitaine. Les charbons recueillis dans le terre de la tombe en « V » de Ty-ar-Boudiged permettent tout au plus de penser qu'il fut construit après 3500 av. J.-C. Des charbons recueillis devant la façade orientale et à l'extrémité ouest de la chambre du monument de Bilgroux correspondent à la charnière du IV^e et du III^e millénaire av. J.-C. L'allée couverte de Liscuis II a également livré deux dates radio-carbone qui datent de la fin du IV^e millénaire, entre 3300 et 2900 av. J.-C. En tout cas, la cellule terminale de ce même monument était déjà modifiée avant 2600 av. J.-C. Autant d'indices qui suggèrent une construction dans la seconde moitié du IV^e millénaire av. J.-C. L'allée sépulcrale enterrée de La Hoguette pourrait avoir été construite à la même période, alors que sa destruction daterait de la fin du IV^e millénaire ou du début du III^e millénaire av. J.-C., entre 3400 et 2600 av. J.-C. Cette dernière date est très proche de celle obtenue sur des ossements humains provenant de l'allée sépulcrale de Bardouville, en Seine-Maritime, soit entre 3600 et 2900 av. J.-C. Certaines sépultures à entrée latérale seraient un peu plus récentes. Des charbons recueillis dans le talus situé à la base du tumulus de Brécé nous permettent d'affirmer que sa construction est postérieure à 2900 av. J.-C.

Nous arrivons au terme de ce rapide survol du mégalithisme de la France atlantique, du moins en ce qui concerne les dolmens, dont on a pour habitude de faire coïncider la fin avec celle de la période néolithique. Ce n'est pas tout à fait exact. Quelques monuments continuèrent à être visités au début de l'âge du Bronze, voire utilisés, comme notamment ceux de Quessoy et de Liscuis III (2400-1700 av. J.-C.). Des tombes du Bronze ancien seront par exemple aménagées



Fig. 27. Bouteille à collerette, allée couverte de Projou-Menhir à Trebeurden (Côtes-d'Armor).

dans le cairn du monument de Château Bû à Saint-Just (Ille-et-Vilaine). Il fut recouvert à cette occasion d'un tumulus circulaire, sur lequel on a dressé quelques menhirs de taille imposante. Les sépultures de ces petits princes d'Armorique ne sont d'ailleurs pas moins mégalithiques que les toutes premières tombes monumentales du V^e millénaire av. J.-C., avec lesquelles elles étaient autrefois confondues. Dans le Centre-Ouest, la pratique des sépultures collectives ne disparaîtra pas non plus d'un seul coup. Les niveaux sépulcraux de la grotte d'Agris en Charente en attestent amplement. Les stèles phalliques armoricaines de l'âge du Fer seront dressées tout juste un millénaire plus tard, bien que personne ne songe à les comparer aux menhirs de la fin du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Pourtant, c'est à peu près la même durée qui sépare la construction des premiers dolmens à couloirs de celle des allées couvertes armoricaines.

Menhirs et stèles : les pierres dressées

« MENHIRS » ET « DOLMENS »

Dans l'ouest de la France comme en bien d'autres régions riches en mégalithes, l'amalgame entre la réalité qui se cache derrière ces deux termes qui nous sont devenus familiers est hélas courant, alors que le simple examen d'une carte de répartition, même sommaire, montre que pierres dressées et tombes mégalithiques ne s'associent pas toujours. Ainsi, dans les Côtes-d'Armor, les nombreux menhirs érigés dans tout le sud-ouest du département n'y correspondent qu'à des sépultures peu nombreuses, tandis que, plus à l'est, les allées couvertes de la région de Lamballe se regroupent dans une zone assez pauvre en monolithes. De même, en Mayenne, les deux types de monuments coexistent dans le nord-ouest du département mais les menhirs y sont à peu près seuls dans tout le quart sud-ouest. Enfin, à plus petite échelle, R. Joussaume a bien montré les zones préférentielles d'implantation respectives des deux types de monuments en arrière du littoral sud-vendéen. Ces différences d'implantation soulignent d'emblée des différences de signification et (ou) de datation entre ces architectures qui se placent pourtant à l'intérieur de la même grande période chronologique.

Si les principaux mausolées mégalithiques sont à juste titre célèbres pour leur masse impressionnante, les plus grandes des pierres dressées représentent quant à elles de véritables tours de force techniques : le Grand Menhir de Locmariaquer (près de 280 tonnes) approchait les 18 m de haut hors de terre lorsqu'il était dressé ; près de Brest, celui de Kerloas à Plouarzel (plus de 80 tonnes) reste le plus grand monolithe préhistorique d'Europe encore debout avec 9,5 m hors de terre et, en Bretagne ou dans le sud-est armoricain, les exemplaires de plus de 5 m de haut sont

légion. Leur côté spectaculaire ne doit cependant pas nous hypnotiser : bien que correspondant à une logique et à un savoir-faire différents, le seul tumulus Saint-Michel de Carnac et ses 20 000 m³ représente une masse deux fois plus importante que l'ensemble des quatre mille menhirs ayant pu être érigés sur cette commune selon les estimations les plus optimistes.

Tout comme pour les tombes mégalithiques, une certaine variété typologique peut être mise en évidence parmi ces pierres dressées. La plupart sont des blocs bruts, bien que sans doute choisis pour



Fig. 28. La stèle de Saint-Samson (Côtes-d'Armor), longue de 6 m hors de terre, soigneusement mise en forme et décorée au Néolithique final.

leur conformation. La plupart sont élancés mais des formes trapues ou aplaties ont également été utilisées, peut-être avec une signification différente. Des opportunités de gisement ont certainement joué : les travaux récents de D. Sellier et d'E. Mens nous éclairent ainsi sur les choix et les méthodes mis en œuvre à Carnac.

Cependant, certains blocs ont été travaillés ; J. L'Helgouac'h a proposé de les appeler « stèles », réservant le terme de « menhir » aux pierres brutes. Parfois, le bloc a tout juste été débarrassé de ses irrégularités les plus gênantes par un épannelage sommaire, sans doute



Fig. 29.
*Le grand menhir
de Locmariaquer
(Morbihan), 20 m
de long, brisé lors de
sa chute probablement
intervenue dès
le Néolithique.*

à l'aide d'une masse de pierre, mais il peut aussi avoir été mis soigneusement en forme par piquetage, toujours avec un percuteur en pierre (c'est notamment le cas des grands monolithes de Locmariaquer et Plouarzel déjà cités). Sur quelques pierres, un décor est encore discernable malgré les injures du temps ; il peut avoir été gravé directement sur une surface naturelle (c'est le cas à Kermaillard, en Sarzeau dans le Morbihan) mais, le plus souvent, il va de pair avec une préparation de la surface : on en trouve des exemples spectaculaires à Saint-Samson-sur-Rance (Côtes-d'Armor) ou à Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire). Quant aux grandes stèles si soigneusement travaillées du nord-Finistère, aucun décor n'y est visible ; peut-être est-ce le fait des injures du temps...

PIERRES ET GROUPES DE PIERRES

D'emblée, l'interprétation d'un menhir isolé pose problème : s'agit-il d'un monument « en l'état » ou bien ne représente-t-il que l'ultime élément rescapé d'un ensemble au départ bien plus complexe ? Ainsi, dans le bourg d'Avrillé, en Vendée, l'auberge des Trois Piliers devait son nom aux trois grands menhirs qui se dressaient jadis dans son jardin ; A. de Caylus, passant par là en 1762, nous en a laissé description et dessin. Aujourd'hui, une seule pierre se dresse encore dans le jardin public attenant à l'auberge devenue mairie (une quatrième, qui se trouvait dans le voisinage, a également disparu).

Tout comme pour les dolmens, les recherches récentes ont également montré à quel point toute supputation ne tenant pas compte des structures enfouies associées aux blocs aujourd'hui visibles pouvait s'avérer fragile pour la compréhension de ces véritables « icebergs archéologiques ».

À Saint-Just (Ille-et-Vilaine), un décapage pratiqué autour des quelques éléments bouleversés constituant les « alignements du Moulin » a révélé les calages de plusieurs autres pierres arrachées anciennement et ceux de structures en bois complémentaires, mais aussi une grande chaussée empierrée, un tertre, plusieurs foyers culturels et des sépultures.

À Locmariaquer, c'est en dégageant les abords du fameux Grand Menhir que J. L'Helgouac'h a mis au jour, sur une cinquantaine de mètres, les arrachements de dix-huit probables autres monolithes alignés.

À Monteneuf (Morbihan), le petit ensemble des Pierres droites ne semblait comprendre que trois menhirs et une dizaine de dalles gisantes ; le décapage extensif effectué par Y. Lecerf y a révélé une centaine d'autres blocs ainsi que des traces de structures et d'activités multiples, pas toutes néolithiques d'ailleurs.

Ces quelques exemples montrent aussi que les menhirs peuvent s'organiser en systèmes plus ou moins complexes. Le plus simple est la « paire de menhirs », trop répétitive pour être fortuite : deux pierres se dressent à quelques mètres ou quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. Elles peuvent être de taille comparable (Soulgé-sur-Ouette en Mayenne, Saint-Hilaire-la-forêt en Vendée, Kerderff à Carnac) ou au contraire très dissemblables (Louargat, Côtes-d'Armor). Quant aux ensembles plus importants, ils répondent à deux types de dispositions : les files et les enceintes.

Comme au Bois de Fourgon (Avrillé, Vendée), les files les plus simples ne comprennent que quelques blocs – de trois ou quatre à une demi-douzaine –, alignés sur quelques dizaines de mètres ; les exemples en sont nombreux, notamment dans la partie occidentale de la Bretagne.

Quelques sites plus importants, comme le Cordon des druides en forêt de Fougères (Ille-et-Vilaine) ou la Noce de pierre à Brasparts (Finistère), arrivent à rassembler près d'une centaine de pierres sur quelques centaines de mètres de long ; peut-être l'ensemble très mutilé de Freigné (Maine-et-Loire) était-il du même type. Parfois, une organisation d'ensemble apparaît, les blocs les plus importants se regroupant au centre du dispositif. Dans d'autres cas, l'espace entre les monolithes est tel que l'on peut hésiter entre une succession de menhirs indépendants et un véritable alignement ; il en est ainsi à Locarn, dans les Côtes-d'Armor, ou à Saint-Macaire et au Thoureil dans le Maine-et-Loire.

On nomme globalement « enceintes » des dispositifs très variés qui

circonscrivent une certaine surface d'ampleur très variable. Les plus élémentaires pourraient être des groupes de trois menhirs disposés en triangle ; c'est un dispositif attesté notamment en Vendée (les Tois Piliers d'Avrillé déjà évoqués ou le groupe, lui aussi mutilé, du Plessis au Bernard). Quant aux véritables « cercles de pierres » de style britannique, ils sont quasi-inconnus sur le continent (l'un d'eux vient cependant d'être identifié sur l'archipel de Chausey dans le sud du département de la Manche). Dans la péninsule bretonne, on trouve en revanche des enceintes elliptiques quasi fermées (Penn-ar-Lann à Ouessant), en « fer-à-cheval » (Kergonan à l'Île-aux-Moines) ou en arc largement ouvert (Crucuny à Carnac). D'autres sont quadrangulaires, comme le célèbre « quadrilatère » de Crucuno à Plouharnel (hélas drastiquement restauré). Hors de Bretagne, de telles enceintes mégalithiques sont rarissimes et trop mal définies pour ne pas être considérées comme douteuses.

Les associations de plusieurs files sont elles aussi pratiquement cantonnées à la péninsule bretonne (citons cependant le petit ensemble de Montchauvet dans le Calvados). Les lignes peuvent être subparallèles, sécantes ou concourantes ; on en trouvera des exemples à Pleslin (Côtes-d'Armor) ou à Médréac (Ille-et-Vilaine). Pour ce qui est des enceintes complexes, on connaît le célèbre ensemble d'Er-Lannic dans le golfe du Morbihan et son double fer-à-cheval. On trouve aussi des associations de files et d'enceintes ; il peut s'agir de simples voisinages topographiques comme à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) ou à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), mais l'intégration peut être plus complète ; c'est notamment le cas dans la région carnacoise.

Typiquement, un « champ de menhirs » carnacois comprend une série de files sub-parallèles (jusqu'à onze), réparties sur une centaine de mètres de large et pouvant se développer sur près d'un kilomètre de long ; typiquement aussi, le dispositif s'appuie sur une enceinte à l'une de ses extrémités. Mais bien des variantes s'observent d'un site à l'autre : ainsi, l'ensemble du Menec apparaît comme double, avec une enceinte ovoïde à chaque extrémité et celui de Kerlescan possède des files relativement courtes (moins de 400 m), de longueur



Fig. 30. Vues panoramiques des alignements du Menec à Carnac au début du XX^e siècle : enceinte et files dévalant la pente du terrain.

inégale et plus ou moins disposées en éventail face à une enceinte sub-quadrangulaire. Des groupements aussi gigantesques résultent à coup sûr d'une histoire complexe, que l'on parvient à discerner ici et là malgré l'absence de fouilles récentes. Rappelons la superposition stratigraphique, au Manio, entre le tertre tumulaire (avec son menhir associé) et la fin des alignements de Kermario qui l'enjambent allégrement. Ailleurs, ce sont des blocs qui « jurent » par rapport aux menhirs environnants, que ce soit par leur taille (le « géant » du Menec) ou par leur implantation hors des files (notamment à Kermario) ; ils pourraient aussi bien représenter les « repentirs » d'un programme de construction hésitant que les reliques d'états antérieurs ou des réaménagements tardifs.

LA MATIÈRE ET LE LIEU

L'aspect et l'importance de ces monolithes varient beaucoup selon la roche utilisée. La plupart des menhirs installés sur les grands massifs granitiques de Bretagne, de Vendée ou des Mauges ont ainsi un air de famille : une face plane correspond au plan de diaclase qui a permis de séparer le bloc de son substratum et la face opposée, arrondie, représente l'affleurement initial où l'on peut encore souvent lire des traces d'une altération météorique (étudiée notamment par D. Sellier à Carnac). Mais d'autres roches ont fourni des monuments aux faciès bien différents et tout aussi typés : sur la Grée-de-



Cojou à Saint-Just (Ille-et-Vilaine), se côtoient ainsi des blocs en schiste, quartz filonien et poudingues, aux couleurs et textures bien différentes.

Cette mise à profit des opportunités géologiques locales ne doit pas faire oublier que, comme pour les sépultures, des transports parfois impressionnants ont pu être opérés pour installer la pierre à l'endroit choisi, ce qui implique des motivations extraordinairement fortes et un savoir-faire sans défaut. Parmi bien d'autres exemples, la région de Locmariaquer offre sans doute le cas le plus déroutant par son ampleur : près de deux douzaines de grands monolithes en orthogneiss – une roche dont les plus proches gisements sont dis-



Fig. 31. Le Géant des alignements du Ménéac à Carnac : face de diaclase attaquée par un réseau de corrosion météorique ; la taille du bloc, très supérieure à celle de ses voisins, laisse envisager une signification différente.

Fig. 32. File nord des alignements du Moulin à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) ; Une tombe double de l'Âge du Bronze a été installée en s'appuyant sur un menhir de quartz affaissé.

tants de huit à dix kilomètres – y ont été érigés, sans doute dès le milieu du V^e millénaire avant J.-C. et avec un probable recours au transport par flottage.

QUELQUES CONSTATATIONS...

On ne reviendra pas ici sur tout ce qui a pu être dit et écrit depuis bientôt deux siècles dans le domaine si délicat de l'astronomie mégalithique, car le bilan en est plutôt mince quand on le regarde avec objectivité. Si des motivations de cet ordre étaient à prendre en compte en matière d'orientation des mégalithes, ce qui est après tout fort plausible, elles ressortiraient sans doute plutôt de l'astrologie (mais pas nécessairement celle que nous connaissons aujourd'hui en Occident, qui est d'origine mésopotamienne) que de l'astronomie cosmographique telle qu'elle se pratiquait au XIX^e siècle. Tenir compte de directions fastes ou néfastes, par exemple, semble bien plus en phase avec ce que l'on entrevoit du mode de pensée de l'homme néolithique que viser tel ou tel azimut : à chaque culture sa manière de regarder le ciel ! Peut-être le celto-mane Cambry n'était-il pas si loin de la vérité lorsqu'il supposait – déjà en 1805 – que les alignements de Carnac traduisaient un immense « thème céleste »... Mais, des mégalithes aux gratte-ciel, innombrables sont les cultures qui ont éprouvé le besoin de matérialiser par l'architecture un *axis mundi* reliant – consciemment ou non – forces chtoniennes et puissances célestes, de part et d'autre du monde palpable où s'agitent les humains ; c'est là une autre signification qui a pu être proposée non sans raison pour nos pierres dressées vers le ciel.

On peut aussi se demander si, dans les ensembles mégalithiques complexes, les blocs étaient perçus comme autant d'individualités avec leur signification propre, simplement ordonnés dans un lieu privilégié ou si, au contraire, ils fonctionnaient comme un ensemble intégré, dans lequel chacun n'avait de sens que comme élément d'un tout. Sans doute la vérité était-elle entre ces deux extrêmes et, à tout prendre, l'image populaire de la cohorte militaire pétrifiée en

ordre de marche, spontanément développée par la tradition carnaoise dans la légende locale de saint Cornely, semble assez séduisante.

Raisonnablement, l'archéologue doit s'en tenir aux indices matériels notés dans l'organisation des pierres, que ce soit entre elles, par rapport aux autres monuments du voisinage ou à leur environnement physique, mais il ne faut pas oublier que nos menhirs sont œuvres humaines et que leur installation peut fort bien avoir – aussi sinon surtout – obéi à des contingences immatérielles (commémoration d'événements par exemple) ; il n'en reste hélas aucune trace et c'est un aspect des rapports entre les hommes et les mégalithes qui risque de nous échapper à jamais.

Il faut enfin aborder la dimension temps, fondamentale en archéologie ; ce n'est pas facile pour les pierres dressées car c'est un domaine où les fouilles significatives sont encore peu nombreuses et où des associations vraiment parlantes entre céramiques, datations radiométriques, structures enfouies et monolithes restent rares.

À Locmariaquer, la stratigraphie, la céramique et les datations radiocarbone ont montré à J. L'Helgouac'h que les premières stèles associées au Grand Menhir avaient dû être érigées au début du Néolithique moyen, dès le milieu du V^e millénaire avant J.-C. Elles appartiendraient ainsi à une première génération de monuments mégalithiques, sans doute antérieure de quelques siècles à celles des grandes tombes à couloir de la région qui allaient les recycler sans vergogne. C'est également vers cette période que pourrait débiter l'érection des menhirs de Saint-Just après une première phase de tombe en fosse et de foyers culturels. Quant aux grands ensembles carnaois, ils semblent pour l'essentiel postérieurs aux plus anciens des tertres tumulaires (souvenons-nous de la stratigraphie du Manio). Leur apogée peut avec vraisemblance être située à la charnière des V^e et IV^e millénaire, période qui correspond également à la céramique du Néolithique moyen II trouvée dans l'enceinte supérieure d'Er-Lannic. Dans l'intérieur des terres, la fréquentation principale du site de Monteneuf semble un peu plus tardive, vers 3500 av. J.-C. malgré quelques indices plus anciens.

Beaucoup de ces sites ont eu une vie étonnamment longue :

Locmariaquer, Monteneuf et Saint-Just furent fréquentés jusqu'en plein âge du Bronze. Parallèlement, pourtant, d'autres monolithes étaient érigés : la stèle de Saint-Samson (Côtes-d'Armor), au décor si proche de celui des allées couvertes, remonte sans doute au III^e millénaire et celle de Plouarzel, au pied de laquelle des poteries de l'âge du Bronze furent exhumées, n'était peut-être pas sans rapport avec l'exploitation des gîtes d'étain tout proches de la région de Saint-Renan. Il est clair que cette période de presque 3 000 ans a connu une évolution profonde des sociétés à tous points de vue ; on peut donc penser que la signification des pierres dressées était bien différente dans le monde des premiers agriculteurs et dans celui de métallurgistes déjà confirmés. Une constante cependant : les quelques signes gravés sur ces pierres qui ont pu parvenir jusqu'à nous montrent qu'elles furent, au Néolithique moyen comme au Néolithique final, puissamment intégrées au domaine du sacré par ceux qui les avaient dressées.

Les mégalithes dans leur cadre naturel et humain

Le cliché colporté à l'envi du dolmen ou du menhir solitaire dans une lande sauvage propice aux ébats nocturnes des korrigans obère, même à notre corps défendant, notre perception spontanée du mégalithisme ; pourtant celtomanes et romantiques du XIX^e siècle imaginaient plutôt ces monuments au fond de forêts profondes. Il est en revanche délicat de remonter jusqu'à l'époque de construction des mégalithes pour retrouver le cadre qui leur fut assigné par leurs bâtisseurs. Avec toute la prudence qui convient, celui-ci peut cependant s'analyser selon trois aspects : environnements physique, végétal et humain.



Fig. 33. Le cairn de l'île Carn (Ploudalmezeau, Finistère) dominant une anse exon-dée au Néolithique.

L'AIR, LA TERRE ET LA MER

L'ouest de la France est une région peu accidentée dont le modelé n'a guère évolué depuis le Néolithique, même s'il faut envisager quelque érosion des hauteurs et un certain colmatage des dépressions. Par ailleurs on sait que le début du Néolithique se place encore dans l'« optimum climatique » postglaciaire : aucun obstacle d'ordre climatologique n'a donc dû limiter l'installation des bâtisseurs de mégalithes dans nos régions.

Pour toute la zone littorale, par contre, le grand changement concerne le niveau de la mer. Au début du V^e millénaire, la transgression brutale qui avait accompagné la fin de la dernière glaciation s'était déjà bien ralentie mais restait sensible. Différentes évaluations pour nos régions proposent alors un océan à environ 7 à 8 m en dessous de son niveau actuel. L'ouest de la France était donc encore ceinturé par une plaine littorale parfois très étroite voire discontinue (devant le nord-ouest du Finistère) mais encore considérable devant le Cotentin ou les actuels rivages du golfe de Gascogne.

Malgré la menace d'une mer conquérante, toute une vie a dû se développer sur ce littoral. Il n'en reste hélas aucune trace directe sinon quelques structures mégalithiques ennoyées ici et là (archipel de Chausey, criques du Finistère, golfe du Morbihan, estrans des îles d'Yeu et d'Oléron par exemple). En Bretagne et en Vendée, la concentration des monuments mégalithiques sur les premières hauteurs en arrière du littoral pourrait représenter un partage au moins sommaire de l'espace : aux vivants et à leurs activités quotidiennes la plaine fertile ; aux défunts et aux divinités les hauteurs de l'arrière-pays. Cependant, ce modèle n'est pas absolu : il ne s'applique ni à la plaine de Caen ni au Poitou-Charentes.

Bon nombre de tombes mégalithiques précoces semblent avoir été délibérément installées dans des positions dégagées, à la fois bien visibles depuis leur contrebas et commandant un large panorama. Autour de dépressions comme la Brière (alors moins colmatée qu'aujourd'hui), on aboutit à une distribution en couronne et le

long de vallées comme les estuaires des rivières d'Auray et de Vannes dans le Morbihan, on observe de véritables guirlandes de monuments. Cette recherche de la position dominante est flagrante même dans une région très peu accidentée comme le pays de Carnac : le moindre mamelon, qui n'est souvent surélevé que de quelques mètres, y porte un monument (dont le toponyme en *Mané-* est d'ailleurs révélateur).

Lorsqu'elles se rassemblent en nécropoles, peut-être héritières des regroupements d'enclos allongés de type Rots-Passy comme on en connaît dans la plaine de Caen ou réminiscences d'une organisation de l'habitat hélas mal connue dans l'Ouest, les tombes mégalithiques paraissent respecter une certaine hiérarchie, d'ailleurs variable selon les cas. Dans la plaine entre Niort et Poitiers, ces tombes sont nombreuses. Dans la vallée du Pamroux, par exemple, on retrouve l'effet de guirlande en rive droite mais J.-P. Mohen et C. Scarre ont montré que le principal ensemble de cette région, celui de Bougon, occupait, presque seul en rive gauche, le site le plus exposé aux regards. Le développement de cette nécropole suit d'ailleurs une certaine dynamique, aussi bien dans la typologie des tombes que dans leur implantation : les monuments les plus anciens semblent y être deux petits cairns à modestes chambres en pierres sèches (E et F0), antérieurs à 4500 av. J.-C. Au stade suivant, on assiste à la construction du cairn F2 à la chambre mégalithique impressionnante, relié par F1 avec F0 dans un premier ensemble véritablement monumental (75 m de long). Plus à l'ouest, les grands cairns circulaires A et C n'apparaissent qu'en un troisième temps, à partir de 4000 av. J.C. environ, sur la partie culminante du site (qui avait déjà été occupée au Néolithique ancien).

Dans le cairn conservé de Barnenez (Finistère), c'est au contraire la partie ancienne, installée en haut de la pente, qui domine d'une quarantaine de mètres la petite plaine abritée qu'était alors la baie de Morlaix. Pour agrandir le monument tout en restant visible depuis la plaine, il a fallu construire à flanc de colline, au prix de lourdes contraintes techniques d'ailleurs surmontées avec brio. Cette logique, inverse de celle de Bougon, semble prévaloir égale-

ment sur l'autre grand site nord-finistérien de l'île de Guennoc : le cairn III, qui a donné la date la plus ancienne, en occupe le sommet, les autres s'organisant de part et d'autre le long de la ligne de crête.

Au Néolithique récent, la monumentalité des sépultures s'est considérablement atténuée en même temps que l'espace strictement sépulcral y devenait prépondérant. Parallèlement, les critères d'implantation deviennent plus flous : on trouve des allées couvertes à flanc de coteau, en terrain plat ou même au creux d'un vallon. Le même désintérêt relatif pour l'environnement physique semble de mise pour bon nombre de dolmens angevins du Val de Loire.

En ce qui concerne les menhirs, deux types d'implantations semblent bien caractérisés.

Nombre d'entre eux occupent des positions dégagées voire ostentatoires. Comme pour les tombes à couloir, il s'agit plus souvent d'un haut de versant que d'un sommet topographique proprement dit. Souvent, ces pierres montrent une direction d'accès privilégiée, marquée par une vallée dans l'axe de laquelle se dresse le monolithe.

Ailleurs au contraire, l'implantation semble beaucoup plus intimiste, au voisinage d'une source ou d'un ruisseau. Mais, même dans ce cas, on note en général un ou deux axes d'approche privilégiés (la vallée du ruisseau et, éventuellement, un petit vallon adjacent).

Dans le pays carnacois au relief très modeste, les grands « champs de menhirs » ne sont pas non plus installés au hasard. Sur plus de 4 km de long, leur enfilade suit une rupture de pente qui domine de quelques mètres un « bas pays » littoral. Le long de cette sorte de corniche très adoucie, chaque enceinte occupe systématiquement un point haut que les files semblent dévaler. L'effet est amplifié par une gradation dans la taille des blocs dont les plus grands se trouvent en haut de pente, près de l'enceinte. Certes, D. Sellier a bien montré que cela allait de pair avec une opportunité géologique, les plus gros blocs affleurant naturellement sur les points hauts qui correspondent aux zones où la roche est la moins diaclasée. Il n'empêche, le résultat est une savante illusion d'optique qui se répète avec trop de constance pour être purement fortuite : un observateur situé entre les files voit l'enceinte se découper sur le ciel et elle lui semble bien

plus proche qu'elle n'est en réalité, d'où une curieuse impression de déroboade lorsqu'il marche dans sa direction.

Pour les champs de menhirs carnacois comme pour la plupart des sépultures de l'Ouest, les matériaux semblent avoir été majoritairement locaux (à quelques remarquables exceptions près où le transport peut atteindre plusieurs kilomètres : blocs de schiste de la Roche-aux-Fées en Ille-et-Vilaine (un cas si évident qu'il est à la base de la légende entourant le monument), dalles en granite de Barnevez (Finistère), grandes dalles calcaires de Bougon (Deux-Sèvres), monuments d'Ors et de la Sauzaie en Charente-maritime. Quelques exemples remarquables de polyolithisme comme Puyraveau (Deux-



Fig. 34. *Menhir de Caillouan à Plésidy (Côtes-d'Armor) installé sur une source.*

Fig. 35. *Menhir en schiste de Saint-Mayeux (Côtes-d'Armor). Exemple d'implantation en position dominante.*



Fig. 36. *Dans la partie occidentale des alignements du Menec, la taille croissante des blocs accentue l'effet dynamique créé par leur installation suivant la pente du terrain.*

Sèvres) ou la Hougue-Bie (Jersey) ont également pu conduire à s'interroger sur le sens profond d'un tel éclectisme.

Mais les transports les plus spectaculaires concernent des menhirs, peut-être en raison d'une plus grande difficulté à trouver de grands monolithes. Ils indiquent en tout cas une très forte motivation à ériger ces monuments en un lieu précis, grâce à un savoir-faire et à une puissance de travail parfois stupéfiants. On ne reviendra pas ici sur les stèles de Locmariaquer mais quelques cas moins connus méritent d'être rappelés.

– La Bonde de l'enfer de Saint-Samson près de Dinan (Côtes-d'Armor) est une superbe stèle subprismatique de plus de 6 m hors

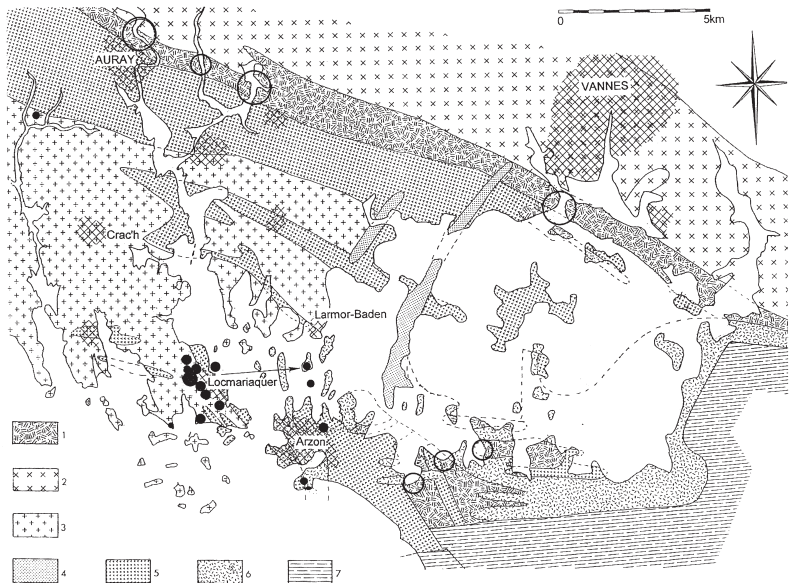


Fig. 37. Dans la presqu'île de Locmariaquer, les principaux blocs mégalithiques (points) sont en migmatite (figuré 1), dont les meilleurs affleurements sont distants de huit à dix kilomètres (zones cerclees).

de terre, en « granite de Bobital » dont les plus proches affleurements se trouvent à quelque 4 km au sud-ouest du site. Le parcours terrestre direct, très accidenté, amène à envisager soit un long détour terrestre soit un flottage sur la Rance.

– Au nord-ouest de Brest, quelques grands monolithes sont soigneusement façonnés en « granite de l'Aber-Ildut » ; la plupart sont effectivement implantés sur ce petit massif bien circonscrit, mais la stèle de Kerloas (la plus importante de la série) se dresse au point culminant du plateau, à plus de 2 km du premier affleurement utilisable (qui se trouve en outre à une soixantaine de mètres en contrebas).

LA CAMPAGNE ET LA FORÊT

Lorsqu'on découvre aujourd'hui un monument mégalithique au milieu des grandes cultures de la plaine de Caen, dans les vignes du Saumurois, en pleine ville de Poitiers, voire au beau milieu de la raffinerie de Donges, il est bien difficile d'imaginer son cadre initial. Les études de paléoenvironnement menées ces dernières décennies apportent cependant des éléments de réponse non négligeables, notamment pour la Bretagne.

À en croire la palynologie des tourbières et des sédiments hydromorphes qui ont pu être étudiés, l'ouest de la France semble avoir été très boisé au début du Néolithique. La forêt, une chênaie mixte, arrivait même au contact de la mer dans les zones abritées, comme le montrent par exemple les niveaux profonds de la tourbière de Kerpenhir à Locmariaquer. Sur ce site, en plein « Morbihan classique » du grand mégalithisme il est vrai, l'impact de la néolithisation semble assez rapide dès le début du V^e millénaire avant J.-C. : sur une dizaine de centimètres de sédiment, les pollens d'arbres passent de près de 60 % à moins de 20 % tandis que se développent les « mauvaises herbes » et qu'apparaissent les céréales. Dans l'intérieur de la péninsule bretonne toutefois, l'impact est moins brutal et plus tardif, sans doute en raison d'un peuplement moindre et plus progressif, mais peut-être aussi a-t-on supposé, parce que le mode de vie y est resté longtemps plus pastoral qu'agricole.

La forêt était le lieu de vie des chasseurs mésolithiques ; pour les paysans néolithiques, c'est un milieu à conquérir qui leur fournit un matériau à tout faire (y compris les boisages des chantiers mégalithiques) tout en libérant des terres à cultiver ou à pâturer. Lorsqu'on avance dans le Néolithique, les charbons de bois retrouvés comportent de plus en plus d'essences de clairière comme le noisetier et, pour le chêne, les largeurs des cernes de croissance augmentent régulièrement : on utilise de plus en plus de bois de repousse après avoir « mangé » la forêt primaire.

L'étude des vieux sols piégés sous les monuments mégalithiques donne des résultats contrastés à toutes les époques. Même sous certains sites anciens comme le tumulus d'Er-Grah à Locmariaquer ou le cairn de Dissignac à Saint-Nazaire, on trouve trace d'activités agricoles antérieures (indices d'écobuage ou présence de semences). En revanche, certaines galeries funéraires bien plus tardives (mais pas toutes) semblent avoir été installées dans un milieu boisé, à l'écart de toute activité humaine suivie. Même à typologie architecturale et attribution culturelle identiques, tous les mégalithes n'étaient donc pas bâtis dans le même type d'environnement ; sans doute n'avaient-ils pas non plus le même statut.

L'HOMME, SES CONTINGENCES ET SES EXIGENCES

L'archéologue ne peut fonder son raisonnement que sur des témoignages matériels, et nous avons vu que les indices ne manquent pas quant à l'implantation des mégalithes par rapport à leur environnement physique, qu'ils soient d'ordre géologique, pédologique, topographique ou botanique. Cependant, les préoccupations humaines ne sont certainement pas étrangères aux modalités de leur installation ; quelle signification donner aux critères physiques que nous pouvons identifier : pourquoi les avoir implantés en bordure de plateau, ou près d'une source, ou dans l'axe d'une vallée, ou à flanc de coteau ?

Pour le premier type de situation, le souci majeur semble avoir été de voir et d'être vu par rapport à un territoire situé en contrebas ;

c'est là l'expression d'une tendance universelle à placer sur des hauteurs les lieux de contact privilégiés entre les hommes et les divinités qui les protègent. On a ainsi pu proposer que les menhirs de hauteur, ancrés en terre mais dressés vers le ciel, matérialisent cet *axis mundi* reliant, dans bien des mythologies, les puissances chtoniennes aux forces célestes. Mais il ne s'agit pas pour autant de couper le monument de son contexte : la modeste butte sur laquelle est érigé le grand tumulus de Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) a été entaillée autour de celui-ci, pour en magnifier l'architecture et suggérer une continuité avec son cadre naturel. Quant à la relative indifférence des galeries funéraires du Néolithique final par rapport à la topographie, elle semble aller de pair avec une diminution du monumentalisme et avec un recentrage sur la fonction sépulcrale : tout se passe comme si, au III^e millénaire, les divinités (et [ou] les ancêtres) ne protégeaient plus une communauté de vivants mais se contentaient de veiller sur ses morts.

La fascination de l'eau est un autre point fondamental du comportement humain. Selon les temps et les lieux, on y discerne tour à tour des cultes de fertilité, de purification ou une combinaison des deux. L'association de pierres dressées – pour lesquelles une sym-

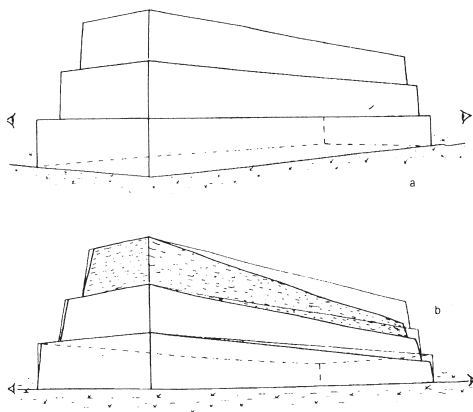


Fig. 38. L'effet monumental d'un grand cairn est accru lorsque ses parements sont inclinés et qu'il est vu en contre-plongée (b) par rapport à un volume identique mais à parements verticaux observé de plain-pied (a).

bolique phallique a souvent été proposée non sans quelque raison – avec cette eau fécondante et purificatrice paraît ainsi tout à fait cohérente, à nos yeux d’hommes modernes du moins.

On n’aborde pas un lieu sacré sans précautions ni préparation, et pratiquement tous les sanctuaires comportent une dynamique de cheminement. C’est sans doute ce qui était recherché à travers les alignements conduisant à l’enceinte des grands champs de menhirs carnacois, ou mis à profit dans les vallons à la tête desquels avaient été érigés des menhirs. Bien qu’il n’en reste pas trace, on peut aussi imaginer un cheminement privilégié pour l’accès aux grands cairns. Les indices d’activité culturelle recueillis devant plusieurs de leurs façades (notamment à Gavrinis ou à Barnenez) confirment en tout cas que leur fréquentation – et donc leur signification – était bien plus que strictement sépulcrale.

Si l’on peut souvent proposer a posteriori une motivation d’ordre paysager pour justifier l’implantation d’un monument, il est cependant des cas où rien de décisif n’apparaît, même dans des situations qui impliquent de très fortes motivations pour une implantation précise, décelables par exemple à travers les transports de matériaux parfois colossaux que nous avons évoqués. Certes, on peut toujours invoquer une modification de l’état des lieux : une clairière accueillante, un rocher ou un arbre remarquables ont pu disparaître, mais il ne faut pas oublier que des contingences strictement humaines ont pu avoir un rôle essentiel : rapports de bons ou mauvais voisinage entre communautés, événements extraordinaires (heureux ou malheureux) passés à la postérité et ayant contribué à forger ou à fixer des mythes, etc. Ces composantes immatérielles font partie, au même titre que les contraintes matérielles, de l’environnement humain ; le domaine du sacré, qui concerne directement le mégalithisme, y est par nature tout spécialement sensible.

L'art mégalithique dans le Nord-Ouest français

HISTORIQUE ET PRISE DE CONSCIENCE

En Espagne ou en Irlande, les premières allusions à des monuments mégalithiques ornés remontent au xvii^e siècle mais, en France, il faudra attendre 1814 pour voir A. Maudet de Penhouet mentionner (mais aussi figurer et commenter) les premiers décors dans son compte-rendu des fouilles pratiquées en 1811 et 1813 à Locmariaquer dans le Morbihan. Malgré l'impact de la spectaculaire découverte de Gavrinis survenue tout près de là en 1832 et la description qu'en fit P. Mérimée dès 1836, fouilles et observations ne se sont guère développées en ce domaine avant le milieu du xix^e siècle et sont longtemps restées cantonnées au seul pays vannetais. Davy de Cussé fut le premier à s'engager dans un « recueil des signes sculptés dans les monuments mégalithiques du Morbihan » en 1865-1866, mais c'est G. de Closmadeuc (1873) qui, le premier, analysa véritablement les décors. Il y reconnut sept signes majeurs, souvent associés ou combinés et pouvant être complétés par d'autres, plus occasionnels. Hors du Morbihan, il faudra attendre le dernier quart du xix^e siècle pour assister aux premières découvertes : en 1894, A. de Mortillet ne cite encore que quatre monuments ornés dans le Finistère, trois en Loire-Atlantique et quatre en Charente, face aux vingt sites morbihannais alors connus.

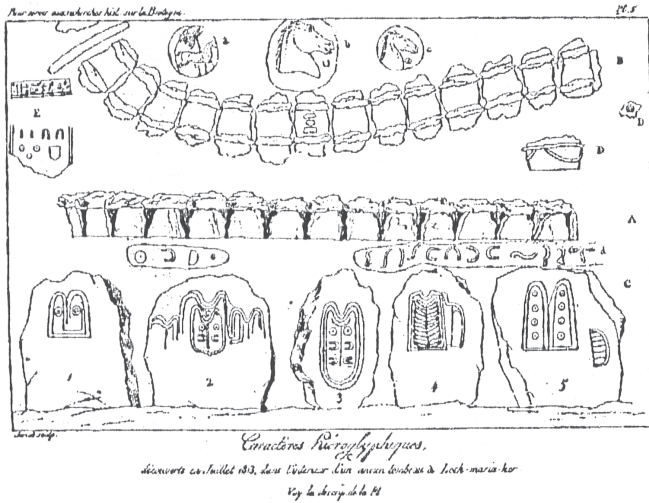


Fig. 39. Le premier relevé d'art mégalithique armoricain, illustrant le compte rendu de la fouille des Pierres-Plates à Locmariaquer.

DÉFINITIONS ET CONSIDÉRATIONS TECHNIQUES

L'architecture étant traditionnellement considérée comme un des beaux-arts, l'édification même d'un monument mégalithique peut déjà être assimilée à une forme d'expression artistique. Cependant, l'équilibre des formes, le « jeu savant, correct et magnifique des volumes sous la lumière », selon la formule de Le Corbusier, ou les prouesses techniques qui transparaissent dans certaines réalisations étant évoqués par ailleurs, nous nous limiterons ici à l'ornementation pariétale de ces architectures, en commençant par examiner leur mode d'exécution.

La peinture est pratiquement inconnue dans la France de l'Ouest, ce qui ne manque pas de poser problème car l'attrait de la couleur semble trop universel pour que les Néolithiques de nos régions y aient été insensibles. Or, aucune paroi de monument mégalithique,

même exhumée dans de bonnes conditions lors de fouilles récentes (et donc jusque-là préservée des intempéries), n'a jusque-là montré de traces indiscutables de peinture, alors que des « gravures », même fort ténues et parfois très fraîches, ont été régulièrement découvertes. En l'absence de tests microchimiques, on peut balancer entre plusieurs hypothèses :

– l'usage de pigments trop fragiles (teintures organiques) ou de procédés de fixation trop rudimentaires n'aurait pas permis leur conservation ;

– le décor peint aurait concerné des tentures et (ou) des panneaux de bois plutôt que la paroi de pierre elle-même (notamment dans les monuments réalisés pour tout ou partie en maçonnerie sèche) ;

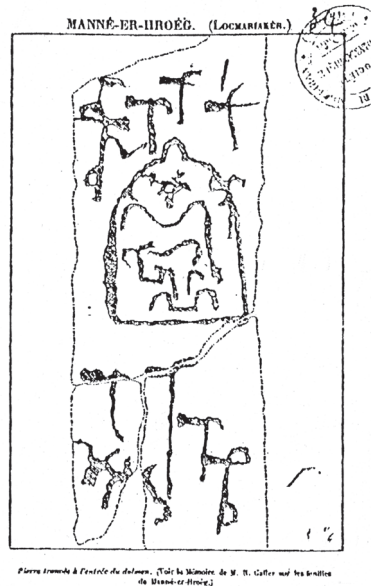
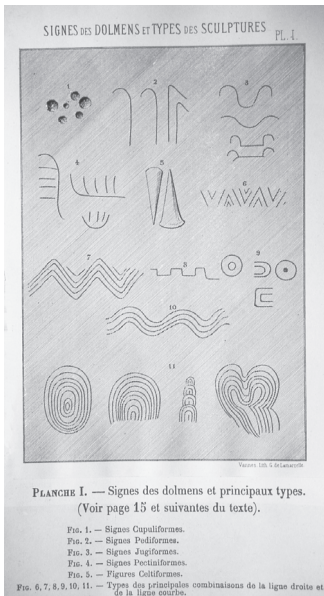


Fig. 40. Plaque synthétique d'art mégalithique armoricain par G. de Closmadeuc (1873).

Fig. 41. La stèle, aujourd'hui mutilée du Mané-er-Hroeg à Locmariaquer. Dessin au pantographe de Davy de Cussé (1865).

– sculpture et gravure auraient bien été les seules techniques utilisées, ce qui peut être rapproché d'une quasi-absence de la céramique peinte au Néolithique dans nos régions. Un jeu de couleurs peut toutefois résulter de l'emploi délibéré de roches différentes comme l'ont montré jadis P.-R. Giot et plus récemment C. Scarre.

Le terme de gravure, consacré par l'usage, est en réalité assez impropre ; plutôt que de « traits tracés dans une matière dure au moyen d'un instrument pointu » (selon la définition du dictionnaire), il s'agit presque toujours de percussions sur les roches dures ou de raclages sur les matériaux tendres. Quant aux résultats, ils sont de deux types.

Les décors les plus simples consistent en tracés linéaires à section transversale en « U » évasé, larges de quelques millimètres pour quelques dixièmes de millimètres de profondeur. Ils résultent d'un martelage serré dont la précision implique une percussion indirecte. L'analyse fine des impacts, telle qu'elle a récemment été entreprise par E. Mens, peut indiquer le type d'outil utilisé voire distinguer des « mains » différentes ou révéler des reprises du tracé initial. Aujourd'hui, patine et érosion ayant fait leur œuvre, la lecture de ces tracés est souvent assez difficile sans de délicats jeux de lumière rasante mais, à l'origine, ils devaient ressortir en clair sur la surface d'alentour, comme cela est encore perceptible à Barnenez dans la chambre H, parfaitement préservée.

D'autres décors sont exécutés en « faux relief » selon l'appellation courante chez les préhistoriens : le motif recherché est, à l'inverse du cas précédent, laissé en réserve au centre d'une zone plus ou moins large qui est creusée par raclage ou martelage. Sur les œuvres les plus élaborées, le signe est lui-même modelé en un véritable bas-relief et quelques statues-menhirs parviennent même à la limite de la véritable statuaire en ronde bosse.

Le martelage suppose un outillage capable d'écraser ou d'éclater la pierre avec une précision et un rendement suffisants. Les dalles de granite décorées, en général prélevées à l'affleurement, sont assez friables en surface, mais les choses sont facilitées quand on peut disposer de percuteurs très durs, en quartz ou quartzite par exemple.



Fig. 42. Signes corniformes du Mané-Lud à Locmariaquer.

Pour la précision du travail, l'outil doit être appointé à moins que, par chance, la nature n'ait pourvu aux besoins de l'artiste. C'est notamment le cas dans le Morbihan où les *dreikanter* que l'on trouve en abondance dans le sol par endroits ont fourni un matériel de choix (les fouilles de Gavrinis ont ainsi livré par centaines ces galets de quartz fossiles utilisés, sur lesquels le blizzard des périodes glaciaires avaient bien longtemps auparavant façonné arêtes et facettes).

La péninsule armoricaine constitue de loin le principal foyer d'art mégalithique de l'ouest de la France et l'un des tout premiers en Europe. Dans cette région, plus de deux cent cinquante blocs ornés nous sont parvenus ; leurs contextes vont du milieu du V^e millénaire avant J.-C. à la fin du III^e millénaire. Dans cette large fourchette,

l'évolution technique n'est pas évidente : certes les toutes premières manifestations semblent se limiter à des tracés linéaires simples, mais des faux reliefs apparaissent déjà sur les stèles morbihannaises du V^e millénaire, tandis que des tracés linéaires sont encore utilisés dans certaines galeries funéraires du Néolithique final. Quant à l'évolution stylistique, on peut y distinguer deux grandes phases : celle qui concerne les tombes à couloir, à cheval sur les V^e et IV^e millénaires, et celle qui se développe autour des galeries funéraires, au III^e millénaire. Entre les deux prennent place le décor très particulier des tombes coudées morbihannaises et l'extraordinaire *hapax* de Gavrinis.

UN PREMIER VOCABULAIRE DE BASE

C'est le Morbihan qui est principalement concerné par les premières manifestations de l'art pariétal mégalithique armoricain, même si les toutes premières réalisations en sont peut-être nord-finistériennes (Barnenez, Guennoc), dès le milieu du V^e millénaire. Nous avons vu comment, dès 1873, G. de Closmadec avait montré que ces décors pouvaient largement s'analyser à partir de quelques signes fondamentaux bien caractérisés. Leur liste et leur interprétation ont varié depuis, au gré des sensibilités et des modes, mais nous ne pensons trahir aucun de nos prédécesseurs en proposant de les répartir en trois grandes catégories.

LES SIGNES SIMPLES NON FIGURATIFS

Les cupules constituent la plus élémentaire des marques, mais aussi la plus déroutante et la plus répandue. Piquetées ou taraudées dans la pierre selon le cas, leur diamètre peut aller de quelques millimètres à plusieurs centimètres et leur fond est en général en calotte sphérique. Des marques aussi simples et ubiquistes peuvent d'ailleurs se retrouver à toutes périodes, peut-être depuis le Mésolithique et sans doute jusqu'au Moyen Âge ; discerner celles qui sont réellement et directement liées au mégalithisme n'est pas toujours facile.

Les signes linéaires sont assez variés et l'on y reconnaît essentiellement :

– des signes en « U », à branches droites ou retroussées, appelés aussi « corniformes », ou parfois « jugiformes » en raison de la ressemblance qui leur est prêtée avec des encornures de bovidés ou avec des jougs d'attelage schématisés ;

– des signes en « crosse », lignes verticales droites ou légèrement cambrées, plus ou moins fortement retroussées à leur partie supérieure ;

– des lignes ondulantes ou brisées (en chevrons ou en grecques), disposées horizontalement ou verticalement ; dans quelques cas, ces dernières ont un aspect clairement serpentiforme avec renflement céphalique (stèle du Manio à Carnac), ce qui nous rapproche de la catégorie suivante.

LES SIGNES COMPLEXES

Prennent place ici des représentations d'objets archéologiquement attestés, tantôt bien reconnaissables, tantôt schématisés à l'extrême, alors que d'autres tracés peuvent avoir une valeur essentiellement symbolique.

Les « haches » forment un corpus nombreux et varié.

– L'instrument peut être figuré complet, avec sa lame triangulaire en pierre polie prise dans un manche fréquemment recourbé à son extrémité distale. Plusieurs variantes dérivent de ce prototype dont l'exemplaire le plus achevé se trouve au plafond de la Table-des-Marchands à Locmariaquer.

– Les formes schématisées sont fréquentes : le manche se réduit à un trait et la lame à un triangle, voire à un second trait subperpendiculaire au premier. On aboutit ainsi à deux tracés ultimes, l'un en croix asymétrique et l'autre en « chiffre 7 », attestés l'un et l'autre au Mané-Kerioned de Carnac par exemple.

– Les lames seules peuvent être représentées ; le plus souvent par un simple triangle isocèle (à Barnenez H), mais parfois avec un réalisme suffisant pour que l'on puisse, comme à Gavrinis, identifier des pièces de type « carnacéen » à leur talon pointu parfois perforé et à leur tranchant évasé.

– Quelques exemplaires d'un signe complexe (Pen-Hap, Gavrinis)

Fig. 43. Lames de hache associées à un arc, stèle de Barnenez H.

Fig. 44. Ecusson et palettes de Prajou-Menhir à Trébeurden (Côtes-d'Armor).



peuvent être considérés comme figurant une grande lame de hache, peut-être d'apparat, prise dans une sorte de gaine (peut-être destinée à l'ostention ?).

– La « hache-charrue » enfin, pour lui garder l'appellation proposée au XIX^e siècle, ne représente peut-être ni une hache ni une charrue mais quelque objet cultuel ou d'apparat, à moins qu'elle n'évoque un concept plus abstrait (récemment, S. Cassen et J. Vaquero ont même proposé d'associer ce signe à quelque mythe lié aux grands cétacés).

L'« écusson » ou « bouclier » est un signe dont quelques exemplaires particulièrement élaborés (celui du dolmen de l'Île-Longue notamment) peuvent servir de fil conducteur pour en interpréter d'autres, beaucoup plus sommaires. Avec son rostre sommital, ses épaulements arrondis et son corps

Fig. 45. Dalle à l'entrée des Pierres-Plates montrant l'évolution du signe en écusson.

Fig. 46. Dalle ornée de Gavrinis à Lamor-Baden (Morbihan).



presque carré, le contour évoque effectivement celui d'un blason « à la française » retourné pointe en haut (mais certains exemplaires se rapprochent de la silhouette ogivale de l'écu médiéval). Deux pin-cements ou encoches marquent souvent la jonction entre la partie sommitale et le corps de ce cartouche que des lignes rayonnant à partir du sommet et des arceaux latéraux peuvent venir compléter.

D'AUTRES SIGNES ENCORE

Un certain nombre de tracés moins fréquents viennent compléter ce répertoire de base ; ce sont notamment :

- des « réseaux », sortes de quadrillages irréguliers (Mané-Kerioned à Carnac) ;
- des signes « naviformes » ou qui, du moins, ont été interprétés comme représentant des embarcations (avec même leur équipage !) : le Mané-Lud à Locmariaquer ;
- des représentations bien identifiables d'un arc (parfois accompagné de ses flèches), à Barnenez H, à l'Île-Longue ou à Gavrinis) ;
- des « zoomorphes », qui comprennent essentiellement les deux bovins aux cornes hypertrophiées de Locmariaquer-Gavrinis et quelques serpentiformes avérés (le Manio à Carnac, Gavrinis) ;
- les plantes de pieds humains (qui peuvent être ajoutées postérieurement au décor du Petit-Mont d'Arzon).

UNE ÉBAUCHE DE SYNTAXE

De longue date on a remarqué que les signes et motifs que nous venons de passer en revue n'étaient pas disposés au hasard. Dans la ligne des travaux de A. Laming-Empeire et A. Leroi-Gourhan sur les grottes ornées paléolithiques, on a parfois tenté de déchiffrer leur organisation à l'échelle d'une tombe, mais ces essais se sont heurtés aux réemplois et remaniements subis par ces architectures, démontrés notamment par J. L'Helgouac'h (1983). Quelques observations solides restent cependant possibles, au moins à l'échelle de chaque panneau orné.

Si l'écusson est souvent seul de son espèce sur une dalle, d'autres

signes sont volontiers regroupés en nombre. C'est notamment le cas pour les cupules (un véritable record semble détenu par la table recouvrant le dolmen de Kerveresse à Locmariaquer). En contexte néolithique du moins, leur disposition reste aléatoire à quelques exceptions près (les cercles du Mané-Lud ou les deux files parallèles sur un pilier de la Table-des-Marchands). Les haches peuvent également se rassembler à plusieurs exemplaires dans une même composition (Mané-Kerioned à Carnac), de même que les signes en « U » ou corniformes (à Barnenez A ou au Mané-Lud). Souvent figurées par paires, les « crosses » sont alors juxtaposées (au Mané-Rutual) ou superposées (sur la stèle de Moustoirac). Dans un cas comme dans l'autre, les courbures s'opposent : une disposition symétrique qui se retrouvera jusque dans les dispositions les plus complexes.

Plus intéressantes encore sont les associations de signes différents. Les plus caractéristiques placent l'écusson en position centrale ; à l'intérieur même de son cartouche ou immédiatement alentour s'organisent alors crosses, haches ou corniformes. Des compositions remarquables s'observent ainsi sur la stèle du Mané-er-H'roeg, sur le pilier de chevet de la Table-des-Marchands, à Gavrinis ou encore sur la stèle de Kermaillard à Sarzeau (Morbihan).

À LA RECHERCHE D'UN SENS PERDU

La simplicité du vocabulaire iconographique et la redondance des associations entre signes montrent que l'on a affaire à un système cohérent dont la clé de voûte réside sans doute dans le signe en écusson. De longue date, on a proposé de le rapprocher de la déesse mère, maîtresse de la vie et de la mort, que vénéraient déjà les premières communautés néolithiques du Proche-Orient et dont le culte semble s'être propagé, *via* les Balkans, chez les premiers paysans européens. Cependant, ces premières figurations, dont la féminité est généreusement soulignée, font place dans l'Ouest à des signes apparemment asexués et dont le caractère anthropomorphe lui-même est à peine discernable. La porte reste donc ouverte à d'autres interprétations, puisant par exemple dans de vieux fonds indigènes hélas mal connus.

Dès les origines du Néolithique également, un principe masculin prenant la forme d'un taureau est associé à la déesse-mère. Lui aussi apparaît en Europe : à Varna, dans la région des bouches du Danube, l'évocation de son encornure par un « U » aux branches retroussées côtoie déjà sa représentation réaliste. Curieusement, on retrouvera cette dualité avec les bovins en pied figurés sur la stèle de Locmariaquer-Gavrinis et les corniformes du Mané-Lud tout proche. Cette encornure symbolique a aussi été représentée en ronde bosse : peut-être les cornes monumentales en pierre qui ont été retrouvées à la Table-des-Marchands et au Petit Mont étaient-elles fichées dans la façade des cairns, un peu à la manière des emblèmes qui ornaient certains temples de Mésopotamie ? En Armorique, lorsqu'il y a association avec un écusson, les corniformes sont clairement en position subalterne : repoussés dans un angle de la composition (à Gavrinis) ou inclus dans le cartouche lui-même (sur la petite stèle du Mané-H'roeg).

La hache et la crosse occupent souvent des situations analogues par rapport à l'écusson.

La première représentait un outil fondamental pour les paysans néolithiques d'une Europe tempérée où la forêt était omniprésente. On peut penser que très vite elle se chargea d'une forte valeur symbolique, exprimant la maîtrise du monde végétal mais aussi la force destructrice en général, celle des hommes comme celle des éléments naturels (l'idée a sans doute survécu jusqu'à nos jours à travers l'association de la hache et de la foudre dans de nombreuses traditions populaires).

Quant à la crosse, elle est classiquement considérée comme dérivant de la houlette permettant aux premiers bergers de surveiller leurs troupeaux (les chiens dressés à cet effet n'apparaîtront que bien plus tard). On peut aussi envisager un rapprochement avec le *lagobolon* de la Grèce antique, ce bâton de jet utilisé par les adolescents pour une chasse initiatique au lièvre. Quoi qu'il en soit, l'objet a pu devenir un symbole de mainmise sur le monde animal, puis un emblème d'autorité à l'égard des humains (selon une tradition restée elle aussi vivante jusqu'à nos jours à travers la crosse épiscopale).

Dans nos régions, l'importance accordée à ce signe semble avoir été considérable à en juger par sa fréquence sur les mégalithes, non seulement en Bretagne (seize monuments concernés) mais aussi dans le Val de Loire et les Charentes.

ART DES TOMBES, ART DES STÈLES
AU NÉOLITHIQUE MOYEN

L'art mégalithique ancien des V^e et IV^e millénaires que nous venons de survoler est de loin le plus riche, tant par le nombre des monuments concernés (une bonne soixantaine) que par l'ampleur des surfaces décorées (quelque 170 dalles).

Dans le nord du Finistère, les premières œuvres apparaissent dans des tombes à couloir et chambre simple qui remontent peut-être au troisième quart du V^e millénaire (Ile Guennoc III ; Barnenez I) ; écussons, haches, crosses, corniformes et méandres y sont exécutés uniquement par piquetage linéaire. Le même répertoire se retrouve sur certains monuments comparables du Morbihan (Larcuste à Colpo ; Kercado et Mané-Kerioned B à Carnac), où apparaissent également des tracés en « réseau ». Là comme ici cependant, des indices de réemplois laissent entendre que l'émergence de cet art est antérieure à l'architecture qui les porte aujourd'hui et qu'elle pourrait remonter aux toutes premières manifestations du Néolithique régional.

Quelques monolithes dressés portent un décor similaire : sur celui de Kermarker à Moustoirac (6,7 m de haut) n'apparaissent pas moins de sept crosses et deux signes en croissant (possibles corniformes mutilés ?), réservés en relief lors de la mise en forme générale du monument. Mais, peut-être dès le milieu du V^e millénaire, on assiste dans la région de Locmariaquer à l'érection de pierres parfois colossales et, au moins pour certaines, disposées en alignement. Outre leur tendance à la démesure (le Grand-Menhir atteignait 20 m et deux autres devaient dépasser 11 m et 14 m de long), ces stèles se caractérisent, comme celle de Moustoirac, par un piquetage général, souvent soigné, tandis que leur morphologie permet de les ranger en deux séries trop tranchées pour ne pas traduire au moins un choix précis

parmi les blocs disponibles : les uns, fusiformes, restent dans la tradition des menhirs tandis que d'autres, larges et aplatis, évoquent déjà le contour du signe en écusson que beaucoup vont arborer.

On est frappé par la grande taille des signes présentés sur ces stèles : il s'agit d'un art de plein air, conçu pour être vu de loin par tous et non plus dissimulé dans l'obscurité secrète d'une crypte funéraire. La technique s'adapte également : le détournage en faux-relief accroche la lumière et reste lisible un fois patiné. Quant au répertoire, celui des tombes à couloir se retrouve sur ces stèles, à quelques spécificités près cependant :

- des associations particulièrement complexes de signes s'organisent autour de l'écusson, par exemple sur l'exemplaire réemployé comme dalle de chevet à la Table-des-Marchands ou sur la petite stèle brisée du Mané-er-H'roeg ;

- des représentations animales figuratives y apparaissent : les deux grands bovins de la stèle qui fut dépecée pour recouvrir les chambres de Gavrinis et de la Table-des-Marchands, mais peut-être aussi au Mané-er-H'roeg ;

- quelques signes enfin semblent spécifiques car, lorsqu'on les trouve dans des tombes, ils y semblent toujours en réemploi ; ce sont notamment les haches-charrues et les haches engagées.

GAVRINIS, UN CHEF-D'ŒUVRE HORS NORMES

Sans doute dans la première moitié du IV^e millénaire avant J.-C., le mégalithisme armoricain atteint-il aux sommets de l'art universel avec la réalisation de Gavrinis. Déployé sur une soixantaine de mètres carrés, ce décor unique comprend manifestement des reliques d'ornementations antérieures, dont certaines ont pu être exécutées sur place tandis que d'autres témoignent d'indiscutables réemplois (Le Roux, 1985). L'impression qui prévaut dans cette crypte est celle d'une manifeste « horreur du vide », la multiplication des tracés ne laissant pratiquement aucune surface vierge utilisable, ni à l'intérieur des signes ni entre eux. Sur certaines dalles, l'organisation du décor est extrêmement fluide ; sur d'autres, au

contraire, la composition est rigoureusement ordonnée en panneaux séparés par des traits rectilignes, jouant un rôle comparable à celui des barlotières dans un vitrail. Malgré tout, l'ensemble donne une remarquable impression d'unité.

Dans ce décor, quelques représentations se reconnaissent aisément, comme les lames de haches triangulaires qui reproduisent assez fidèlement des pièces de type carnacéen à talon pointu, tranchant évasé et perforation occasionnelle. On notera que ces lames sont souvent accolées par paires, ce qui n'est pas sans évoquer la curieuse pratique de la bipartition par sciage longitudinal, attestée sur des pièces en fibrolite et derrière laquelle se cache peut-être toute une symbolique.

Le signe en écusson est omniprésent : sa forme la plus courante est semi-circulaire et des lignes concentriques envahissent l'intérieur du cartouche ou auréolent son contour. Parfois, le rostre apical « bourgeonne » en un second écusson ; est-ce l'évocation d'un couple divin comparable à ceux qui sont attestés à travers les idoles « siamoises » de nombreuses cultures néolithiques de l'Europe du Sud-Est ?

Comme sur les stèles, l'écusson peut, à Gavrinis, structurer une composition complexe. À deux reprises, on le voit surmonté de ses lignes rayonnantes qui passent latéralement à des crosses disposées symétriquement, courbures vers l'extérieur. Sur les deux compositions, une hache se trouve à proximité ; dans la chambre, elle est partagée longitudinalement et en outre associée à des corniformes emboîtés ; dans le couloir, un registre sous-jacent montre un assemblage, sans doute complémentaire, où trois serpents indiscutables se dressent entre deux lames de haches : on devine la richesse du message, hélas perdu, que pouvait délivrer un tel panneau à des initiés. Une autre interprétation des arceaux de Gavrinis a récemment été proposée par S. Cassen (2000), qui a fait le rapprochement avec la symbolique de l'arc-en-ciel, manifestation de la présence divine ; elle n'est d'ailleurs pas incompatible avec ce qui précède.

Sans doute faut-il également placer au rang des symboles au sens perdu les « pseudo-spirales » que l'on observe sur plusieurs dalles et qui ont alimenté tant de comparaisons illusoire avec l'art mégalithique.



Fig. 47. Statue de Laniscar, Le Trevoix (Finistère).

thique irlandais, voire avec l'art celtique. En revanche, il est une composition qui semble (peut-être à tort) plus limpide : à mi-longueur dans le couloir, un magnifique arc aux extrémités cambrées, haut de 75 cm, est figuré verticalement, au repos, entre deux grandes flèches et une bande de chevrons (correspondant peut-être à son carquois en sparterie ?). Sur le même panneau, l'arme est accompagnée de deux lames de haches carnacéennes disposées tête-bêche. Sur un

léger saillant de la paroi, l'ensemble est discernable depuis l'extérieur ; on ne peut s'empêcher de penser à une possible garde symbolique à l'entrée de ce lieu d'exception.

AU NÉOLITHIQUE RÉCENT-FINAL

LE « STYLE DES PIERRES PLATES »

Entre la fin du IV^e millénaire et le début du III^e, le type architectural particulier des « tombes coudées » ou « tombes en équerre » présente, sur le littoral morbihannais, un décor pariétal spécifique, dont un seul signe constitue l'essentiel. Un panneau à l'entrée des Pierres-plates de Locmariaquer permet d'en comprendre la genèse : on y voit l'accolade sommitale d'un écusson se cambrer sur les signes voisins et y faire place à une dépression, tandis qu'une ligne médiane divise verticalement le cartouche qui prend ainsi une allure de « tables de la loi ». Sur les exemplaires plus élaborés, un décor le plus souvent oculé s'installe dans chacun des champs ainsi définis tandis que le contour extérieur du signe devient double, voire triple. À Luffang, une évolution ultime du processus en arrive même à suggérer un visage humain (mais peut-être n'est-ce qu'une illusion).

L'ART DES GALERIES FUNÉRAIRES

Dans le courant du III^e millénaire, l'apparition de nouveaux types de tombes s'accompagne d'un renouveau de l'art pariétal, cette fois plus dispersé dans la péninsule avec une belle représentation dans les Côtes-d'Armor. Aux sépultures s'ajoutent là encore quelques stèles, mais aussi quelques pièces de statuaire.

La rupture avec le style ancien n'est pas totale, à travers notamment deux signes majeurs. Sur la stèle de Saint-Samson comme dans l'allée couverte de Trebeurden, le cartouche de l'écusson devient franchement carré, parfois souligné d'une ligne de petites cupules. Le rostre apical tend à se développer en un tracé complexe, qui en arrive à évoquer plus ou moins clairement une hache emmanchée, voire une sorte de hache-crosse composite. Par ailleurs, la hache se rencontre isolément, à Commana (Finistère) par exemple, sous une forme assez

peu différente des représentations anciennes si ce n'est une lame plus étroite et un manche à la courbure terminale plus marquée.

Mais à côté des écussons traditionnels, toujours aussi peu sexués, apparaissent de claires représentations de seins féminins dont la rondeur est dégagée par un large et profond piquetage de la paroi alentour. Dans plusieurs cas, des doubles paires suggèrent, comme à Gavrinis, l'idée d'un couple divin (ce qui a parfois conduit à envisager les possibles prémices d'un mythe de type Déméter-Perséphone). Comme les cartouches du millénaire précédent, ces emblèmes féminins paraissent commander la disposition de signes-attributs.

Le « collier » en est le plus fréquent : en Bretagne, cet élément en arceau est toujours disposé sous les mamelons et jamais au dessus, à la différence de ce que l'on observe dans le Bassin parisien. Cette position a pu faire envisager l'évocation de bras croisés, attitude hiératique bien connue du Néolithique ancien à l'Âge du Bronze et explicitement figurée sur certaines statues-menhirs méridionales. L'interprétation reste cependant sujette à caution puisque, dans deux cas, ces arceaux paraissent segmentés comme s'ils représentaient vraiment un rang de perles descendant très bas sur la poitrine.

La « palette » est une autre nouveauté de l'art des galeries funéraires ; c'est un signe allongé, de grande taille (jusqu'à 70 cm à Commana), dont la partie supérieure relativement large (mais pouvant se rétrécir vers le sommet) se prolonge par une partie inférieure très étroite, terminée en pointe ou en léger crochet. Aujourd'hui, on considère le plus souvent cette palette comme figurant quelque objet symbolique inconnu en matière périssable (L. Jeannot et J. L'Helgouac'h ont même proposé un rapprochement avec l'aviron de gouverne qui était l'emblème du « passeur des âmes » dans la mythologie étrusque). Son association étroite avec des paires de seins (à Trégastel, Trébeurden ou Commana) et avec des écussons (à Trébeurden et Saint-Samson) amène à lui envisager un rôle comparable à celui de la « crosse » dans les compositions plus anciennes.

STÈLES ET STATUES-MENHIRS DE BRETAGNE
ET DE GUERNESEY

La plus remarquable des pierres dressées concernées par l'art mégalithique du III^e millénaire est sans doute la grande stèle, déjà évoquée, de la Thiembalais à Saint-Samson près de Dinan. Sous un éclairage favorable, on peut y discerner au moins une douzaine de grands cartouches carrés, pour la plupart surmontés d'un rostre en hachecrosse. Une ou deux palettes complètent ce décor, ainsi qu'une ou deux possibles figurations animales (vraisemblablement bovines). Deux autres stèles plus modestes (portant chacune un cartouche et son rostre complexe) sont associées à de petits alignements mégalithiques à Roudouallec et Spezet, aux confins du Finistère et du Morbihan.

Dans l'Ouest, un petit groupe de statues-menhirs est lui aussi étroitement apparenté à l'art des galeries funéraires.



*Fig. 48. Orthostate décoré
de la chambre du monument B
de La Boixe à Vervant (Charente).*

Deux pièces proviennent de Bretagne-sud (Guidel, Morbihan, et Le Trévoux, Finistère). Cette dernière, découverte fortuitement non loin d'un petit alignement ruiné, correspond à un buste massif plus grand que nature, sur lequel ressortent deux seins en calotte sphérique, très rapprochés et surmontant un collier en « U ». La partie céphalique est un pointement tronconique massif, sans cou ni visage mais terminé par un bourrelet suggérant une sorte de turban. Tel qu'il a pu être reconstitué, l'exemplaire de Guidel est également un buste, mais plus gracile, de meilleure facture et à l'ornementation plus complexe : les seins y sont surmontés d'un cartouche et dominent deux bourrelets horizontaux évoquant des avant-bras repliés qui se prolongent dans le dos par un curieux bandeau cannelé. Le tumulus d'où proviennent les trois fragments retrouvés a pu être daté de la première moitié du III^e millénaire avant J.-C.

L'île anglo-normande de Guernesey, non loin des côtes armoricaines, propose trois autres œuvres de statuaire néolithique. La plus significative se dresse aujourd'hui dans le cimetière de Câtel ; c'est une grande dalle de granite haute de 1,9 m hors du sol, sommairement façonnée dans un style proche de la pièce du Trévoux. Le buste montre cependant un bourrelet dorsal (comme à Guidel) et un collier porté au-dessus des seins (comme dans les tombes du Bassin parisien).

Le « turban » couronnant le pointement céphalique se retrouve sur les trois statues que nous venons de décrire ; il s'agit donc d'un trait hautement significatif. Or, si l'on fait abstraction de l'idée de coiffure, la silhouette générale s'avère quasi phallique (une telle ambisexualité n'aurait rien d'exceptionnel dans la sphère du Sacré – pensons par exemple aux idoles en « violon », quasi contemporaines de nos statues, dans le monde cycladique).

L'ART MÉGALITHIQUE DANS LE CENTRE-OUEST

Un petit groupe de mégalithes ornés apparaît bien circonscrit dans la boucle de la Charente au nord d'Angoulême, et quelques témoins dispersés s'en détachent vers l'ouest (Ardillières, Sainte-

Radegonde) ou vers le nord (Poitiers). Si on néglige les simples cupules et quelques graffitis douteux, le répertoire se limite pratiquement à deux signes : la crosse et le crochet. Neuf dalles ornées sont connues dans huit monuments différents dans cette région où le calcaire relativement tendre permet un recours systématique au bas-relief.

La crosse (y compris sous une variante peu recourbée qui a pu être parfois interprétée comme une hache emmanchée) est le plus fréquent de ces signes. Elle est souvent de grande taille (jusqu'à 1,15 m à La Boixe A) mais n'est jamais apparée comme en Bretagne. Les crochets sont par contre une spécificité régionale. Il s'agit de sortes de culs-de-lampe allongés, regroupés par paires sur deux des trois sites concernés, et dont le sommet saillant suggère (mais peut-être à tort) un dispositif d'accrochage.

Cet art charentais apparaît lié aux tombes à couloir de type angoumoisien, même si les dalles concernées sont parfois de probable réemploi (la table de la Pierre-Levée de Poitiers s'orne ainsi d'une crosse à sa face supérieure).

Entre ce groupe du Centre-Ouest et l'ensemble armoricain figure un monument dont le décor exceptionnel n'a été révélé que tout récemment par P. Raux et R. Joussaume ; il s'agit du grand menhir de Saint-Macaire-en-Mauges dans le Maine-et-Loire. La face nord de ce splendide monolithe en granite haut de 6,2 m s'orne en effet d'un double zigzag vertical dont les neuf branches lisibles se déploient sur 5,5 m. Un rebroussement de la partie sommitale, terminée par un renflement arrondi, autorise une interprétation comme serpenti-forme, ce qui conduit à un rapprochement avec la stèle précoce du Manio à Carnac, mais aussi avec Gavrinis, monument plus tardif. La datation de cette œuvre magistrale et pour l'instant isolée reste donc en suspens.

Conclusion

Après le temps d'un diffusionnisme effréné, où toute innovation technique et architecturale majeure ne pouvait provenir que des brillantes civilisations du bassin oriental de la Méditerranée, le besoin s'est fait sentir d'études régionales plus approfondies. Au cours des cinquante dernières années, ces travaux ont largement porté leurs fruits, mais ils ont également conduit à un morcellement des connaissances sur des territoires parfois très restreints. Nous avons ici tenté de restituer un peu de leur unité aux mégalithismes des différentes régions de l'ouest de la France. Les tertres bas allongés aux façades en pierres sèches comme les monuments circulaires à couloir et chambre circulaire ou quadrangulaire du V^e millénaire av. J.-C. y contribuent largement ; les monuments à chambres et couloirs multiples, sans doute un peu plus récents, également. Pour autant nous ne voudrions pas occulter la diversité des particularismes régionaux. Certains semblent traverser toute la période chronologique concernée. Ainsi, dans les plaines qui séparent la vallée de la Loire de celle de la Seine, la construction de monuments aussi différents que les sépultures sous dalle et les dolmens angevins fera souvent appel à des blocs de taille impressionnante. L'embouchure de la Loire et le littoral méridional de la Bretagne connaîtront des types architecturaux, comme les dolmens transeptés, que l'on ne retrouve guère dans le nord du Massif armoricain. La Normandie apparaîtra bien des fois comme une zone tampon entre ce dernier et le Bassin parisien, tant dans les rites funéraires du Néolithique moyen qu'à travers ses monuments de la fin de cette période. Les plaines du Centre-Ouest de la France semblent en revanche rester un peu à l'écart du renouvellement des architectures mégalithiques, qui se fait sentir un peu partout ailleurs à partir du milieu du IV^e millénaire av. J.-C. Tout au long du Néolithique, l'évolution des monuments

funéraires situés au nord de la Gironde ne peut être totalement découplée de celle des monuments du Quercy ou du Bassin aquitain, voire de contrées plus méridionales encore.

Les menhirs, simples blocs dressés dans une fosse de calage, sont longtemps apparus comme un champ d'investigation très ingrat pour les archéologues. On commence seulement à se rendre compte à quel point une dalle isolée peut parfois témoigner de l'existence de vastes aménagements aujourd'hui détruits que seule une fouille extensive permet de révéler. Si l'on a toujours soigneusement distingué ces pierres dressées isolément de celles assemblées pour constituer l'armature de certains monuments funéraires, il ne faut peut-être pas oublier qu'elles furent parfois érigées au cours de la même période et sans doute par les mêmes groupes humains. Les associations spatiales entre certains ensembles de pierres dressées et les tertres du Morbihan, les enclos fossoyés du Poitou ou certains monuments mégalithiques des îles anglo-normandes ont bien peu de chances d'être fortuites. Alors que les files de menhirs de la région de Carnac convergent vers une enceinte disposée au sommet d'un léger pointement rocheux, on retrouve une disposition somme toute assez similaire – mais à plus petite échelle – au sein des buttes rocheuses artificielles qui constituent la masse de certains monuments mégalithiques contemporains. Ici aussi, le cheminement du couloir, souvent bordé de dalles dressées non jointives et régulièrement espacées, mène à un espace également ceinturé de dalles verticales, espacées ou accolées, dont le rôle strictement architectonique n'est pas toujours évident (notamment lorsque la couverture est assurée par une voûte en encorbellement). Nombre de ces dernières correspondent d'ailleurs à d'anciennes stèles souvent déracinées, parfois brisées et utilisées en remploi.

Tous ces dispositifs architecturaux rendent compte de systèmes symboliques complexes, à multiples facettes et parfois successifs, dont l'art mégalithique est une autre des manifestations. Comme pour les rites funéraires, on sent bien que les principes élémentaires que traduisent ces représentations symboliques et artistiques prennent leurs sources profondément au sein de traditions dont certaines sont

déjà présentes chez les chasseurs-cueilleurs de la fin des temps glaciaires en Europe occidentale. Comme dans un kaléidoscope, notre perception de ce phénomène sera toutefois très différente suivant que l'on cherche à l'appréhender globalement sur une dizaine de millénaires pour l'ensemble de l'Europe, ou que l'on s'attache plutôt à en étudier tous les détails régionaux à l'échelle de quelques siècles ou d'un millénaire tout au plus. Dans ce dernier cas, c'est plutôt l'extraordinaire vivacité des innovations locales qui frappe notre esprit, fruit des bouleversements sociaux, symboliques et économiques qui accompagnent l'acquisition de nouveaux modes de subsistance par les premiers éleveurs et agriculteurs. Édifiés pour être vus, ces monuments furent presque toujours implantés sur des terrains largement déboisés, depuis longtemps cultivés, voire à l'emplacement d'anciens habitats abandonnés. Dans l'ouest de la France, nombre d'entre eux sont implantés sur des crêtes dominant la mer ou un vallon adjacent. Lorsqu'on s'en approche, il n'est pas rare d'être pris au piège de quelques artifices soigneusement étudiés par les architectes néolithiques qui n'ignoraient rien de la façon dont on peut créer quelques effets de perspective très avantageux. Alors que de nouveaux rapports s'installent entre l'homme et son environnement, ces architectures témoignent d'une façon de maîtriser le temps, l'espace, et parfois les impressions des contemporains. Celle-ci était sans doute très largement étrangère au système de pensée des derniers chasseurs-cueilleurs ; ces derniers, en tout cas, n'ont rien fait de semblable.

Les chambres sépulcrales des monuments funéraires semblent avoir été conçues pour recevoir les dépouilles de générations à venir, mais rarement plus d'une dizaine de personnes au Néolithique moyen. C'est un fait que pendant presque deux millénaires, longtemps après la mort de ceux qui les ont bâtis, de tels lieux seront fréquentés à maintes reprises. Deux millénaires, n'est-ce pas déjà un petit bout d'éternité ? Les morts sont déposés sur le sol de la chambre, comme ailleurs on le fait dans des grottes naturelles. Pourtant, ici on a jugé utile de construire un monument en élévation exposé à la vue des vivants. Quitte à entreprendre un travail de titan, on aurait pu tout aussi bien choisir de creuser de vastes chambres souterraines, ce qui

fut fait d'ailleurs à peu près à partir de la même époque, mais uniquement afin d'exploiter au mieux les ressources minérales nécessaires tant pour la confection d'outils que d'objets de prestige ou de parure. Cependant, un tel lieu de repos n'était semble-t-il pas réservé à tous les défunts. On a peut-être sous-estimé la variabilité des rites funéraires pratiqués à cette époque ; la sépulture individuelle n'a jamais totalement disparu. On en retrouve quelques traces sur le sommet, dans les éboulis ou dans les fossés de nombreux monuments mégalithiques, pour peu qu'ils soient étudiés de façon exhaustive, tant au cours de la seconde moitié du V^e millénaire que dans la première moitié du suivant. Le feu jouait parfois un rôle important dans les rites associés à certains des monuments funéraires de la première moitié du V^e millénaire av. J.-C., comme ce fut le cas également à Téviec et Hœdic. Que signifient les quelques ossements humains brûlés recueillis dans la chambre primaire du monument de Ty-Floc'h ? Il n'est pas exclu que cette variabilité des rites funéraires traduise également certaines formes de hiérarchisation sociale dans le monde des vivants. Il est certain en tout cas que le transport des dalles, la construction des voûtes en encorbellement et plus généralement la construction des édifices les plus imposants nécessitaient tant l'intervention de véritables spécialistes qu'une organisation du travail très structurée. De façon plus générale, le nombre relativement restreint de restes humains recueillis pour cette période de plusieurs millénaires ne semble guère rendre compte de l'ensemble des effectifs de population nécessaires à l'élaboration de tous les vestiges qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce peut être lié à de simples problèmes de conservation car de telles estimations restent très délicates et incertaines. On peut aussi imaginer que chaque membre de la communauté ait eu droit à des funérailles sans pour autant que les restes du défunt aient été systématiquement confiés à une sépulture pérenne.

On est parfois surpris par la faible ampleur réservée aux espaces sépulcraux au sein de monuments parfois gigantesques. Un peu comme si la fonction funéraire, bien que systématique, n'était pas toujours ni le seul ni le véritable objet de tant d'efforts. À partir sans doute du milieu du IV^e millénaire av. J.-C. apparaissent de nouvelles

formes architecturales, parfois très mégalithiques, qui tendent à privilégier les espaces internes au détriment du couloir qui les dessert et des constructions, de moins en moins monumentales, qui les recouvrent. Certains de ces édifices communiqueront directement avec l'extérieur et feront parfois l'objet de rites de condamnation spectaculaires. En cela ils nous rappellent le principe de fonctionnement des petits monuments circulaires et des tertres du milieu du V^e millénaire av. J.-C. Un peu comme s'ils faisaient la synthèse de plusieurs tendances précédentes, aucune n'ayant peut-être jamais tout à fait supplanté les autres dans l'esprit de ceux qui construisaient même les plus spectaculaires des dolmens à couloir. Nous pouvons observer là un jeu de balancier dont nous commençons seulement à percevoir toute la complexité. Il paraît de toute façon arbitraire de séparer trop franchement toutes ces représentations du monde des morts de celui des vivants pour qui et par qui elles ont été conçues. C'est particulièrement vrai dans l'ouest de la France où nombre de monuments mégalithiques, regroupés en de véritables nécropoles, semblent avoir été bâtis un peu à l'image des constructions domestiques contemporaines, maisons et greniers, ou de celles des ancêtres. Qu'elles soient domestiques, sacrées ou funéraires, des architectures bâties simultanément ne peuvent pas ne pas présenter quelques résonances, ne serait-ce que dans la mesure où toutes sont le fruit de facettes différentes, opposées ou complémentaires, d'un même corps social et d'un même système de pensée et de vision du monde. C'est peut-être aussi pour cela que les plus anciennes constructions monumentales d'Europe occidentale, même lorsqu'elles ne subsistent que sous la forme de quelques vestiges pétrifiés, nous paraissent encore aussi vivantes.

Bibliographie

BENETEAU G. (2000), *Les Alignements de menhirs du sud de la Vendée*, Anthropologica, Toulouse, 362 p.

CASSEN S., sous la dir. de (2000), *Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec-er-Gadouer (Erdeven, Morbihan), constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais, propositions pour une lecture symbolique*, Association des Publications chauvinoises, Chauvigny (mémoire XIX), 814 p.

CASSEN S. et L'HELGOUAC'H J. (1992), « Du symbole de la crose » : chronologie, répartition et interprétation. Paysans et bâtisseurs, actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes 1989, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 5, p. 223-235.

De CLOSMADÉUC G. (1873), *Sculptures lapidaires et signes gravés dans les dolmens du Morbihan*, éd., de Lamarzelle, Vannes, 80 p., 17 pl.

GIOT P.-R. (1987), *Barnenez, Carn, Guennoc*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire armoricains, 2 vol.

GIOT P.-R., MONNIER J.-L., L'HELGOUAC'H J. (1998), *Préhistoire de la Bretagne*, Ouest France, Rennes, 580p.

JOUSSAUME R. (1981), *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental*, Travaux

du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire armoricains, 625 p.

JOUSSAUME R. (1985), *Des dolmens pour les morts*, Hachette, Paris, 398 p.

JOUSSAUME R., sous la dir. de (1990), « Mégalithisme et société », actes de la table ronde des Sables-d'Olonne, 1987, UPR 403 du CNRS, GVEP, La Roche-sur-Yon, 235 p., ill.

JOUSSAUME R. (2003), *Les Charpentiers de la pierre*, Maison des roches, Paris, 128 p.

JOUSSAUME R., PAUTREAU J.-P. (1990), *Préhistoire du Poitou*, Ouest-France Université, Rennes, 600 p.

L'HELGOUAC'H J. (1983) – « Les idoles qu'on abat... », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, n° 110, p. 57-68.

L'HELGOUAC'H J. (1996), Mégalithes armoricains : stratigraphies, réutilisations, remaniements, *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 93, p. 418-424.

L'HELGOUAC'H J., LE ROUX C.-T., LÉCONEC J., sous la dir de (1997), « Art et symboles du mégalithisme européen », actes du 2^e colloque international d'art mégalithique, Nantes 1995, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 8, 248 p.

LE ROUX C.-T. (1985), *Gavrinis et les îles du Morbihan. Les mégalithes du Golfe*, Guides archéologiques de la France, 6. Imprimerie nationale, Paris, 96 p.

LE ROUX C.-T. (1992), « Cornes de pierre... », in Paysans et bâtisseurs, actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes 1989, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 5, p. 237-244.

LE ROUX C.-T. (1997), « Et voguent les menhirs ? » *Bulletin de l'Amarai*, n° 10, p. 5-18.

LE ROUX C.-T. (2003), « Constantes et (r)évolutions dans l'art mégalithique armoricain », in GUILAINE, J. (dir.), *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire. Séminaire du Collège de France*, Errance, Paris, p. 121-136.

LE ROUX C.-T., LECERF Y. et GAUTIER M. (1989), « Les mégalithes de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) et la fouille des alignements du Moulin », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 6, p. 5-29.

LECERF Y. (1999), *Monteneuf. Les Pierres droites. Réflexions autour des menhirs*, Documents archéologiques de l'Ouest, RAO, Rennes, 120 p., 16 pl.

LECORNEC J. (1994), *Le Petit Mont, Arzon, Morbihan*, Documents

archéologiques de l'Ouest, RAO, Rennes, 110 p.

MOHEN J.-P., SCARRE C. (2002), *Les Tumulus de Bougon, complexe mégalithique du V^e au III^e millénaire*, Errance, Paris, 256 p.

SAN JUAN G., DRON J.-L. (1998), « Le site néolithique moyen de Derrière-les-Prés à Ernes (Calvados) », *Gallia Préhistoire*, 39, p. 151-237.

SELLIER D. (1995), « Éléments de reconstitution du paysage pré-mégalithique sur le site des alignements de Kerlescan (Carnac, Morbihan) à partir de critères géomorphologiques », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 12, p. 21-42.

SHEE-TWOHIG E. (1981), *The Megalithic Art of Western Europe*, Clarendon Press, Oxford, 280 p., 290 fig., 41 pl.

VERRON G. (2001), *Préhistoire de la Normandie*, éd. Ouest-France, Rennes, 364 p.

VISSET L., SELLIER D., L'HELGOUAC'H J. (1995), « Le paléoenvironnement de la région de Carnac. Sondage dans le marais de Kerdual, La Trinité-sur-Mer (Morbihan) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 12, p. 57-72.

Table

Introduction	5
Genèse du mégalithisme sur la façade atlantique de la France	9
Des derniers chasseurs-cueilleurs aux premiers éleveurs et premiers agriculteurs – Petits tertres circulaires, coffres et sépultures sous dalle – Enclos fossoyés et tertres allongés – Quelques géants complexes	
Les dolmens à couloir	31
Tumulus circulaire contenant un ou deux couloirs d'accès – Tumulus quadrangulaire contenant un ou deux couloirs d'accès – Monuments quadrangulaires à couloirs et chambres multiples	
Dolmens angevins, dolmens simples et allées couvertes	57
Dolmens simples et dolmens angevins – Allées couvertes, allées sépulcrales et « sépultures à entrée latérale »	
Menhirs et stèles : les pierres dressées	75
« Menhirs » et « dolmens » – Pierres et groupes de pierres – La matière et le lieu – Quelques constatations...	
Les mégalithes dans leur cadre naturel et humain	87
L'air, la terre et la mer – La campagne et la forêt – L'homme, ses contingences et ses exigences	
L'art mégalithique dans le Nord-Ouest français	97
Historique et prise de conscience – Définitions et considérations techniques – Un premier vocabulaire de base – Une ébauche de syntaxe – À la recherche d'un sens perdu – Art des tombes, art des stèles au Néolithique moyen – Gavrinis, un chef-d'œuvre hors normes – Au Néolithique récent-final – L'art mégalithique dans le Centre-Ouest	
Conclusion	119
Bibliographie	125

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

1. Photo L. Laporte. – 2. Photo et dessin C. Verjux. – 3. Dessins E. Patte, d'après R. Joussaume et J.-P. Pautreau (1990). – 4. Photo J. Briard. – 5. Photo C.-T. Leroux. – 6. Photo A. Olivier. – 7. D'après R. Galles et Mauricet (1865). – 8. Photo C.-T. Le Roux. – 9. Reconstitution d'après R. Joussaume. – 10. Photo J.-L. Dron (Gallia Préhistoire). – 11, 12. Photo J. Gomez de Soto. – 13, 14. Photo C.-T. Le Roux. – 15. Photo R. Joussaume. – 16. Photo C.-T. Le Roux. – 17. Photo C. Scarre. – 18. D'après R. Joussaume. – 19. Dessin Y. Lecerf. – 20. Dessin O. Kayser. – 21. Photo R. Joussaume. – 22. Photo L. Laporte. – 23. Photo C.-T. Le Roux. – 24. Photo J. Y. Tinevez. – 25, 26, 27, 28, 29. Photo C.-T. Le Roux. – 30. D'après C.T. Worsfald, coll. C.-T. Le Roux. – 31, 32, 33, 34, 35, 36. Photo C.-T. Le Roux. – 37. Carte C.-T. Le Roux. – 38. Schéma C.-T. Le Roux. – 39. D'après A. Maudet de Penhouet. – 40. Planche par G. de Closmadeuc. – 41. Dessin au pantographe de Davy de Cussé. – 42. Photo C.-T. Le Roux. – 43. Photo C.-T. Le Roux d'après moulage. – 44. Photo J. Briard. – 45. Photo C.-T. Le Roux. – 46. Photo N. Aujolat, CNP. – 47. Photo C.-T. Le Roux. – 48. Photo J. Gomez de Soto. – Carte : V. Feruglio

Réalisation : Cursives à Paris
Photogravure : Sele Offset à Turin
Impression : Mame Imprimeurs à Tours

Achevé d'imprimer en France en mai 2004
Dépôt légal : mai 2004 – N° 04032273

Bâisseurs du Néolithique Mégalithismes de la France de l'Ouest



Œuvres des premiers agriculteurs et éleveurs de l'ouest de la France, dolmens et menhirs de cette région figurent parmi les tout premiers monuments d'Europe, bâtis entre le V^e et le IV^e millénaire avant J.-C.

Les grandes dalles assemblées de nos dolmens représentent les squelettes de tombeaux souvent élaborés, hébergeant des pratiques funéraires complexes. Nombre de pierres dressées, menhirs et stèles aujourd'hui isolées, ne sont que les reliques de vastes dispositifs à la signification encore incertaine.

Replaçant ces monuments dans leur cadre culturel et humain, les auteurs s'attachent à la recherche du sens perdu de ces architectures sacrées ou funéraires et de leur ornementation, témoins de structures sociales, de manières d'être et de penser ou de visions du monde à jamais révolues mais qui portaient déjà en germe les fondements de nos sociétés modernes.

Charles-Tanguy Le Roux est Conservateur général honoraire du Patrimoine, Docteur en archéologie.

Luc Laporte est chargé de recherches au CNRS UMR Civilisations atlantiques et archéo-sciences.

En couverture : Vue d'une ligne à la tête des alignements de Kermario en Carnac, Morbihan. (Photo Jean-Robert Masson)

